

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 99 (2004)

**Artikel:** Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330) : un modèle: le château d'Yverdon : époques moderne et contemporaine: transformations, adaptations  
**Autor:** Raemy, Daniel de / Pradervand, Brigitte / Grote, Michèle  
**Kapitel:** Les sièges baillivaux de LL.EE. de Berne et Fribourg  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835797>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Pourrait-on croire que LL.EE. soient devenues pacifistes? Pas du tout. C'est que, tout simplement, l'effort militaire s'est déplacé aux dépens des fortifications de maçonnerie; au cours du XVIIIe siècle, on porte un soin de plus en plus attentif aux arsenaux, qui renferment l'armement de campagne, pour l'infanterie, pour la cavalerie et pour l'artillerie. Cette organisation préfigure celle de l'armée de milice de la Suisse contemporaine. À l'instar des murs de ville, qui sont encore pour l'essentiel ceux du Moyen Âge et qui marquent simplement une limite de police entre la campagne et l'agglomération, les murailles du château ne sont plus appelées à résister à l'attaque en règle d'un Etat voisin mais simplement à se protéger des troubles populaires, protection de plus en plus délaissée au cours du XVIIIe siècle.

# Les sièges baillivaux de LL.EE. de Berne et Fribourg

## Introduction

740



Pour mieux comprendre les destinées du château d'Yverdon durant la période bernoise, on va s'intéresser maintenant à tous ses semblables, issus du Moyen Âge – dont certains ont été étudiés en première partie –, ayant reçu un siège baillival, entrés donc dans le giron des Etats de Berne et de Fribourg. On n'abordera pas ici les châteaux seigneuriaux devenus propriétés privées. Cette étude devrait permettre de saisir comment ces châteaux ont évolué et ont été adaptés à de nouveaux besoins, d'une part, et de définir sommairement les caractéristiques de la résidence baillivale. L'évaluation des transformations que ces châteaux ont subies durant la période moderne devrait amener indirectement à souligner encore la spécificité de leur aspect médiéval. Ce rapide panorama aidera à mieux cerner les travaux entrepris par LL.EE. à Yverdon, dont le caractère militaire a été de moins en moins marqué avec l'approche du XVIIIe siècle.

Cependant, les grands châteaux médiévaux restent jusqu'à la fin de la souveraineté bernoise en Pays de Vaud, et jusqu'à ce jour dans une certaine mesure<sup>282</sup> en terres fribourgeoises, les véritables symboles du pouvoir de l'Etat. Lorsque Berne conquiert le Pays de Vaud et que Fribourg dispose des anciennes châtelaneries savoyardes et un peu plus tard de la partie francophone du comté de Gruyère, les nouveaux maîtres s'empres- sent d'installer leur administration dans les châteaux conquis, là exactement où s'était exercé le pouvoir des précédents seigneurs. Comme il en va pour le château d'Yverdon, qui est récupéré par LL.EE. de Berne, som-

mairement transformé sur le plan défensif (et en préambule à la présentation par «monographies» qui va suivre), il convient de relever que l'on n'assiste plus, durant la période moderne, à des créations majeures dans le domaine de l'architecture militaire régionale. Après la conquête, on tire parti de ce qui pré-existe. En fait, le temps du château-fort ou de la maison forte est passé.

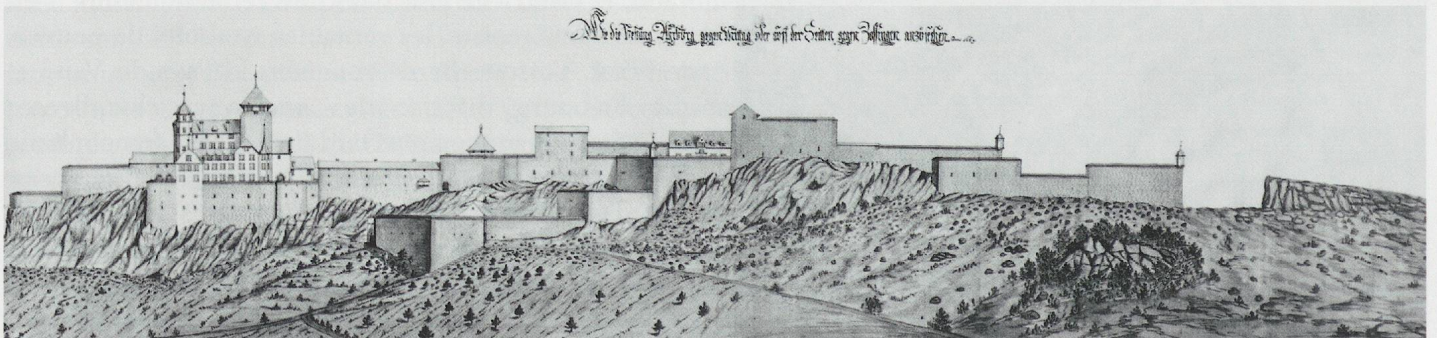
C'est encore le développement et les transformations des enceintes urbaines qui reflètent le mieux les innovations en matière d'architecture militaire. Il n'appartient pas à ce travail d'examiner l'évolution de la fortification urbaine durant l'Ancien Régime en territoire bernois. On a déjà évoqué sous cet aspect le cas d'Yverdon. Indiquons simplement ici les travaux majeurs entrepris sur le territoire bernois durant l'Ancien Régime. À tout seigneur tout honneur, Berne, la capitale, dispose la première d'une enceinte bastionnée (fig. 740) qui répond aux nouvelles règles défensives en vigueur au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle est édifiée par étapes, de 1622 à 1642, sous les ordres de Daniel Heintz fils et de Valentin Friederich, sur les plans de Théodore Agrippa d'Aubigné. Deux experts suivent les travaux et donnent leurs conseils, à savoir Louis de Champagne, comte de la Suze, et l'Yverdonnois François de Treytorrens, alors installé à Genève, déjà au service du prince d'Orange, et au début d'une très belle carrière d'ingénieur, puisqu'il sera grand maître d'artillerie au service du roi du Danemark en 1628 et de la Couronne française en 1659; il produit lui aussi un projet de fortification qui prévoyait de ceinturer complètement la ville de Berne et en aurait fait un des plus puissants sites fortifiés d'Europe, mais Valentin Friederich l'emporte<sup>283</sup>.

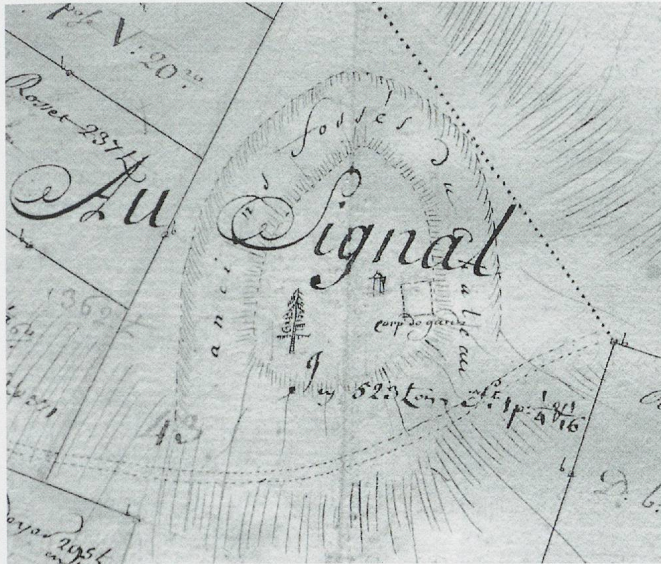
Si plus aucune fortification majeure n'est réalisée à Berne, même à partir de 1650, LL.EE. renforcent encore notablement le site d'Aarbourg, après les perturbations apportées par la guerre des Paysans (1653) et surtout pour s'opposer à la menace des cantons catholiques, Soleure et Lucerne, dont les territoires formaient une tenaille menaçante pour cette contrée riche en revenus céréaliers. Les travaux ont alors été considérables puisqu'ils se sont élevés à plus de 100 000 couronnes<sup>284</sup> (625 000 florins) dépensées avant 1673. L'achèvement du chantier sera placé sous la responsabilité de l'ingénieur Johannes Willading, qui perfectionne ce qu'avaient entrepris ses prédécesseurs immédiats (fig. 741). Il procède à de remarquables relevés du site et propose un projet de fortification avancée sur le flanc septentrional de la citadelle, jugée trop vulnérable. Celui-ci, un apport vraiment original de l'ingénieur et beaucoup plus raisonnable que ce qu'il concevra plus tard pour Yverdon, ne sera pas réalisé<sup>285</sup>.

Alors que Genève, prise en tenaille entre le royaume de Piémont-Sardaigne et la France, investit toujours dans ses fortifications au début du XVIII<sup>e</sup> siècle pour les entretenir encore pendant plusieurs dizaines d'années, les remparts bastionnés de Berne sont déjà à cette époque l'objet d'embellissements et deviennent des promenades et des jardins pour l'agrément des habitants de la ville, ultime transformation qui les maintient en sursis avant leur progressive démolition au XIX<sup>e</sup> siècle. Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ef-

741. Johannes Willading, vue du côté sud de la place forte d'Aarbourg, 1669, 46,5 cm x 197,5 cm. Ce relevé est réalisé vers la fin des travaux (commencés après 1653), au moment où Willading en assume la direction. Le site, tout en longueur et très escarpé sur ses flancs, a conduit à adopter une solution particulière. L'extrémité orientale, considérée comme la plus vulnérable, précédée d'un glacis façonné dans la roche, reçoit deux ouvrages avancés, le premier en tenaille seulement, le second à corne, devant une plateforme de tir haute qui assure le commandement de l'ensemble, chacune des parties étant séparée par de profonds fossés. L'échelonnement et le commandement successifs des divers ouvrages sont bien mis en évidence. Willading avait prévu d'étendre et de renforcer le ravelin situé au premier plan en dessous de la plateforme. (AEB, collection Schauenburg)

741





742. Le signal de Châtillon-sur-Cronay, selon le plan cadastral de 1777, aménagé en position élevée sur les ruines du château sur motte médiéval. Echelle: voir fig. 29. (ACV, GB 359a1, fol. 31-32, D. de Raemy)

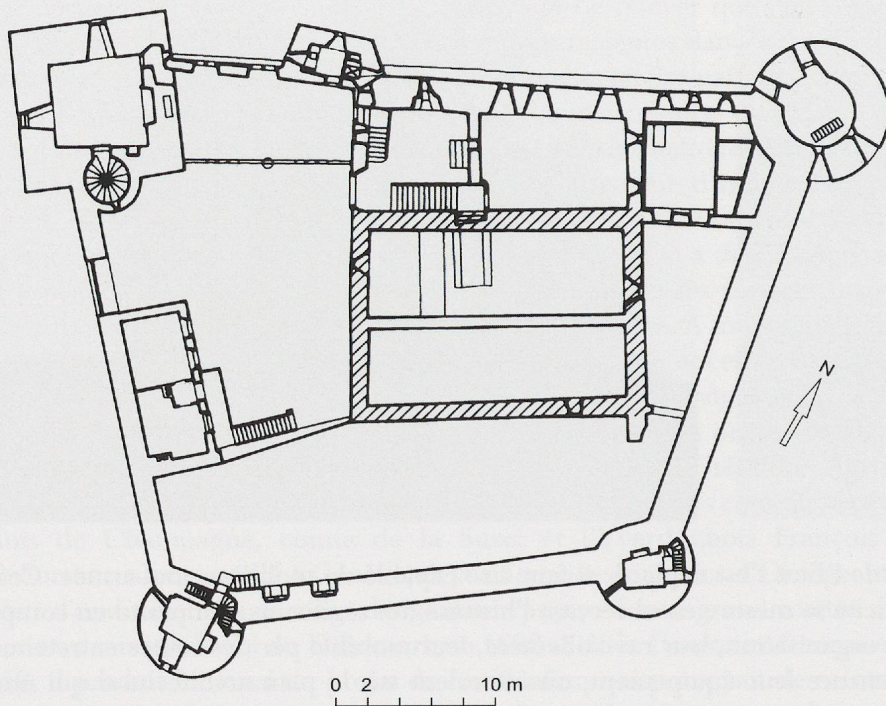
743. Le signal de Rovray. Cette levée de terre, peut-être artificielle, reçoit actuellement le réservoir distribuant l'eau potable du village. Sur le plan cadastral du XVIIIe siècle, l'endroit est bien qualifié de signal. Pourrait-on imaginer là un château sur motte? La configuration du terrain en fait douter, et il n'en existe aucune trace dans les archives. Etat en 1994. (D. de Raemy)



fort de l'Etat s'est déplacé: il faut être capable de mobiliser une armée. Cette capacité se mesure en observant l'histoire des régiments, qui prend en compte leur organisation, leur ravitaillement, leur mobilité par des routes entretenues ou encore leur équipement, où intervient sur le plan architectural qui nous intéresse la construction d'arsenaux et de magasins à poudre. L'information doit circuler rapidement, notamment avec un réseau de signaux qui se perfectionne au XVIIIe siècle. Les ruines de la tour de La Molière, de Châtillon-sur-Cronay (cf. fig. 29, fig. 742), ou encore de ce qui était peut-être un ancien château sur motte à Rovray (fig. 743), deviennent des supports appropriés à ces feux d'alarme<sup>286</sup>.

Dans la présentation des châteaux médiévaux devenus sièges baillivaux qui va suivre, on ne citera que les travaux les plus importants; ils ont progressivement effacé l'aspect militaire de l'édifice et accentué ses facettes administratives et résidentielles. On se limitera ici à l'essentiel et aux apports les plus significatifs, car chacun des châteaux que nous allons passer en revue mériterait une présentation aussi approfondie que celle que nous venons de proposer pour Yverdon. Cette étude reste à entreprendre; assurément, elle devrait fortement nuancer les propos encore sommaires avancés ici.

■ **Aigle** – Dès 1476, à la suite des guerres de Bourgogne, Berne occupe le pays d'En-Haut et la région d'Aigle, qui deviendra non pas un bailliage mais un «gouvernement». Les sources écrites sont maigres sur le château médiéval que les Savoie n'ont jamais eu à entretenir puisqu'il n'était pas dans leur domaine direct. La comptabilité de Turin, que ce soient les comptes du vidomnat, ceux de Chillon ou ceux des trésoriers généraux, ne rapporte rien sur ce château. Les investigations archéologiques, seule approche qui permette, dans ce cas, de connaître les édifices médiévaux, ont démontré que le site d'Aigle présentait un château à deux grandes tours-*aulae* résultant d'une partition intervenue au début du XIIIe siècle sous le comte Thomas de Savoie<sup>287</sup> lorsqu'il réussit à s'implanter à Aigle. Les restes mis au jour de ce premier château montrent que la tour la plus ancienne (18,5 x 13,5 m) est celle enfermée dans le château actuel (fig. 744), en possession des seigneurs (*milités*) d'Aigle, alors que celle (10 x 15 m) agrandie plus tard en annexe rurale et en entrepôt par LL.EE. aurait été édifiée par le comte de Savoie, cédée à Pierre et Jacques de Saillon vers 1232 en échange du château de Saillon (fig. 745). En effet, l'analyse archéologique des maçonneries de la seconde en a montré le caractère plus récent, que l'on pourrait situer dans la première moitié du XIIIe siècle<sup>288</sup>. Ces deux tours doivent être plus proches de la simple *aula*,



**744.** Château d'Aigle, plan sommaire. Au centre (hachuré), l'édifice rectangulaire est l'ancienne *aula* médiévale, de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle sans doute. Le tracé de l'enceinte remonte également au Moyen Âge. Celle-ci a été doublée en épaisseur par LL.EE. de Berne dès 1480, qui (re?) construisent intégralement les tours semi-circulaires. (Franz Wadsack)

assimilables à une maison forte, que de la grande tour du type zähringien, ou apparentées à celles de l'époque romane en France, comme tend à l'attester un document de 1332, qui qualifie un de ces châteaux de «maison forte»<sup>289</sup>.

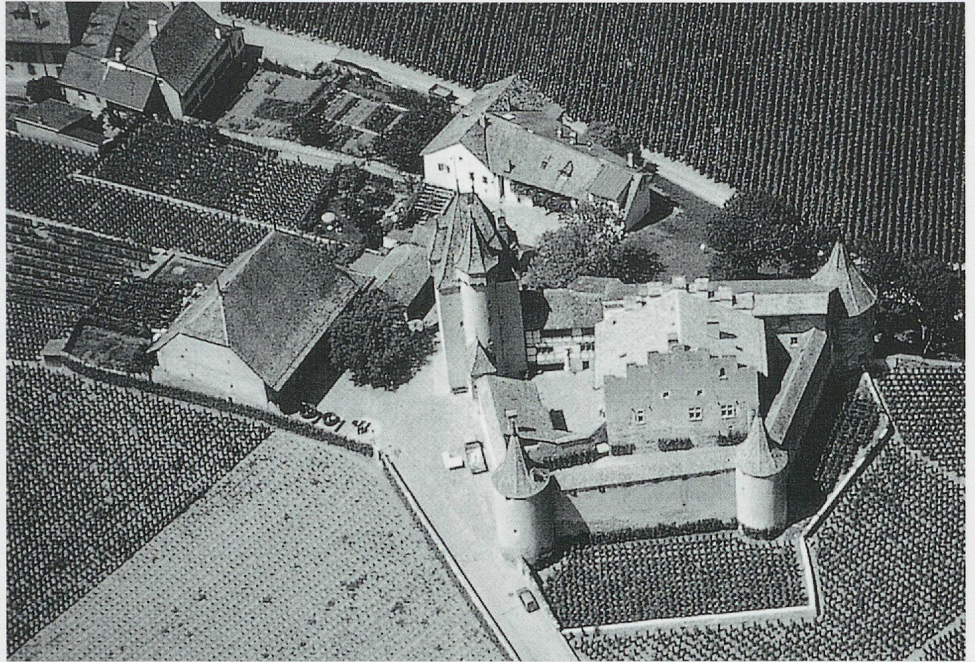
Ces deux tours étaient assurément entourées de dépendances, d'une enceinte et de fossés qui les protégeaient et les séparaient en même temps l'une de l'autre. Sans avoir forcément été incendiés, ces édifices étaient assurément en piètre état à la fin du Moyen Âge, puisque LL.EE. ont été contraintes de reconstruire presque entièrement le château actuel. L'enceinte de ce qui deviendra la grange de la dime a perdu son caractère défensif pour ne devenir qu'une simple limite de propriété alors que celle du château des seigneurs d'Aigle a conservé son aspect fortifié, adapté en l'espèce aux exigences nouvelles de l'artillerie. L'analyse archéologique a démontré qu'il ne restait que très peu de choses des structures médiévales, mais que celles-ci ont impliqué la configuration actuelle résultant de la grande reconstruction bernoise, qu'il faut situer entre 1480 et 1510. Les tours circulaires flanquantes ont sans doute repris le gabarit de celles qui devaient préexister, mais leurs maçonneries et leur conception avec divers types de meurtrières montrent qu'elles ont été entièrement rebâties et adaptées à l'usage des armes à feu. Là où elles ont subsisté, les murailles médiévales ont vu leur épaisseur doubler. Le chemin de ronde a reçu un parapet présentant une alternance de baies-crèneaux en plein cintre au gabarit fort proche (fig. 746) de celles, plus tardives, du château d'Yverdon et de meurtrières en trou de serrure. Ces chemins de ronde, tous édifiés sur un même niveau, et la silhouette trapue de l'ensemble, s'inscrivent en tout cas dans une évolution bien constatée au XV<sup>e</sup> siècle : d'une part l'unification des défenses supérieures établies à un même niveau pour faciliter les circulations, d'autre part la nécessité de donner moins d'élévation aux maçonneries pour qu'elles ne soient pas trop vulnérables à l'attaque de l'artillerie.

Bien que située dans une tradition archaïsante, dont un des jalons est la grande tour du château de Vufflens, la haute tour quadrangulaire est une création originale de l'autorité bernoise (fig. 747). Elle s'oppose à la conception qui régit le reste de l'édifice, sans doute parce qu'elle est davantage destinée à l'ap-

745

**745.** Château d'Aigle, vue aérienne.

La majeure partie des maçonneries du corps de logis rectangulaire allongé (env. 18,5 m x 13,5 m) à deux pignons à redents définissent les restes de la première *aula*/maison forte des seigneurs d'Aigle (début XIIIe siècle?). L'*aula* des comtes de Savoie est intégrée dans le vaste bâtiment de la dîme, à l'ouest (à gauche) du château. Sa surface occupe le tiers sud de l'édifice actuel. L'enceinte, flanquée de tours hémicirculaires, a été rebâtie par LL.EE. entre 1480 et 1510, reprenant les structures d'un ouvrage de la fin du XIIIe siècle certainement. En revanche, la grande tour quadrangulaire est une création originale des années 1480, à caractère davantage résidentiel et d'apparat que défensif, dressée du côté de la ville, la dominant non seulement effectivement mais aussi symboliquement. (SBMA-VD, François Francillon)



746

**746.** Château d'Aigle, façade de l'entrée sud-ouest, vue générale depuis la grange de la dîme, état en 1993 après le dernier crépissage. Le chemin de ronde est formé d'une succession de meurtrières à trou de serrure et de baies-créneaux en arc en plein cintre. Si ces deux types de percements défensifs alternent ici, on les retrouve à Yverdon environ un siècle plus tard, le premier sur les courtines seulement, le second se limitant au sommet des tours. On notera la frise de brique ornant la grande bretèche défensive à mâchicoulis au-dessus de la porte. La mise en œuvre de ce matériau a perdu après les guerres de Bourgogne, comme on le voit au château de Grandson. (Fibbi-Aeppli)



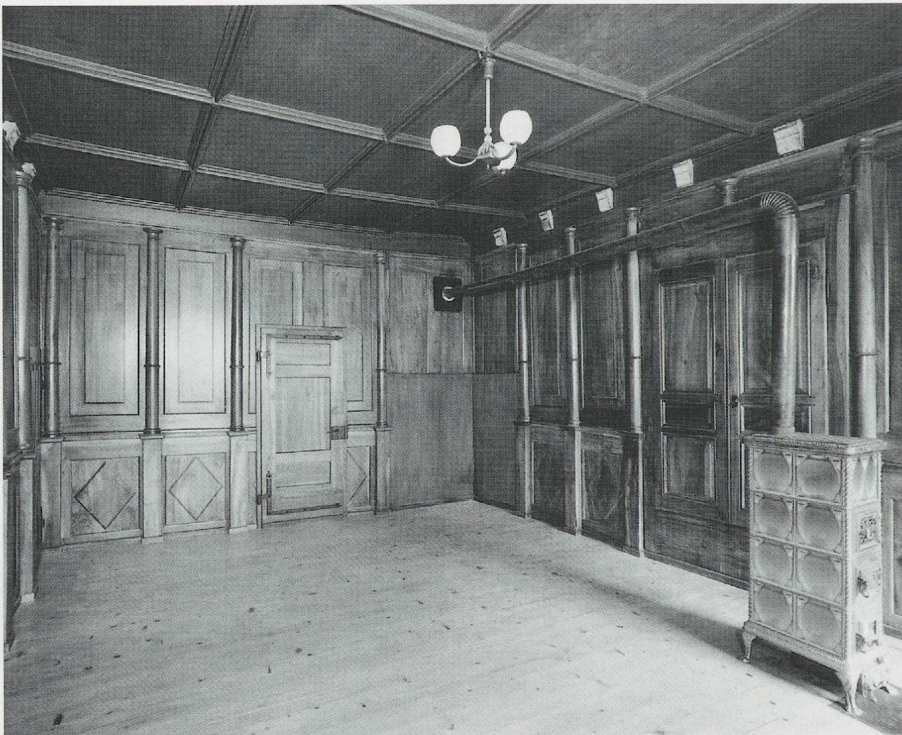
parat et à l'habitation qu'à la défense. Comme à Vufflens, les étages sont desservis par un escalier à vis saillant et se prolongeant ici en guette. Plus on s'élève, plus les jours sont abondants, prenant la forme, dans les deux derniers étages, de grandes baies à croisée de pierre, sommées d'accolades d'un type proche de celles des corps de logis du château d'Yverdon. Elles éclairaient la salle supérieure et la chambre du milieu complétées par une cuisine située sans doute en dessous. La partie inférieure de la tour sert de prison et de salle de torture, ensemble doté d'une voûte en tuf en 1555-1556. Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, la résidence est abandonnée au profit des services, puisqu'on aménage un dépôt de poudre sous la charpente en 1672 et une nouvelle chambre voûtée résistante au feu pour les archives et le trésor de guerre<sup>290</sup>.

La résidence du gouverneur se concentre surtout dans le grand corps de logis central, comprenant la tour primitive des sires d'Aigle, agrandie d'une annexe vers le nord, qui s'appuie contre l'enceinte, et étendue plus tard en

747



748



749



750



direction de la tour carrée par un édifice étroit, dont la façade en pan-de-bois et les planchers sont soutenus par une colonne en «marbre» noir de Saint-Triphon montrant la date de 1584. Ce bâtiment abritait notamment au rez-de-chaussée la salle d'audience. Les pièces nobles et d'apparat se situaient à l'étage du corps de logis central, notamment une *Herrensaal*, servant de salle de justice, puisque s'y trouve un fauteuil de justice, et une grande salle citée en 1551–1552, devenue ensuite la «salle des armoiries», occupant toute la moitié sud du corps de logis central et encore ornée d'une imposante frise peinte aux armoiries des baillis qui se sont succédé à Aigle. Comme à Yverdon, cette grande salle a été subdivisée dès 1685 en plusieurs espaces plus petits et plus confortables. Le tiers occidental a reçu en 1698–1700 une «chambre du baneret», dotée de belles boiseries en noyer d'esprit Louis XIV, dont les pan-

**747.** Château d'Aigle, grande tour des années 1480 édiflée sous LL.EE. de Berne. Etat en 1997. Les fenêtres à croisée ornées d'accolades sont très proches de celles ajourant l'étage des corps de logis du château d'Yverdon, vers cette même époque. De semblables existent aussi au château de Gruyères, de ces mêmes années sans doute. On remarque aussi les bretèches sommitales sur mâchicoulis placées sur le couronnement de la tour, au milieu de la façade, parti plutôt rare dans nos régions. Les comparaisons nous conduisent de nouveau au château de Gruyères où de telles bretèches, mais sans mâchicoulis, sont observables sur la grande tour circulaire, datées également des années 1480, à moins qu'elles ne soient légèrement antérieures (cf. fig. 336). (D. de Raemy)

**748.** Château d'Aigle, corps de logis principal, 1er étage, ancienne salle du Banneret, créée dans la *Schiltsaal* en 1698–1700. La salle était dotée d'un poêle en faïence installé dans l'angle sud-est. On remarque la façon dont ont été intégrés les corbeaux de pierre supportant le plafond à solives apparentes antérieur, entre le sommet des boiseries et le plafond lambrissé à larges caissons. Cette salle a été démontée et replacée ailleurs dans le château lors du chantier de 1991. (Fibbi-Aeppli)

**749.** Château d'Aigle, corps de logis principal, 1er étage, même point de vue que la fig. 748. Ancienne *Schiltsaal* du château, restaurée en 1991 avec la mise en valeur de la frise des armoiries des baillis. Etat en 1997. (D. de Raemy)

**750.** Château d'Aigle, cour intérieure. Le corps de logis principal, limité au sud et au nord par deux pignons à redents (on devine l'amorce de celui du sud), issu de la première *aula* des sires d'Aigle, abrite les salles d'apparat au bel étage. La *Schiltsaal* est éclairée par les deux fenêtres rectangulaires de droite. Comme la porte monumentale insérée dans l'annexe, ces baies ont remplacé de plus anciennes à meneau ou à croisée lors d'une importante campagne de travaux en 1738–1740. Etat en 1992. (Jacques Féval)

**751.** Château d'Aigle, courtine nord. Etat en 1991. Les fenêtres rectangulaires, en calcaire noir de Saint-Triphon, ont été percées en 1784–1785. (Fibbi-Aeppli)

neaux sont rythmés par des colonnes engagées (fig. 748). Elles sont l'œuvre des menuisiers Samuel Reyroud et Daniel Graber. La réhabilitation de la frise d'armoiries a hélas contraint à déménager ce superbe ensemble en une autre partie du château dans les années 1990, et à le remplacer par un pastiche peu convaincant de cheminée murale à hotte saillante et à manteau de bois (fig. 749). L'esprit classique du XVIIIe apparaît en 1738–1740. La façade occidentale reçoit alors sa monumentale porte de marbre de Saint-Triphon en arc surbaissé. Elle donne sur un vestibule, dont on refait l'escalier permettant d'accéder à l'étage. La façade occidentale est ajourée de cinq fenêtres à encadrement simplement rectangulaire (fig. 750). Cet ensemble est complété par une série de sept fenêtres du même type, certaines ouvertes seulement en 1784–1785, dans la courtine nord, sur le seul niveau de l'étage sur cour où se concentrent désormais les espaces de la résidence (fig. 751). La salle d'audience, cependant, est maintenue au plain-pied de l'annexe de 1584 et cette dernière reçoit de nouvelles boiseries en 1752–1753, ainsi qu'un grand poêle de faïence en 1764–1765. En l'état actuel de la recherche, il est difficile de bien comprendre la façon dont a été occupé ce château et de localiser avec certitude les diverses fonctions de la résidence baillivale : cela parce que l'approche archéologique s'est désintéressée des aménagements récents et intérieurs, lesquels tendent, hélas, à disparaître avec les derniers travaux de restauration.

751



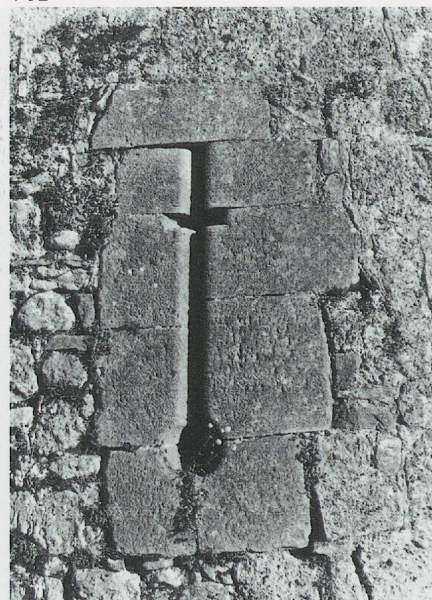
■ **Grandson** – Dès 1476, la seigneurie de Grandson est entre les mains de Berne et Fribourg. Le château devient le siège baillival. Bien qu'il ait été incendié, le gros œuvre ne nécessite pas, comme à Aigle, d'importantes reconstructions. Dans ses grandes lignes, l'édifice médiéval va subsister. À moindres frais, on l'adapte aux exigences nouvelles des armes à feu. Prolongeant ce que les Chalon avaient déjà commencé juste avant les guerres de Bourgogne (fig. 752), Berne et Fribourg substituent aux archères des meurtrières à trous de serrure. Le crénelage des tours orientales est remplacé par un nouveau parapet ouvert de longues meurtrières caractérisées par une petite ouverture carrée d'observation dans leur partie supérieure, sommant une longue fente terminée d'un trou de serrure pour le canon de l'arquebuse de rempart placée en tir plongeant. Sur les courtines, les parapets des chemins de ronde sont conservés mais ils sont doublés dans leur épaisseur, qui passe d'un à deux pieds.

Les créneaux sont obturés et remplacés par de petits jours carrés de même module que ceux des meurtrières des tours (fig. 753). Les fentes de guet sont évasées en meurtrières<sup>291</sup>. Ces travaux ne sont pas attestés par la comptabilité, malheureusement incomplète, mais ils ont dû intervenir en 1495–1499 déjà, d'après les datations dendrochronologiques obtenues sur la charpente du chemin de ronde<sup>292</sup>. Celle-ci a encore été modifiée dans les années 1536 et en 1543–1544 à la suite de la démolition définitive des corps de logis occidentaux et orientaux intervenue en 1536 sous le bailli Jacques de Tribolet, qui en réutilise les matériaux pour une importante réparation des braies.

Les comptes des années 1493 à 1506 attestent aussi d'importantes interventions aux murs de braies et aux diverses portes pour en améliorer le caractère défensif: les parapets des chemins de ronde à ciel ouvert, en général recouverts de tuiles, reçoivent des meurtrières et les accès sont protégés par des bretèches reposant sur des consoles formant mâchicoulis<sup>293</sup>. Tout cela, qui n'est jamais qu'une reconstruction de ce qu'avaient déjà réalisé les Chalon entre 1440 et 1474, a disparu au XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les lices sont devenues exclusivement des jardins d'agrément. Le seul élément encore conservé est l'intéressant «boulevard» (fig. 754) terminant l'extrémité nord-ouest des braies occidentales, commandant l'entrée du bourg de Grandson par la route de Neuchâtel, l'œuvre en 1501 d'un maître maçon alors très occupé au château, Pierre Dagon<sup>294</sup>. Adoptant le plan d'un hexagone irrégulier, cet ouvrage était percé sur chacune de ses trois faces saillantes d'une meurtrière trapue à large ébrasement extérieur en trou de serrure arrondi, complétant une plus allongée sur le côté oriental, du type de celles que nous attribuons au renforcement du château par les Chalon en 1474 (fig. 755). Ce même maçon est également chargé de colmater, dans les courtines, les brèches causées par le siège de Charles le Téméraire et on lui confie la reconstruction du parapet de la tour semi-circulaire sud-ouest, doté d'un parement extérieur en brique couronné d'une frise décorative (fig. 756), parti complètement archaïque en 1501 mais probablement inspiré des parapets maintenant disparus des échauguettes dominant le lac, réalisés également en brique en 1474, sur le modèle de la frise décorative à la piémontaise qui ornait les halles d'Yverdon de 1469–1471<sup>295</sup>.

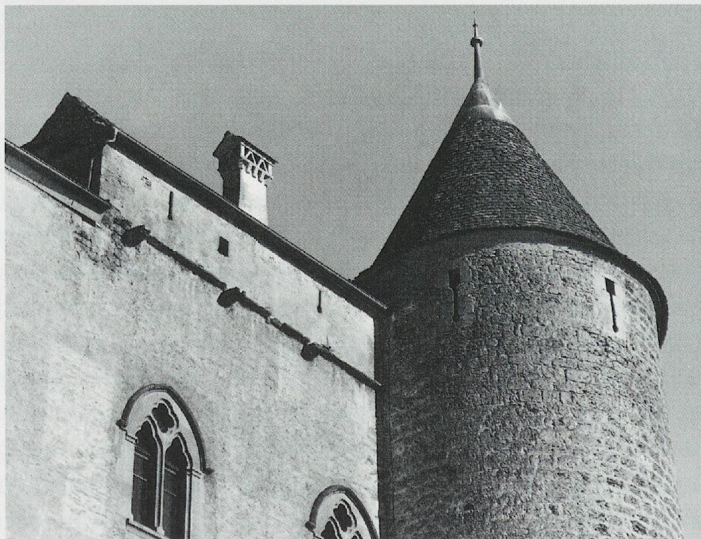
Comme à Aigle, dont la reconstruction n'a dû être en définitive qu'une reconstitution, certes plus trapue, du château antérieur, la conception défensive du château de Grandson adoptée par LL.EE. de Berne et Fribourg reste celle de la fin du Moyen Âge, aux nécessaires adaptations des meurtrières pour l'emploi des armes à feu près. À la suite du mouvement commencé sous les Chalon, la résidence est concentrée dans le grand corps de logis sud; celui-

752

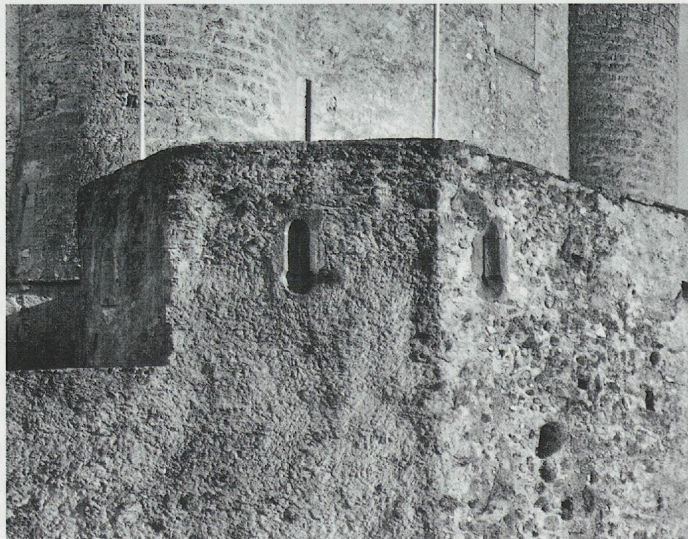


**752.** Château de Grandson, tour hémicirculaire sud-ouest. Meurtrière en croix et trou de serrure de l'époque Chalon (vers 1473–1475), ayant remplacé une archère, percée dans les parties basses de la tour et permettant le tir horizontal sur la lice-terrasse dominant le bourg de Grandson. Etat en 1985. (D. de Raemy)

753



754





**755.** Château de Grandson, boulevard à l'extrémité nord des lices-terrasses dominant le bourg, détail des faces nord-est. Etat en 1986. La partie amont est dotée d'une meurtrière en croix à trou de serrure attribuable à la main-d'œuvre des Chalon, vers 1473–1475 sans doute. La partie aval, dès la césure verticale, a été rebâtie par Pierre Dagon en 1501 et percée de trois meurtrières à large ébrasement extérieur. (D. de Raemy)

**756.** Château de Grandson, couronnement de la tour hémicirculaire sud-ouest, vue vers le sud-ouest. Au-dessus de l'appareil en pierre jaune de Hauterive, caractérisant le parapet du début du XIVe siècle, la meurtrière à fenêtre d'observation et à trou de serrure, ainsi que le couronnement de brique, sont l'œuvre de Pierre Dagon en 1501. Cette date correspond à l'année d'abattage de certains bois formant la charpente, mais d'autres ont été coupés en 1493. Etat en 1986. (D. de Raemy)



ci reçoit une nouvelle charpente et deux planchers intermédiaires soutenus par une forte poutraison, le tout fait d'épicéas abattus durant l'automne-hiver 1487–1488<sup>296</sup>. Le toit est recouvert de tuiles qui remplacent les lauzes apparues dès 1426<sup>297</sup> (fig. 757). En revanche, les murs pignons à redents, autre trait caractérisant le passage des Chalon, rares en nos régions mais très fréquents dans leurs anciens territoires, outre-Jura, sont conservés. Les accès se font par des escaliers et des galeries en bois accrochés contre les façades nord et ouest. En 1536, le bailli Jacques de Tribolet fait définitivement démolir les corps de logis occidentaux du «petit château» et, peut-être aussi, abandonne l'aile orientale de l'ancienne *stupha*. Là, au-dessus des celliers, seul le niveau de plain-pied donnant sur la cour intérieure abrite des annexes recouvertes de toits en appentis reposant sur le mur transversal médian.

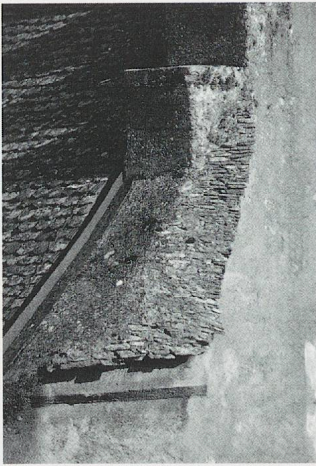
Des changements radicaux interviennent dès 1716 dans les aménagements de la résidence. Les trop hautes et trop vastes salles sont subdivisées par deux planchers supplémentaires<sup>298</sup> qui viennent s'intercaler entre ceux de 1488. Lors de cette même étape, un mur longitudinal est dressé des celliers jusqu'au troisième niveau, pour aménager un corridor intérieur donnant sur les diverses pièces, jusque-là desservies par les escaliers des galeries (cf. fig. 382). Une nouvelle «salle des armoiries» (*Schiltsaal*) est ornée des armes des baillis par le peintre Jean-Nicolas-Charles Sidler, qui habitait alors à Grandson (voir pp. 713 et 718). Fortement restaurées, ces armoiries peintes sur panneaux de bois ont été remontées à l'hôtel de ville dans la salle du Conseil communal. Tous les travaux, en particulier ceux de maçonnerie, sont exécutés par l'architecte Jean-Gaspard Martin, qui écarte la main-d'œuvre locale en faisant venir celle avec laquelle il collabore à Yverdon, comme Stéphane Welti, chargé de la charpenterie, les menuisiers Barrelet et Merle, le gypcier Dombre ou encore le potier de terre Gendroz, à qui on confie la facture de six fourneaux<sup>299</sup>. Lors de ce chantier, la grande façade sud du côté du lac reçoit certainement des fenêtres «à la nouvelle mode», à encadrement simplement rectangulaire (fig. 758). La métamorphose de la résidence selon les canons du XVIIIe siècle se poursuit en 1757 lorsque les dépendances, situées alors contre la courtine nord derrière le mur de l'ancienne cuisine médiévale, sont entièrement reconstruites. L'année suivante, ce dernier mur est démoli, les galeries extérieures supprimées et remplacées par l'actuelle cage d'escalier qui met en communication ces dépendances avec les divers étages du grand corps de logis sud<sup>300</sup> (fig. 759). De ces aménagements du XVIIIe siècle ne subsistent de plain-pied sur la cour qu'un très beau fourneau à tourelle de 1758 attribuable à l'Yverdonnois Pavid, et au premier étage (partie supérieure de l'*aula* médiévale) divers poêles de la fin du XVIIIe siècle et un plafond peint de volutes végétales dans les entrevous.

Au Moyen Âge déjà, en 1474 en tout cas, les lices ne sont pas qu'une zone défensive mais également des jardins de plaisance, en particulier la grande terrasse inférieure soutenue par les braies à contreforts donnant dans le lac.

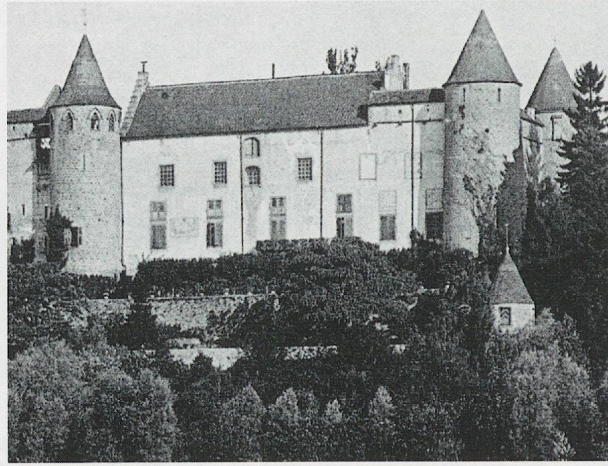
**753.** Château de Grandson, façade sud du corps de logis oriental et tour orientale, détail des couronnements. Etat en 1998. Toute la partie supérieure de la tour a été refaite intégralement autour de 1500 (charpente datée de 1510 par dendrochronologie), alors que le parapet du chemin de ronde de la courtine, du début du XIVe siècle, n'a été que remanié à cette même époque, percé d'une alternance de meurtrières à trou de serrure (il s'agit en fait des fentes de guet du chemin de ronde primitif simplement évasées dans leur partie basse) et de fenêtres de surveillance rectangulaires, éléments qui se retrouvent mis l'un sur l'autre dans le parapet de la tour. (Fibbi-Aeppli)

**754.** Château de Grandson, boulevard à l'extrémité nord des lices-terrasses dominant le bourg, vue du nord. Etat en 1998. Le boulevard commandait les abords de la porte de ville située légèrement à l'arrière en contrebas et était situé en face du débouché de l'ancienne route de Neuchâtel (actuelle rue des Colombaires). Edifié en 1501 par le maître maçon Pierre Dagon. (Fibbi-Aeppli)

757



758



**757.** Château de Grandson, grand corps de logis sud, restes de la couverture de lauzes posée sous les Chalon en 1426–1427 par le couvreur Pierre Tateret, à proximité du mur pignon occidental. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**758.** Château de Grandson, façades côté lac du grand corps de logis sud et du corps de logis oriental, vers 1895, avant les travaux de restauration conduits par Otto Schmid pour les Blonay en 1913. Les fenêtres à simple encadrement rectangulaire ajouraient le corps de logis oriental, qui n'avait plus l'ampleur de celui du Moyen Âge, recouvert d'un toit en appentis partant au-dessous du chemin de ronde et s'appuyant sur le mur médian qui séparait la *camera domini* de la chambre de l'artillerie (cf. fig. 384). Comme l'*aula*, la *camera domini* avait été subdivisée par un niveau intermédiaire. Chaque double fenêtre a dû être aménagée dans une grande embrasure à niche et à coussièges sous une voûte en arc brisé. (Musée de l'Elysée, Lausanne)

759



**759.** Château de Grandson, cour intérieure, la cage d'escalier de 1757, construite à l'emplacement de l'ancienne façade occidentale des cuisines médiévales. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

**760.** Château de Grandson, lice-terrasse inférieure sud. Le pavillon d'été (*Sommerhaus*), cité pour la première fois en 1679, paraît avoir été reconstruit lors des travaux de 1737–1739. Il est appuyé contre les braies. Etat en 1986. (D. de Raemy)

760



761



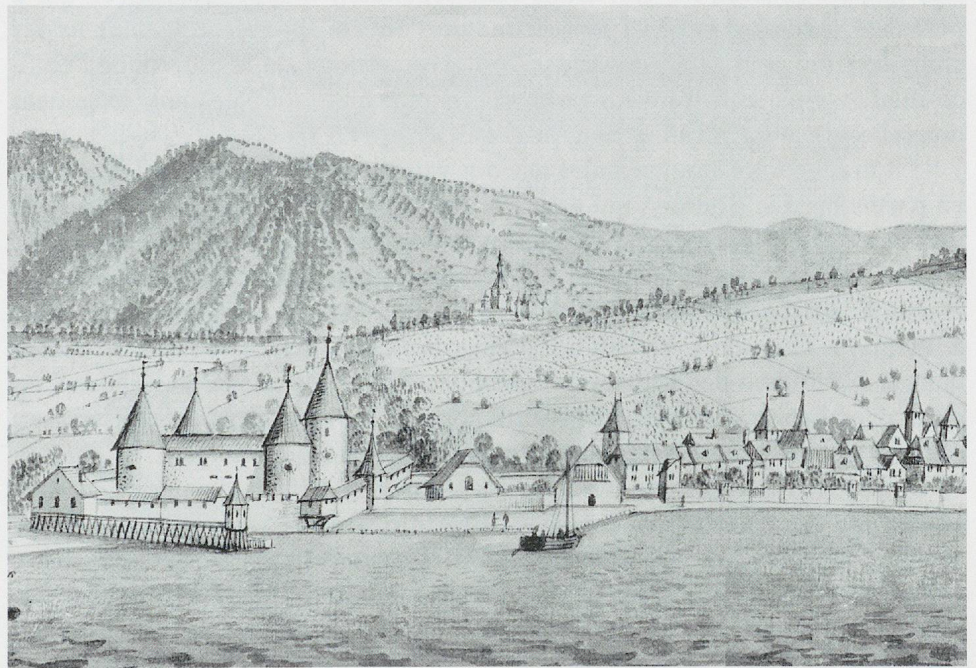
**761.** Château de Grandson, deuxième porte, vue depuis l'espace défini par l'ancienne barbacane d'entrée, ayant abrité les écuries à l'origine, 1737–1739. Au-dessus, les armes sculptées d'Othon II de Grandson, provenant de l'ancien couvent des Cordeliers de Grandson, placées ici au XIXe siècle, après la démolition de l'église de ce dernier. On aperçoit également les restes des consoles à trois corbeaux, en grès de La Molière, ayant soutenu les mâchicoulis d'une grande bretèche, démolie en 1737 certainement. Etat en 1985. (D. de Raemy)



**762.** Château de Grandson, grille en fer forgé de 1758 prise sur d'anciens matériaux ferreux récupérés au couvent des Cordeliers. Les deux écus rococo reçoivent les armes de Berne et Fribourg par un peintre Droz du Locle. Etat en 1986. (Cl. Bornand)

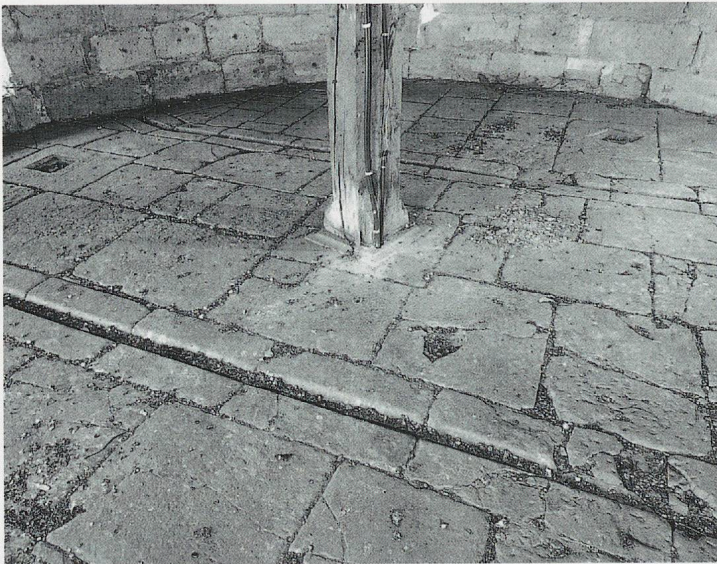
Au XVIII<sup>e</sup> siècle, leur caractère défensif est définitivement gommé, en plusieurs étapes. Hormis à l'est des terrasses sud, les crénelages et échauguettes défensives disparaissent au profit de simples garde-corps recouverts de dalles en grès coquillier. En particulier les murailles contenant la terrasse supérieure au pied sud du « carré savoyard » et celle longeant la grande courtine nord sont profondément remaniées, en 1737 d'après le millésime gravé sur le garde-corps de la première, afin d'établir, par un remblai, un niveau horizontal pour faciliter les circulations. Ce niveau est porté à la hauteur de la zone de l'entrée au sud. Les lices ouest et nord sont également établies sur un même plan horizontal, ce qui fait disparaître les meurtrières du boulevard à l'ouest, lesquelles sont désormais enterrées.

Lors de cette campagne de 1737, on édifie une fontaine sur la terrasse inférieure et l'on reconstruit le pavillon d'été (*Sommerhaus*) déjà cité en 1679, le tout en pierre jaune de Hauterive et ornementé de bossages à refend dans un esprit maniériste archaïsant (fig. 760). La terrasse supérieure est reliée à la terrasse inférieure par un escalier placé contre la braie orientale. Les trois portails d'entrée qu'il fallait franchir dès la place du Château sont également remaniés cette année-là : ils reçoivent leur encadrement en pierre jaune de Hauterive, en plein cintre pour le premier, en anse de panier pour le deuxième (fig. 761) et en plein cintre mais de dimensions plus modestes pour le troisième ; ils perdent leurs échauguettes défensives. Ces travaux sont bien attestés par les comptes du bailli Samuel de Muralt, qui dépense plus de 11000 florins entre 1737 et 1739<sup>301</sup>. L'accès aux jardins par la terrasse supérieure est fermé par une belle grille de fer forgé en 1758. Celle-ci est surmontée de deux écus d'esprit rococo, peints à l'origine aux armes de Berne et Fribourg<sup>302</sup> (fig. 762).



**763.** Vue de Morges par Albrecht Kauw, 1676. La façade orientale du château est ajourée par les fenêtres à meneau et par des canonnières au niveau des celliers. Du côté de la ville, le château était protégé par des braies très développées et par la zone des commons et des jardins, faisant office de dégagement. Contrairement à Yverdon, cette zone n'a pas été transformée en place urbaine ; le château paraît donc beaucoup plus isolé de son bourg voisin, dont on voit les halles qui en punctuaient l'extrémité. (MHB, Stefan Rebsamen)

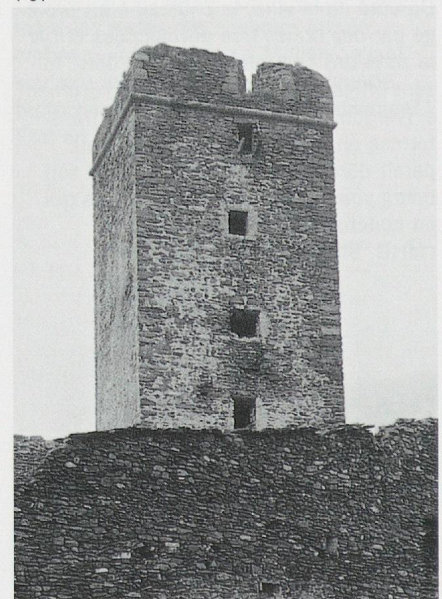
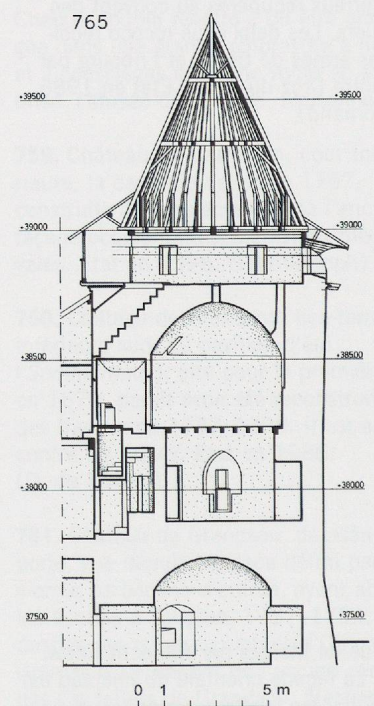
■ **Morges** – Au contraire d'Yverdon, le château de Morges (fig. 763) n'a pratiquement pas été réparé par les Savoie après les guerres de Bourgogne<sup>303</sup>. Un document de 1482 nous apprend qu'il avait entièrement brûlé. Seule la grande tour reçoit en 1496–1497 une nouvelle charpente pour abriter les prisons. Jusqu'à la conquête bernoise, le château ne remplit que cette seule fonction carcérale. On y enferme, à cette période, de très nombreux prévenus de sorcellerie rapidement jugés, condamnés et exécutés. Le gros œuvre du reste de la forteresse, exposé aux intempéries pendant plus de 60 ans, a par conséquent



été très endommagé. LL.EE. ouvrent le chantier de «réhabilitation» en 1540, après l'achèvement de la restauration du château d'Yverdon. Il faut alors entièrement reconstruire les maçonneries sur pratiquement toute la moitié supérieure de l'édifice, hormis la grande tour, mieux conservée. Si l'on continue à utiliser la molasse locale, l'intervention se différencie de l'édifice médiéval par un appareil plus grand et par les trous de pinces à lever. L'importance de la reprise a permis la réalisation d'un édifice vraiment adapté à l'artillerie, en une conception beaucoup plus achevée que la simple insertion de meurtrières au gré de l'obturation de percements anciens. Dans leur gabarit général, les élévations sont cependant très proches de ce qui a préexisté, si ce n'est que les tours secondaires ont été abaissées à la hauteur des coursiers des courtines. Les dispositions géométriques et régulières de l'édifice médiéval se sont trouvées particulièrement bien adaptées aux exigences nouvelles de la fortification de type renaissant.

On rencontre à nouveau les maçons valsésiens qui ont œuvré à Yverdon, en particulier Uli Bodmer, qui assure la direction d'un grand chantier pour la dernière fois de sa carrière, puisqu'il meurt en 1544; il est secondé par Pierre et Jean Bodmer. La conception des travaux reviendrait cependant à Veltin Hersinger, à identifier peut-être avec ce maître Velti qui a également travaillé à Yverdon. Comme à Yverdon, l'édifice bénéficie des matériaux récupérés dans la démolition des édifices religieux désaffectés à cause de la Réforme, en particulier l'ancien couvent des Cordeliers de Morges, dont on retrouve en remploi de nombreux éléments sculptés et des dalles funéraires.

Dans la moitié inférieure, les percements défensifs médiévaux sont remplacés par des meurtrières rectangulaires horizontales ou verticales à large ébrasement extérieur. Celles-ci équipent logiquement la partie supérieure, complétant le parapet d'artillerie très épais à la base (1 m) et arrondi dehors, rythmé régulièrement par des «créneaux» fortement ébrasés pour les bouches à feu. Les nouveaux chemins de ronde, tant sur les tours que sur les parapets, étaient à ciel ouvert; sur les premières, on aménage d'ailleurs des plateformes étanches formées de grandes dalles de calcaire soigneusement ajustées et liées par un «mastic» à la chaux (fig. 764). Des rigoles, se prolongeant à l'extérieur des parapets par des gargouilles, assuraient l'évacuation des eaux pluviales. Les sommets des tours sont renforcés par des voûtes; celles-ci sont percées de canaux verticaux placés à l'aplomb des canonnières ménagées dans les étages inférieurs, pour assurer une meilleure ventilation visant à dissiper les fumées que provoquait le tir des armes à feu; ils débouchaient simplement sur les plateformes près des parapets (fig. 765). L'accès à celles-ci se faisait depuis les



**764.** Château de Morges, plateforme de la tour circulaire ouest, avant 1548. Etat en 1979. On observe les trois premières assises du parapet, formé d'un gros appareil de blocs de molasse percés en leur centre d'un trou de pince. Les deux rainures assuraient l'évacuation des eaux pluviales avant que la tour reçoive une toiture non prévue à l'origine. Les fumées produites par les pièces d'artillerie équipant la salle voûtée inférieure étaient évacuées par des conduits dont on voit les orifices carrés. (Fibbi-Aeppli)

**765.** Château de Morges, coupe de la tour nord-ouest. Les niveaux inférieur et supérieur ont reçu une voûte maçonnée lors du chantier de 1540-1548. La voûte supérieure a été percée de conduits d'aération; sur elle s'appuie un escalier à rampe droite partant du niveau de surcomble pour aboutir au couronnement défensif de la tour protégé par le parapet en quart de rond. Au-dessus de l'escalier, passe le chemin de ronde faisant le pourtour du château, sans interruption à l'origine. Le niveau médian a conservé son aménagement en chambre de retrait, telle qu'elle a été conçue lors de la reconstruction de 1407, dotée d'une baie à coussiège, d'une cheminée murale en arc surbaissé et d'une vaste embrasure murée dans laquelle sont ménagées deux portes côte à côte ouvrant certainement sur des latrines. Il fallait passer par l'espace de l'escalier à vis pour entrer dans ce retrait depuis la *camera domini* adjacente. Ce même passage donnait également sur l'escalier puis la galerie extérieure accrochée contre la courtine sud et dominant le jardin-verger d'agrément. (AAM, relevé: D. Mauroux, M. Rast, F. Wadsack; mise au net: D. Mauroux)

**766.** Château de Morges, chemin de ronde de 1540-1548, couvert d'une toiture vers 1570 ou 1580. Etat en 1979. (Fibbi-Aeppli)

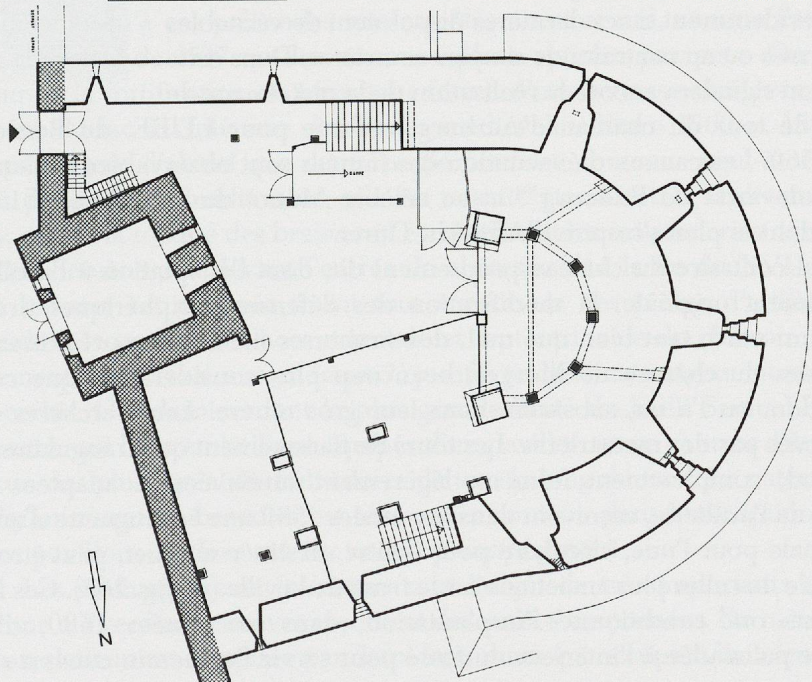
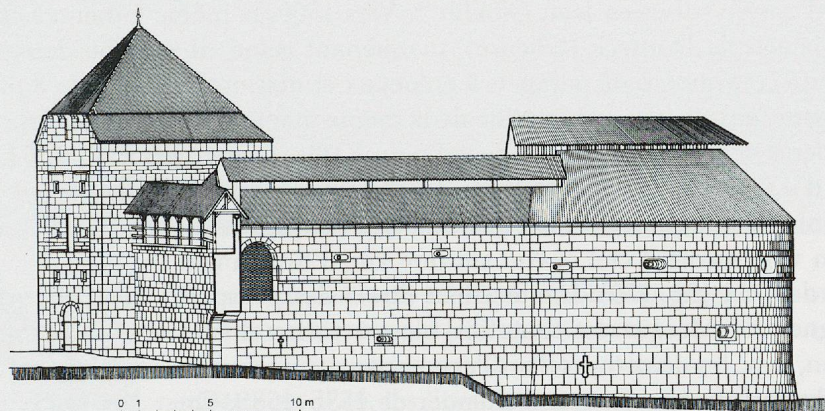
**767.** Château de Montjovet (Val d'Aoste), grande tour carrée de la première moitié du XIIIe siècle (?). Etat en 1992. Le parapet a été adapté pour l'artillerie. (D. de Raemy)

**768.** Fribourg, la tour carrée des «curtils novels» et le grand boulevard, ce dernier édifié vers 1490. Le grand boulevard a renforcé la quatrième enceinte occidentale de Fribourg construite entre 1397 et 1416, entre la porte de Romont et celle de Morat. Les percements défensifs sont des canonnières à ébrasement extérieur ou des meurtrières à croix et à trou de serrure. Sur le plan, on remarque la position des canaux de fumée à l'extrémité de la niche. (SBC-FR, Augustin Genoud)

combles – abaissés par rapport à ceux du Moyen Âge – par un escalier très raide percé dans l'épaisseur de la tour et reposant sur la voûte dans sa partie supérieure. La trémie est entourée d'une sorte d'encadrement saillant pour éviter l'écoulement des eaux. Ce dispositif, achevé vers 1548, ne donne pas entière satisfaction: l'étanchéité des plateformes n'est pas parfaite et les canaux d'évacuation des fumées n'ont pas l'efficacité souhaitée. Les tours sont alors couvertes de toitures dès 1552-1553 par le charpentier Claude Vigny; les chemins de ronde reçoivent les leurs vers 1570 ou 1580, appuyées sur une imposante sablière, assemblage de poutres en chêne reposant sur le parapet (fig. 766).

Seul cas en Suisse romande, la plateforme de tir de Morges a pour antécédents célèbres celles du château Saint-Ange à Rome (vers 1493), du château de Salses, en Roussillon (dès 1497) ou encore du château disparu de Dijon, commencé en 1477, ces deux derniers adoptant également un plan rectangulaire cantonné de tours mais enfoncées dans le sol, aux maçonneries beaucoup plus fortes et aux défenses déjà très déployées en profondeur. Certaines fortifications médiévales connaissent également une transformation de ce genre. Ainsi, la tour Constance à Aigues-Mortes a aussi reçu, à une époque indéterminée mais avant 1596, une plateforme d'artillerie protégée de parapets arrondis<sup>304</sup>. En val d'Aoste, peut-être également l'œuvre de maçons val-sésiens, le château de Montjovet, en particulier sa grande tour quadrangulaire, a subi une transformation semblable, sans qu'on en connaisse la date, mais assurément à une époque plus tardive que l'entrée en possession de ce site (cédé par les Challant en 1438) par le duc Amédée VIII de Savoie<sup>305</sup> (fig. 767).

768





**769.** Soleure, enceinte orientale, la porte de Bâle dans le prolongement nord du chevet de l'ancienne collégiale Saint-Ours. Etat vers 1920. Le maître d'œuvre valsésien Jean Gibelin est chargé en 1502 et 1504 de l'édification de cette porte à deux tours d'artillerie, le tout pour une somme de 3000 livres environ. (AFMH)

Plus près de nous, le grand «boulevard» de Fribourg (vers 1490) (fig. 768) ou encore la porte de Bâle à Soleure sont des modèles possibles; cette dernière devait d'ailleurs comporter un parapet arrondi à créneaux, et non à meurtrières comme on le voit actuellement (fig. 769), lequel protégeait une plateforme à ciel ouvert, le tout réalisé selon un second contrat de 1504 par le maître d'œuvre valsésien Jean Gibelin<sup>306</sup>. Vers 1500, le même Gibelin renforce le château de Dorneck (Soleure), maintenant ruiné; il y édifie des tours d'artillerie couronnées de parapets à créneaux et merlons arrondis de 8 pieds d'épaisseur (env. 2,40 m) et modifie de la même manière qu'à Morges les couronnements des tours circulaires de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>307</sup>. En 1543–1554, un maître d'œuvre local, Jean de Dornach, dresse une ample tour-boulevard d'artillerie aux très épaisses maçonneries, que l'on voit encore à ciel ouvert sur une vue d'Emmanuel Büchel de 1754 (fig. 770). L'antécédent direct des parapets curvilignes de Morges est toutefois bien à rechercher à Yverdon, avec les deux tours d'artillerie venues renforcer les braies du château lors du grand chantier de 1536–1539. On ne sait évidemment si ces dernières disposaient de véritables plateformes ou au contraire de simples coursières. Dans cette lignée, on signalera encore la réalisation de la plateforme de la grande tour du château d'Aarburg, réalisée pour LL.EE. de Berne en 1557–1560. Les canaux d'évacuation des fumées sont observables également au «boulevard» de Fribourg<sup>308</sup> et au célèbre Munot de Schaffhouse (1563–1585), dont le plan s'inspire d'Albrecht Dürer.

Au contraire du château proprement dit, dont l'adaptation à l'artillerie est vraiment originale, la modification des défenses périphériques tire au maximum parti, tant bien que mal, des structures médiévales préexistantes. Les braies du château de Morges, beaucoup plus considérables que celles d'Yverdon, on l'a vu, subsistent dans leur gros œuvre. Leurs archères sont remplacées par des meurtrières. Les tours de flanquement quadrangulaires du front sud, complètement fermées, légèrement surélevées et adaptées aux besoins de l'artillerie, reçoivent dans les années 1580 une échauquette d'angle, polygonale pour l'une, circulaire pour l'autre, destinée au guet, peut-être sur le modèle de celles plus anciennes sur le front de la ville (cf. fig. 267). Ces flanquements ont conditionné l'implantation, dans les années 1680, d'une enceinte palissadée à l'intérieur du fossé pour servir de chemin couvert som-

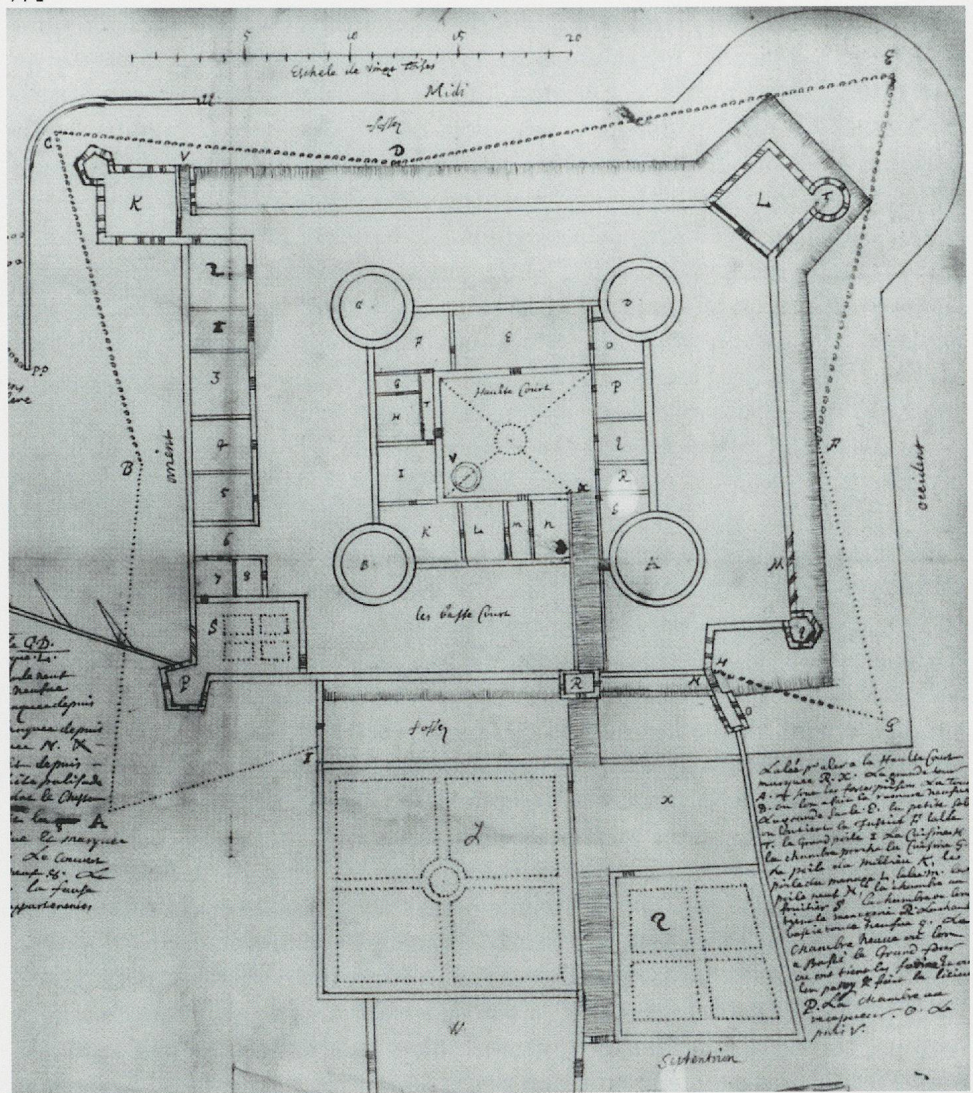
770



**770.** Château de Dorneck (canton de Soleure), selon un dessin à la plume d'Emmanuel Büchel, 1754. Les imposantes ruines de ce château sur les collines boisées à l'est de Dornach ont perdu leur appareil défensif sommital. Les parties les plus anciennes sont de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, édifiées par les comtes de Thierstein. Endommagé en 1499 par le siège des armées impériales lors de la guerre de Souabe, il est considérablement renforcé par la ville de Soleure qui en était alors la propriétaire. L'ouvrage est confié à Jean Gibelin, qui œuvrait également à l'enceinte de Soleure. À l'extrémité nord (à gauche sur la vue), la tour de l'enceinte nord et l'imposant boulevard sont l'œuvre d'un maître Jean de Dornach en 1543. (Öffentliche Kunstsammlung Basel, Kupferstichkabinett)

771. Morges, plan du château vers 1690. L'enceinte palissadée est représentée sous la forme du tracé pointillé. Ce plan est précieux, car il permet une vision globale d'un siège baillival qui a dû tirer parti d'un grand château médiéval avant les transformations du XVIII<sup>e</sup> siècle, tant sur le plan militaire et défensif – important à Morges – que dans ses aspects résidentiels. Il indique les subdivisions intérieures des corps de logis et leur dénomination.

1. Grange neuve. 2-3. Deux écuries. 4-5. Deux vieilles écuries. 6. Couvert neuf. 7. Etable à porcs. 8. Petit corps de garde neuf. K. Grand corps de garde neuf. L. M. Embrasures neuves. N. Canonnières. O. Galeries. R. Tour sur la porte. S. Terrasse. V. Fausse porte sous le corps de garde. W. Halles appartenant à la ville. a. Grande tour où sont les fortes prisons. d. Tour où l'on a fait la ramure neuve. e. Grande salle. f. Petite salle où l'on tient la justice. g. Chambre proche de la cuisine. h. Cuisine. i. Grand poêle. k. Poêle du milieu. l. Poêle de ménage. m. Allée. n. Poêle neuf. o. Chambre du receveur. p. Chambre neuve où l'on a bâti le four. q. Chambre neuve. r. Chambre. s. Chambre au fruitier. v. Puits. (MAH-BE)



maire (fig. 771). Chacune de ses faces est en effet commandée par les ouvrages saillants des braies décrits ci-dessus qui jouent alors le rôle des bastions exigés par les règles de la fortification en vigueur à cette époque.

Plus tard, peut-être en 1736, les lices extérieures au pied des braies sont étendues jusqu'à ces palissades sur les côtés ouest et sud, comme l'atteste le plan cadastral de 1737 qui les nomme «place appelée parapet». On a aussi recours à la fortification de terre sous forme d'une terrasse surélevée, placée du côté du lac à l'intérieur des braies médiévales. Entre 1560 et 1580, elle n'apparaît tout d'abord que dans l'angle nord-est, contenue peut-être par les murs des cuisines médiévales; elle est ensuite étendue très tardivement, en 1736, contre la totalité des braies sud en réutilisant les maçonneries des dépendances, démenagées devant l'entrée du château. Si, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, cette terrasse est destinée avant tout à recevoir des pièces d'artillerie qui défendent le port et les faces orientale et septentrionale du château, l'agrandissement de 1736 est surtout (aussi?) justifié par leur aménagement en jardins suspendus. Ces derniers font la plus grande fierté du bailli Samuel-Frédéric Fasnacht, qui les a embellis et équipés d'un pavillon en se vantant d'avoir établi «un des plus agréables belvédères de tout le long du lac». Le paternalisme de l'administration bernoise est tout entier contenu dans l'inscription portée sur ce pavillon: *o felices sub hoc cælo et principe gentes!*

Les aménagements intérieurs sont l'objet de très importants travaux. Comme à Yverdon, les caves reçoivent des voûtes maçonnées. De même, l'entrée au château est canalisée par deux forts murs qui occupent l'ancienne cour

de dégagement de la grande tour, afin de donner plus d'ampleur à l'aile nord adjacente. Les façades intérieures sont entièrement reconstruites, mais sur un seul niveau, au contraire d'Yverdon. Si l'on fait abstraction des transformations et des fac-similés du siècle passé, ces façades sur cour sont ouvertes de portes et baies présentant toutes une importante gorge bien caractéristique du XVI<sup>e</sup> siècle. Certaines fenêtres adoptent un triplet avec jour central plus élevé, ce qui témoigne de l'influence alémanique. Les corps de logis sont recouverts de charpentes en appentis dont l'allure générale suggère l'aspect de celles du château d'Yverdon au Moyen Âge, même si elles sont beaucoup plus pentues, ménageant ainsi un étage de surcomble. Elles sont accrochées à la face interne des courtines par une série de poteaux qui complètent la section triangulaire des fermes avec leurs chevrons et leurs tirants.

Les appartements privés et les locaux officiels sont répartis dans l'unique niveau sur cour, parti semblable à celui d'Yverdon. Puisque le choix leur a été donné à Morges, LL.EE. ont renoncé à l'étage supérieur pour des raisons défensives d'une part, et, d'autre part, parce qu'ils préféreraient stocker les céréales dans un grenier spécifique, un *kornhaus*, à l'intérieur de la ville, comme c'était en général la règle dans les territoires souverains ou sujets de Berne. Le plan de 1690 montre que l'éventail des pièces est très semblable à celui des autres résidences baillivales. Leurs dispositions ne sont en revanche pas strictement les mêmes que celles observées à Yverdon, pourtant aménagées dans un édifice à la configuration générale très proche. Ce fait permet de mettre en évidence la souplesse de conception de ces aménagements, tributaires des désirs de ceux qui les faisaient réaliser, à savoir les baillis, pour autant que les instances supérieures fussent convaincues du bien-fondé de leur demande et leur accordassent les fonds nécessaires. Certains points communs apparaissent tout de même. Les appartements privés se développent autour d'une pièce d'angle, ici le «poêle du milieu» K avec le «poêle du ménage» L et le «grand poêle» I (cf. fig. 771). Cette salle se trouve à proximité de la cuisine qui, comme à Yverdon, est précédée d'un vestibule intérieur. Dans l'aile sud, la grande salle, où étaient peintes en frise murale les armoiries bernoises, abrite également les cérémonies les plus officielles. Elle est flanquée à l'est de la salle d'audience, servant, de même qu'à Yverdon, de salle de justice, et à l'ouest de la chambre du receveur. Les deux dernières devaient en effet desservir la première dans les cas les plus solennels (grosses affaires de justice, mise des dîmes, etc). Comme à Yverdon ou à Nyon, la salle d'audience, proche de la cuisine, a également été utilisée comme salle à manger. On peut imaginer les locaux de service, tels les fours, les bains, la lessiverie, les chambres des domestiques, installés dans l'aile occidentale.

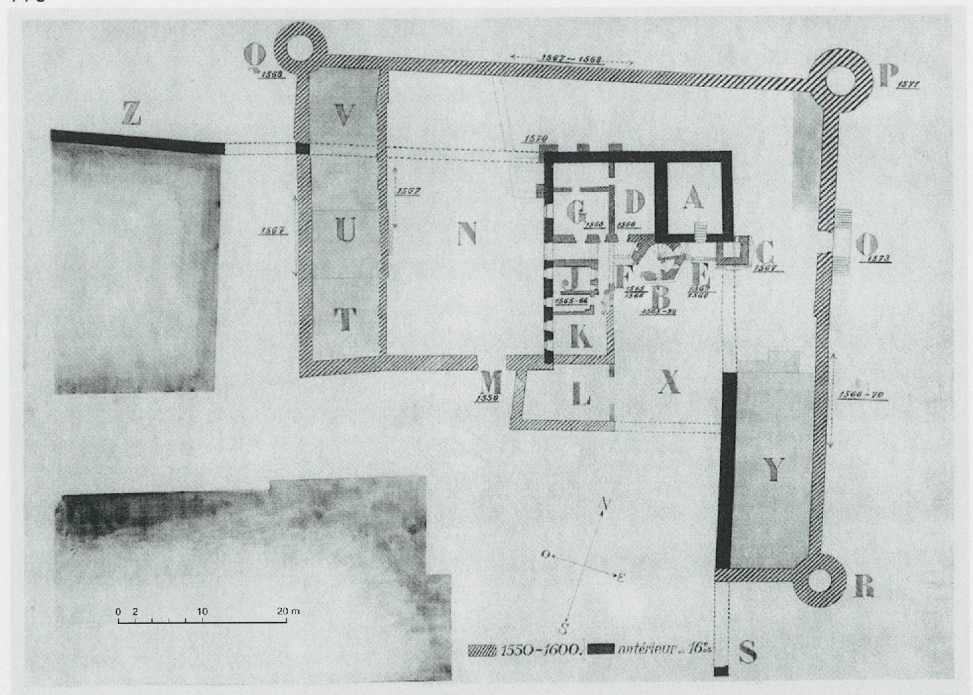
L'appartement baillival a été orné de riches peintures, dont il ne reste plus que quelques fragments épars. Elles résultent de plusieurs campagnes, de 1550, de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et de la fin du suivant. L'aile orientale a conservé les aménagements du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui témoignent de l'agrandissement des appartements baillivaux. De façon analogue à ce qui s'est passé à Yverdon, le bailli obtient la conversion de l'ancienne cuisine en salon, dont il reste la porte monumentale à deux vantaux de noyer et un fourneau de faïence blanche de 1787 au décor grenat, sur lequel le bailli en place, Carl von Ryhiner, a fait représenter son domaine de «Hubelgut». La cuisine est rejetée dans la grande salle de l'aile sud que l'on subdivise alors. Le volume de la salle d'audience est aujourd'hui conservé, avec ses lambris de hauteur à panneaux rectangulaires des années 1780, son plafond gypsé et son poêle de faïence, et agrémenté encore d'une cheminée à manteau ouvragé en noyer, de 1736 peut-être (fig. 772). Si la tendance est, comme partout ailleurs, à la subdivision des espaces anciens pour obtenir des pièces plus confortables et plus intimes, le corridor intérieur ne s'est pas imposé aussi systématiquement qu'à Yverdon,

772



772. Château de Morges, aile sud, rez-de-chaussée sur la cour intérieure, ancienne salle d'audience. Cheminée à manteau de noyer présentant un décor de palmettes archaïsant d'esprit Louis XIV. (Cl. Bornand)

**773.** Plan du château d'Avenches, selon Albert Naef, 1902. La grande tour médiévale A, avec son corps de logis adjacent G, D et ses courtines, définissait la maison forte que l'évêque rachète et reconstruit en partie en 1481, après les guerres de Bourgogne. Elle occupe l'angle nord de l'enceinte de la ville reconstituée par un traitillé. La cour X étant entièrement fermée à l'origine, l'accès se faisait par la porte M donnant sur une basse-cour N où se trouvaient les dépendances agricoles telles qu'écuries, étable et grange. Le mur extérieur, flanqué à ses angles de tours circulaires, a certainement récupéré le tracé des lices dédoublant à la fin du Moyen Âge l'enceinte de la ville. Les lices récupérées ainsi pour la basse-cour du château ont abrité à l'est un vaste grenier, accessible depuis la cour X par des galeries s'appuyant contre le mur sud, maintenant disparu. (NAEF 1902, planche IV)



sans doute parce que les avants-toits, situés bien plus bas sur la cour, offraient une protection plus efficace.

■ **Avenches** — Si les valsésiens Pierre et Uli Bodmer, payés par le bailli d'Yverdon, réalisent un grenier essentiellement en bois en 1547-1550, les grands travaux de transformation du château d'Avenches par LL.EE. débutent véritablement en 1565 sous la direction non pas d'un maître d'œuvre valsésien mais d'Antoine Ballanche, à la fois architecte et sculpteur, de Neuchâtel<sup>309</sup>; il est supervisé par l'architecte Uli Jordan, qui joue sans doute un rôle d'expert pour LL.EE. de 1569 à 1574. Envoyé de Lausanne, il procède aux métrés de contrôle avant de payer les entrepreneurs. C'est le premier chantier d'envergure de LL.EE. dans l'un de leurs châteaux baillivaux du Pays de Vaud après le traité de Lausanne de 1564, chantier qui va se poursuivre dans les décennies 1570 et surtout 1580. C'est également la transformation sinon la plus radicale, du moins la plus originale, voulue par LL.EE., d'une part parce qu'elle a été entreprise par un architecte de grand talent, d'autre part parce que les apports nouveaux ne se sont pas «noyés» dans la masse des maçonneries héritées du Moyen Âge; certes, l'édifice préexistant est de dimensions modestes si l'on se place face à l'échelle des grands châteaux médiévaux vaudois étudiés en première partie. L'intervention de Ballanche, sans doute guère plus onéreuse qu'ailleurs, tient en fait d'un placage, d'un décor qui a simplement dissimulé l'édifice préexistant, bien conservé<sup>310</sup>. Sortie indemne des guerres de Bourgogne, cette possession de l'évêque de Lausanne était dans un état de conservation suffisant pour ne pas nécessiter un important chantier dès la conquête. Toutefois l'édifice est entretenu dès 1537: une salle et des dépendances nouvelles sont créées, en particulier en 1547 un grenier sous la direction des frères Uli et Pierre Bodmer, qui dirigent la main-d'œuvre yverdonnoise chargée de façonner les bois nécessaires pour la charpente et les subdivisions intérieures, le tout aux frais du bailli d'Yverdon<sup>311</sup>.

Les origines médiévales du château d'Avenches remonteraient à une maison achetée par l'évêque vers 1360. En 1375, cette maison épiscopale comporte une imposante tour quadrangulaire placée exactement dans l'angle nord de l'enceinte de la ville, à laquelle est accolée une plus vaste *aula*, reconstruite intégralement avant 1481<sup>312</sup> (fig. 773). Cet ensemble pourrait comprendre

également le corps de logis ouest avec son pignon à redents et une cheminée en brique maintenant disparue, ornée d'une frise décorative caractéristique de l'apport piémontais des deuxième et troisième quarts du XV<sup>e</sup> siècle<sup>313</sup>. L'ensemble se présentait donc comme une maison forte urbaine avec tour, le tout encore en très grande partie conservé dans l'édifice actuel. Une cour fermée la précédait, dans laquelle se trouvaient sans doute les annexes. Ses côtés septentrional et oriental étaient les plus fortement défendus puisque formés de l'enceinte de la ville. On ne connaît pas en revanche l'aspect des courtines sud et ouest; dans la première, on localise l'entrée, conservée là durant la période bernoise.

Pour leur usage, les Bernois ont tiré le meilleur parti de ce qui préexistait. En effet, les travaux de Ballanche ont consisté à plaquer contre les bâtiments médiévaux une nouvelle façade abritant de simples galeries accédant à une tour-latrines et desservies par un escalier à vis, le tout présentant un riche décor caractéristique de la renaissance neuchâteloise d'inspiration française (fig. 774). Par leur simple existence à cet endroit et par la façon dont elles ont été en quelque sorte intégrées à la tour d'escalier à l'élévation singulière<sup>314</sup>, les

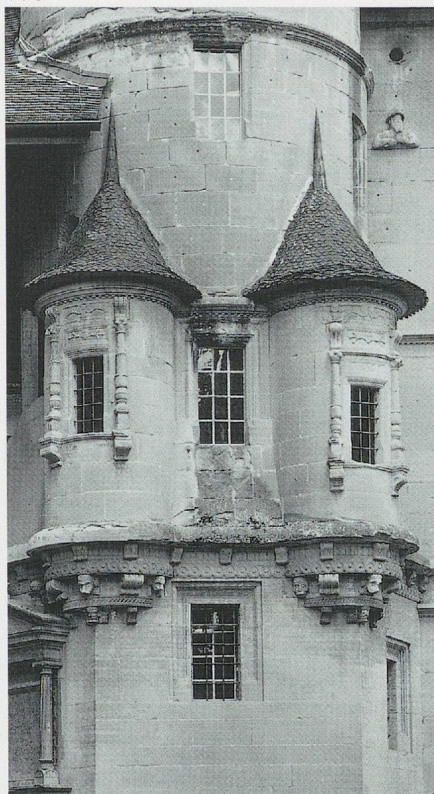
774



**774.** Château d'Avenches, vue vers le nord. Etat en 1995. Tour d'escalier, façade de la galerie et latrines plaquées entre 1565 et 1568 contre la grande tour quadrangulaire du XIV<sup>e</sup> siècle. (Cl. Bornand)

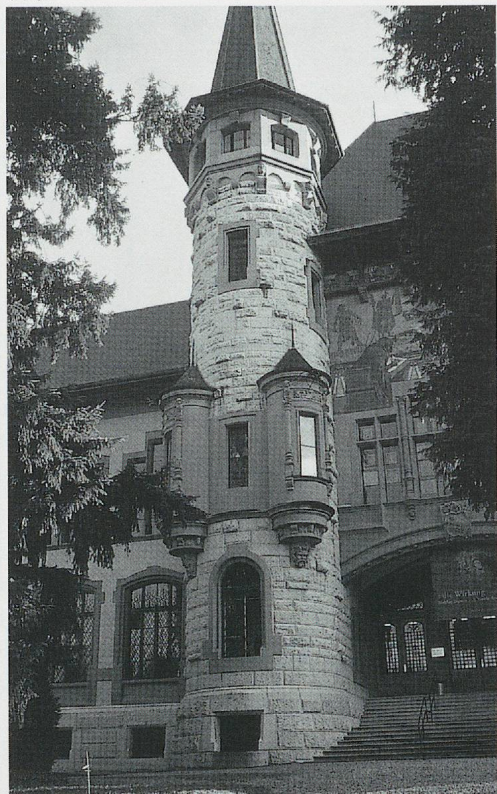
775

**775.** Château d'Avenches, les deux échauguettes de la tour d'escalier, 1565–1569. Etat en 1995. Leur encorbellement présente un décor très élaboré où les ressauts circulaires hérités de la tradition médiévale de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle alternent avec des modillons sculptés disposés l'un sur l'autre et évoquant un mâchicoulis. (Cl. Bornand)



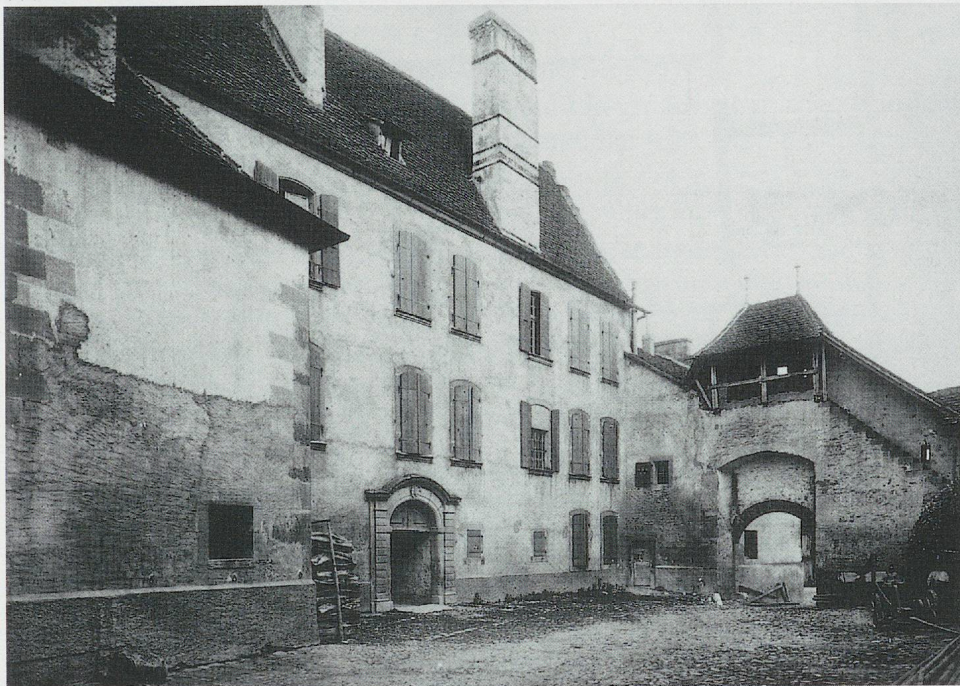
776

**776.** Berne, Historisches Museum. Etat en 2002. Cet édifice construit en 1892–1894 sur les plans d'André Lambert, quintessence de l'évocation du prestigieux passé de LL.EE. de Berne, a puisé une de ses sources d'inspiration dans la tour d'escalier du château de leur bailliage sujet d'Avenches, château que cet architecte avait relevé avec soin en 1872. (D. de Raemy)

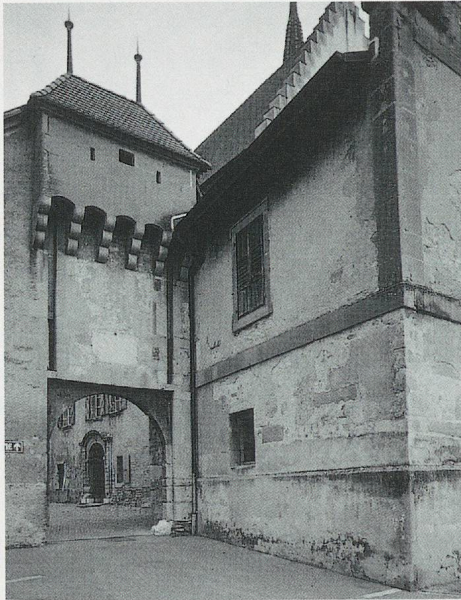


777

**777.** Château d'Avenches, cour N et façade occidentale du château, vue vers l'est. Etat en 1902. La façade reçoit son ordonnance classique en 1747, sur les plans de l'architecte Emanuel Zehender. (Fred. Boissonnas, 1902)

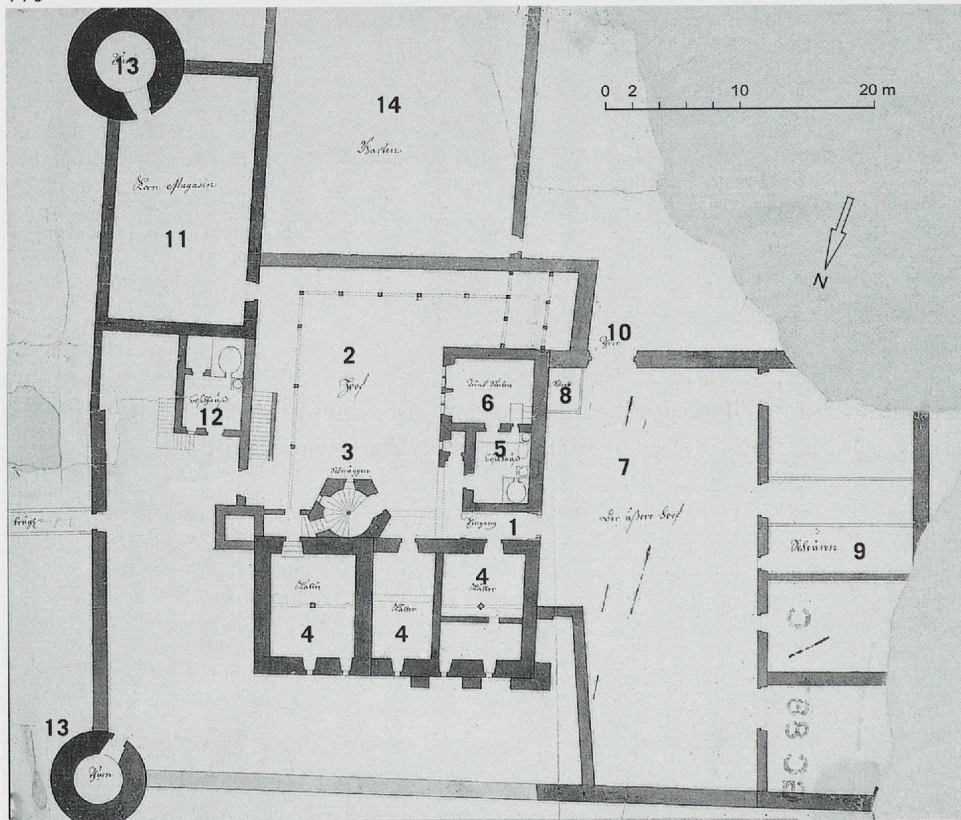


deux échauguettes, moins défensives que d'apparat (fig. 775, 776), sont un trait d'esprit maniériste tout à fait original et rare, ce qui souligne les qualités exceptionnelles, à la fois de sculpteur et d'architecte, d'Antoine Ballanche, qui a su faire preuve d'une belle inventivité dans le cadre, souvent très contraint, imposé par Berne pour l'aménagement de ses sièges baillivaux. La cour intérieure, bordée d'une galerie contre les courtines orientale (l'enceinte de ville à l'origine) et méridionale, est maintenue jusqu'en 1837. Cette dernière, comportant une galerie-haute sur un portique de piliers en pierre, permettait la mise à l'abri du matériel le plus divers et une circulation à couvert pour se rendre dans les greniers installés dans les lices urbaines orientales. Au moins à l'est, la galerie-haute couvrait la coursière défensive de l'ancienne enceinte



**778.** Château d'Avenches, entrée et couloir permettant d'accéder à la cour intérieure desservant les deux ailes d'habitations disposés en équerre. Etat en 2001. On aperçoit l'encadrement de la porte donnant sur l'escalier en vis. (D. de Raemy)

**780.** Château d'Avenches, entrée dans l'avant-cour. Etat en 2001. Une canonnière à l'embrasure carrée, percée dans le mur de l'aile occidentale commande cette entrée. À l'arrière, le pignon à redents du grand corps de logis ouest, peut-être l'*aula* de 1481. Le château de Grandson comme celui d'Aigle comportent un corps de logis terminé d'un tel pignon, entre 1440 et 1475 pour le premier, après 1476 pour le second. (D. de Raemy)



**779.** Emanuel Zehender, plan du château d'Avenches, 1742, au niveau de la cour intérieure (rez-de-chaussée), dessin à l'encre, 55 cm x 49 cm. **1.** Entrée. **2.** Cour. **3.** Escalier en vis. **4.** Caves. **5.** Buanderie (et four). **6.** Chambre à boire. **7.** Cour extérieure. **8.** Abri. **9.** Grange. **10.** Portail. **11.** Grenier. **12.** Buanderie. **13.** Tour. **14.** Jardin. On remarque ici la proposition qui sera exécutée de supprimer une partie du mur d'enceinte nord. Le grenier est complètement fermé sur l'extérieur: on n'y accède que par la cour intérieure à l'abri de la galerie sud. (ACV, GC 800, R. Gindroz)

de ville si elle existait encore<sup>315</sup>. L'aspect général de la cour et des galeries était assez proche de ce qu'on peut voir au château de Nyon.

Aujourd'hui, avec la disparition de la courtine sud limitant cette cour, l'accès principal aux logis s'est déplacé. Pour le visiteur qui arrive par le sud, la situation de la porte monumentale de l'escalier à vis paraît maintenant étriquée et même coincée dans l'angle des deux corps de logis en équerre. À l'origine, la seule entrée possible se faisait par l'avant-cour occidentale (fig. 777) où se trouvaient les granges, les étables et les écuries. Il fallait traverser ensuite un couloir placé sous l'étage du logis ouest contre l'*aula* médiévale. Au bout de ce couloir, la porte de l'escalier s'offrait majestueusement à la vue de celui qui arrivait par là (fig. 778).

L'avant-cour occidentale, avec ses annexes, comme les anciennes lices médiévales doublant l'enceinte de la ville au nord et à l'est, est enfermée dès



**781.** Château d'Avenches, tour semi-circulaire nord-ouest Q et courtine occidentale derrière la grange et les écuries, 1568. Etat en 1902. Au premier plan on remarque la pénétration du mur de ville médiéval. La tour, terminée par une frise de modillons, est percée de canonnières à ébrasement extérieur. (Fred. Boissonnas)

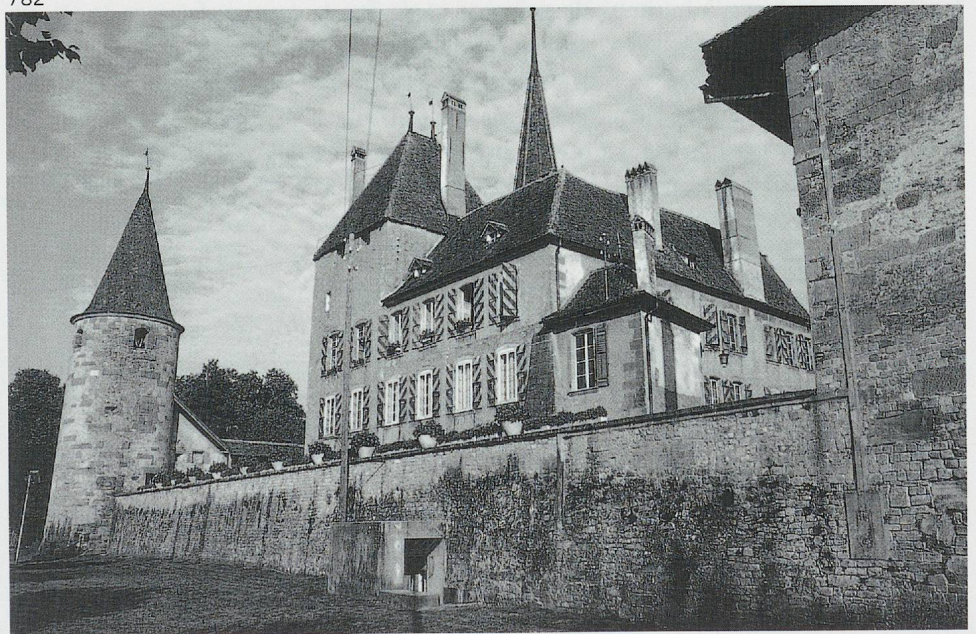
1567–1568 par une seconde enceinte cantonnée aux angles de trois tours circulaires de faible diamètre, dont les proportions sont proches de celles d'Aigle ou de Nyon (fig. 779). À en juger par ce qu'il en reste actuellement à l'est, cette enceinte, moins élevée et moins massive que celle du château d'Aigle, comportait un chemin de ronde couvert et protégé par un parapet percé de meurtrières à trou de serrure alternant avec de petites ouvertures rectangulaires servant à la fois pour le guet et pour le tir. Ce chemin de ronde bas s'exhausse au-dessus des poternes (celle arrivant dans les lices orientales et celle de l'entrée dans la cour extérieure au sud) et donne accès à une bretèche défensive. L'exhaussement a été rendu nécessaire par la présence des rainures au-dessus de la porte permettant la fermeture des ponts-levis (fig. 780).

Les tours sont ouvertes à leur sommet par de petites baies dans la tradition inaugurée au château d'Aigle, même si elles ne sont pas ici en plein cintre mais en arc surbaissé de brique. Ballanche a utilisé un gros appareil de molasse pour les chaînes d'angle et les encadrements de toute nature : ce matériau se retrouve également dans les maçonneries, inséré dans un petit appareil de calcaire jaune provenant assurément de la démolition d'édifices romains. Cet appareil mixte si particulier était toutefois couvert d'un enduit et d'un badigeon à l'origine (fig. 781). Les lices abritent le vaste grenier construit par les frères Bodmer à l'est, flanqué au XVIIIe siècle d'une buanderie. Un poulailler existe dans l'angle nord.

Avec son aspect de la fin du XVIe siècle, le château d'Avenches s'inscrit dans la lignée des châteaux de campagne résidentiels entourés d'une enceinte défensive basse apparus lors de la première Renaissance française<sup>316</sup>, et dont le noyau médiéval est une maison forte avec tour. Ce type d'enceinte n'est pas destiné à s'opposer aux assauts d'une puissante armée, mais doit faire obstacle, le cas échéant, à des bandes de pillards ou à la grogne populaire. Non loin d'Avenches, les châteaux-campagnes de Domdidier (dès 1527) ou de Rosières (vers 1543) disposent d'une telle enceinte, encore dotée d'échauguettes dans le premier cas<sup>317</sup>. S'il se situait en dehors des ensembles urbains fermés, tout édifice de quelque importance, résidence aristocratique ou complexe conventuel, dans les pays catholiques, était à la période moderne doté d'une telle protection. Sa valeur défensive était variable bien sûr, mais avec une nette tendance à diminuer, voire à disparaître au XVIIIe siècle, pour devenir une simple clôture de propriété, qui pouvait certes être encore assez élevée (jusqu'à 3 m) pour interdire l'escalade sans aide et sans accessoire particulier.

782

**782.** Château d'Avenches, vue générale depuis le nord-ouest. Etat en 1981. On peut remarquer la situation dominante du château, comme de la ville d'ailleurs. L'enceinte nord a été abattue en 1747 et les murs sont ouverts de nombreuses fenêtres en arc surbaissé, qui ont pour effet de créer une sobre façade d'esprit classique, aux dominantes horizontales en vigueur durant la première moitié du XVIIIe siècle. L'évocation du château médiéval ne subsiste que par la tour quadrangulaire dont les parties hautes restent borgnes. Tout à droite, le mur est celui des anciennes granges et écuries, devenues depuis peu une anodine « grande salle » communale. (D. de Raemy)

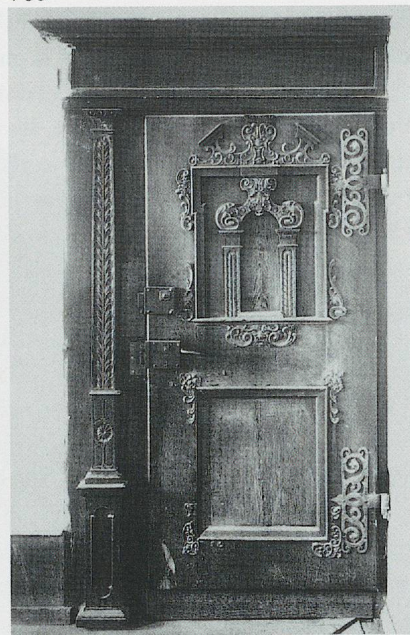




**784.** Château d'Avenches, grande salle supérieure de la tour quadrangulaire (2<sup>e</sup> étage). Cheminée monumentale réalisée par le sculpteur Jean Bugnon, 1568-1569, timbrée aux armes de LL.EE. Etat en 1902. (Fred. Boissonnas)

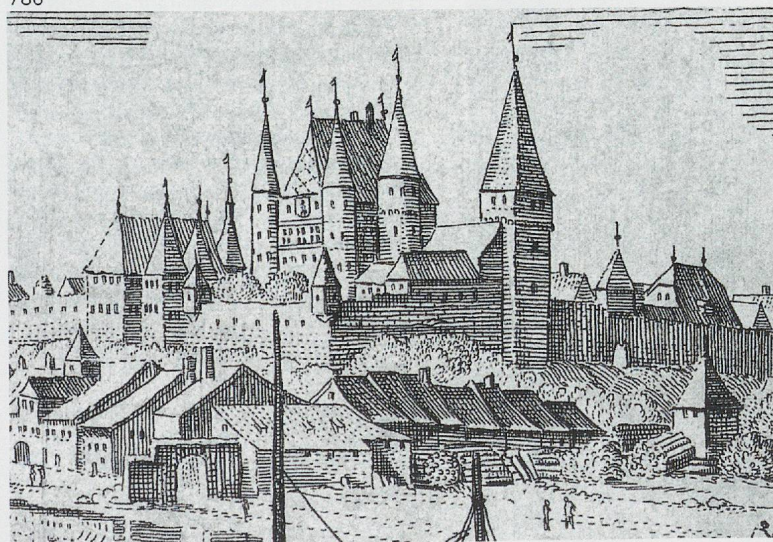


**785.** Château d'Avenches, porte de la salle à manger (5) vue depuis la galerie, 1566. Etat en 1902. Très belle menuiserie maniériste qui a été conservée lors des travaux de 1747, encore en place à cet endroit aujourd'hui. (Fred. Boissonnas)



trémité ouest de la grande galerie de la cour, une chambre des domestiques est aménagée à proximité de la salle à manger. Au deuxième étage, tout l'espace de l'*aula* médiévale abrite la grande salle appelée plus tardivement, après 1758, la salle des armoiries, même si à ce jour aucune peinture des armes des baillis n'a été retrouvée; ces dernières étaient figurées, comme il est d'usage au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur un support mobile. Au rez-de-chaussée se trouvent les caves semi-enterrées. Dans l'aile sud, Zehender, sans doute à la demande du bailli «vaudois» de Goumoëns, avait prévu une *Trinkstuben*, qui paraît n'avoir jamais été mise en service car elle n'est pas attestée dans la comptabilité baillivale. On verrait plutôt à cet endroit la chambre du receveur, moins plaisante pour les sujets d'Avenches. Si cette chambre à boire avait été réalisée, ces derniers auraient pu se consoler là en buvant le vin vendu par le bailli!

**786.** Château de Nyon, détail d'une vue de Matthieu Mérian, 1642. La surélévation du corps de logis principal et de ses tours, la tour d'escalier et la tour-latrines, dite maintenant «du bailli», sont l'œuvre des maîtres maçons Uli II Bodmer et Antoine Vallon, entre 1574 et 1583. Contrairement à ce que suggère cette vue, la façade sud est ajourée de fenêtres à simple meneau, type qui tend à se généraliser dès le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Elles sont surmontées de l'Ours de LL.EE. Les terrasses inférieures sont contenues par de fortes murailles, sans parapets défensifs continus, mais flanquées d'échauguettes sur les angles édifiées en 1581-1582 par Jean et Antoine Pauli. (Musée historique de Nyon)



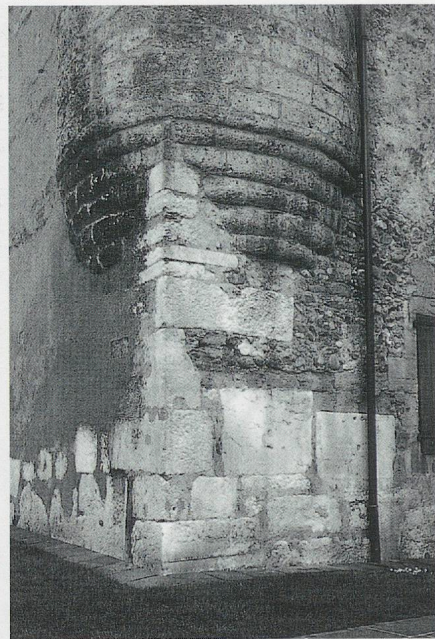
■ **Nyon** – Le château de Nyon est également devenu siège baillival de LL.EE. (fig. 786). Sa grande transformation intervient relativement tard, entre 1574 et 1583 seulement, simultanément à la seconde campagne des travaux du château d'Yverdon. Jusque-là, LL.EE. se sont contentées de l'édifice laissé dans un état relativement précaire par l'administration savoyarde, au vu du peu d'entretien dont il avait été l'objet jusqu'en 1536, bien que demeuré intact après les guerres de Bourgogne. Le chantier est conduit par Uli II Bodmer jusqu'à sa mort en 1576, repris ensuite par Antoine Vallon, de Molondin, jusqu'en 1578, année où ce dernier commence la construction de l'Académie de Lausanne<sup>321</sup>; il œuvre également au château d'Yverdon en 1589-1590, on l'a vu. Pour la fin du chantier, touchant en particulier les défenses périphériques, interviennent enfin les maîtres Anthoni Mutter et surtout Jean et Antoine Pauli (ou Paulus), cousins des Bodmer, le dernier chargé de la modernisation du château d'Oron dès 1589, comme on le verra. On note aussi la présence d'Uli Jordan entre 1574 et 1580, dont le rôle a été de superviser pour LL.EE. l'activité des premiers nommés. Il n'est pas présent en permanence sur le chantier puisqu'il n'est payé que pour de brefs séjours. Qualifié de *Werckmeister*, il joue

bien le rôle de l'architecte puisqu'il fournit un dessin pour l'exécution de l'encadrement de l'actuel portail d'entrée<sup>322</sup>.

Les interrogations concernant le château médiéval<sup>323</sup>, son type et sa datation précise sont, à notre sens, les mêmes qu'à Aigle. Il ne nous appartient pas de donner ici des réponses que seule une analyse archéologique pourra apporter<sup>324</sup>. La vaste tour-résidence centrale est-elle assimilable à une tour du type zähringien, comme le feraient accroire les restes d'un mur curviligne retrouvés dans la cour en 1961, ou au contraire à une *aula*/maison-forte, puisqu'un document de 1288 qualifie le château de *domus fortis seu castellum*? À l'appui de cette seconde hypothèse, on remarque que l'édifice médiéval, adoptant le plan d'un grand logis de 23 x 16 m, était plus trapu qu'actuellement (environ 11 m), puisque les Bernois le surélevèrent de près de 3 m. Ce château a certainement été gravement endommagé lors du très violent siège de Nyon de 1293 par les Savoie. Si l'on fait abstraction des apports bernois que l'on va décrire, le corps de logis principal du château, dans son plan irrégulier, constitue peut-être le bâtiment de l'*aula* primitive des Cossonay-Prangins, mais fortement remaniée sinon complètement reconstruite par Louis de Savoie après 1293. C'est à ce dernier qu'il faut attribuer les tourelles d'angle très allongées sur encorbellement à ressauts (fig. 787), type rare qui se voit notamment au château de Tourbillon au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>325</sup>. Comme le château épiscopal d'Avenches, cet édifice est venu se placer dans un angle (oriental ici) de l'enceinte urbaine.

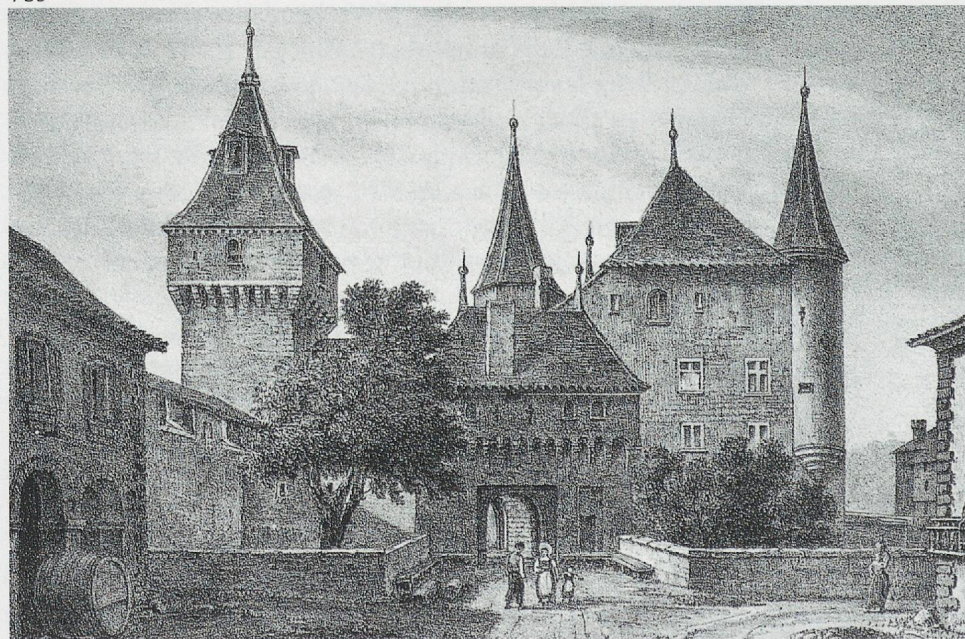
Le mur d'enceinte définissait en effet la courtine orientale de cette *aula* ainsi que les murs oriental et septentrional de la cour intérieure qui la desservait; seuls restes à n'avoir pas été abaissés en simple appui de terrasse, ces murs montrent encore l'appareil défensif sommital formé d'un crénelage. Dans le prolongement du château d'Aigle et comme dans la plupart des châteaux devenus résidences baillivales, on adopte au XVI<sup>e</sup> siècle un parapet de 60 cm d'épaisseur (2 pieds), où les baies-créneaux en plein cintre alternent avec des merlons percés de fentes de guet évasées en leur centre ou en leur base pour l'usage des arquebuses. Dans l'angle nord-ouest de la cour intérieure, mais en position complètement saillante, Antoine Vallon dresse une tour quadrangulaire aux proportions élancées et percée de meurtrières (fig. 788). Elle est couronnée d'un parapet saillant formant mâchicoulis sur une série de consoles à trois corbeaux, véritable archaïsme médiéval, renforcé encore par le vocabulaire gothique de son décor que ne laisse plus vraiment percevoir

787



**787.** Château de Nyon, encorbellement à ressauts toriques de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (1293?) de la tourelle nord-ouest (elle, réédifiée à la période bernoise), placée sur une chaîne d'angle formée de gros blocs de calcaire en réemploi provenant de la ville romaine. Etat en 1995. Cette base est la seule originale; les tourelles côté lac ont été complètement reconstruites – sans doute enveloppées – lors des travaux de 1574–1583, devenant de vraies tours prenant leur appui dans le sol. (D. de Raemy)

789

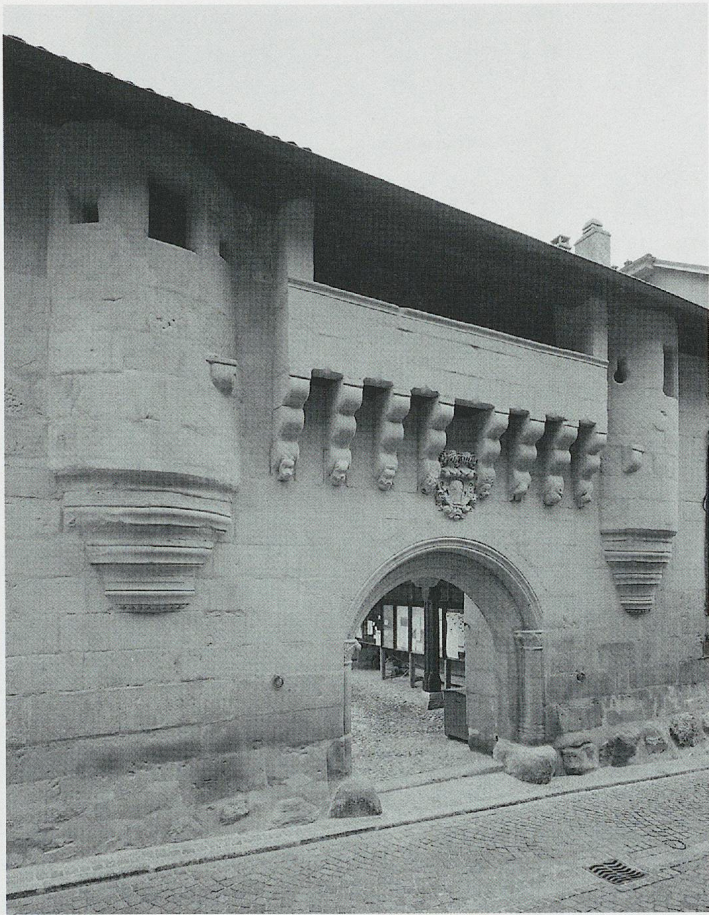


**789.** Le château de Nyon vers 1820, front de l'entrée, vue depuis la basse-cour. Tout à droite, on remarque la chaîne d'angle du bâtiment abritant les écuries. La basse-cour était limitée par un fossé alors aménagé en jardin que franchissait primitivement un pont-levis transformé en pont fixe vers 1781–1783 peut-être. Le premier se rabattait contre l'ample tour-porte de 1581–1582. Celle-ci a disparu entre 1822 et 1825. On aperçoit en enfilade l'accès à la cour intérieure, défendue par la tour dite « du bailli », qui impose sa silhouette très forte. (Musée historique de Nyon)



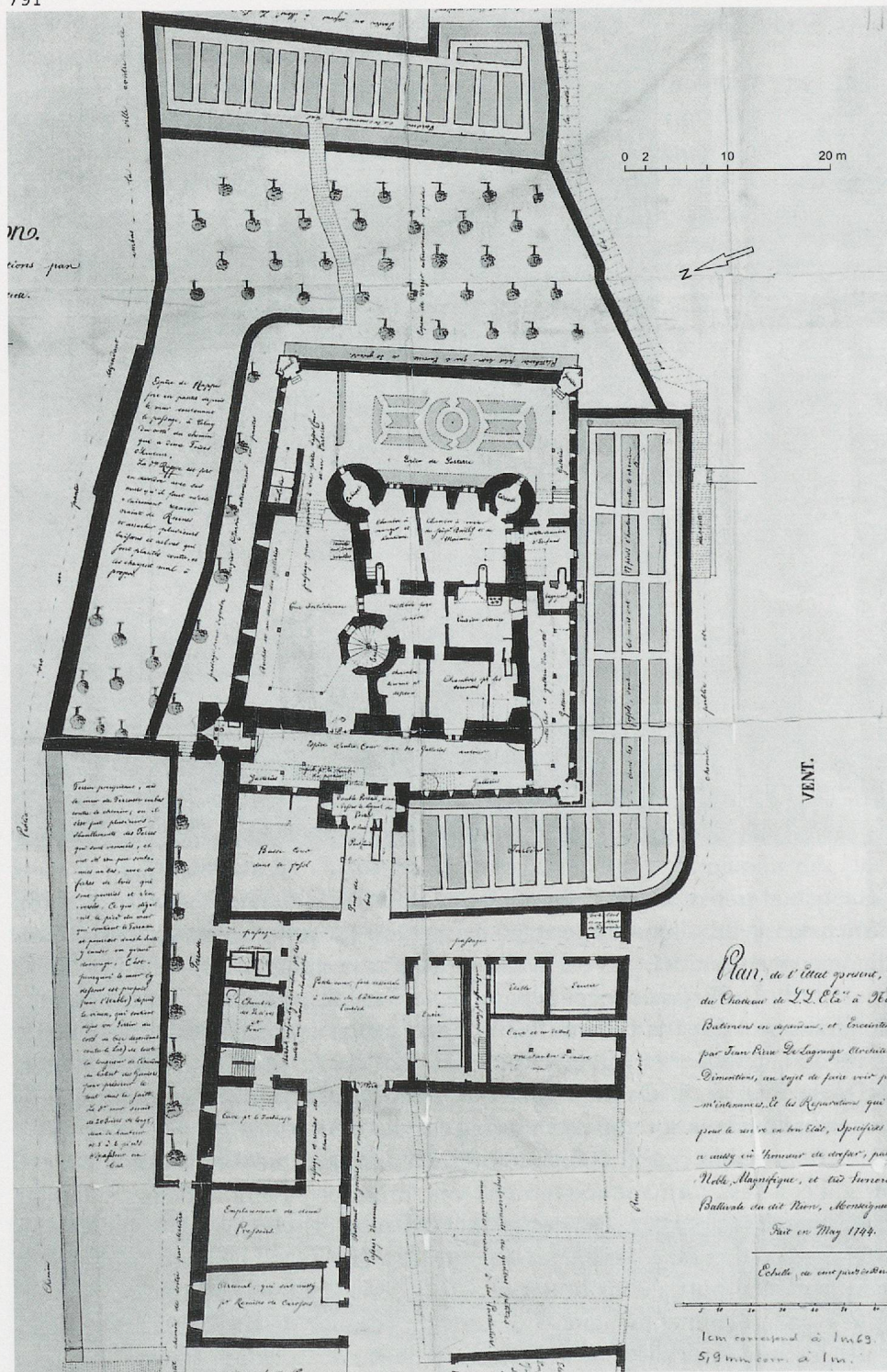
**788.** Château de Nyon, tour quadrangulaire dite « du bailli », par Antoine Vallon, après 1578, et courtine orientale définissant la cour intérieure. La tour commande le portail d'entrée, sur la façade nord. Le parapet du chemin de ronde présente une alternance de meurtrières à trou de serrure et de baies-créneaux en arc en plein cintre. La fenêtre à arc surbaissé a été percée en 1781–1782 pour tenter d'ouvrir le château sur l'extérieur. D'autres alors auraient dû être créées à côté d'elle. Etat vers 1915. (Musée historique de Nyon)

**790.** Lutry, le grand portail de la cour occidentale du château des Mayor, attribué à Uli et Jacques Bodmer, de 1573–1576. Le portail, donnant directement sur une rue de la ville, est surmonté d'une longue bretèche à mâchicoulis sur consoles ornées de grotesques d'esprit maniériste; ajourée comme une galerie ou comme un balcon, cette bretèche ne présente pas le caractère menaçant habituel; elle est flanquée de deux tourelles tronquées en encorbellement peu saillantes. (Cl. Bornand)



l'état actuel très restauré. Ce parti archaïsant devait certainement renforcer la dimension symbolique de la tour, expression du pouvoir avant tout et non d'une conception défensive d'avant-garde. Par la suite, on l'appelle justement la « tour du Bailli », ou encore la « grande tour ». Elle contrôlait l'accès à la cour du château et aussi la poterne qui donnait sur les terrasses basses septentrionales du château, prolongement oriental des lices de la ville. Son aspect martial voire menaçant dissimulait sa modeste fonction de latrines pour la résidence baillivale, à son rez-de-chaussée en tout cas.

L'ensemble castral était entouré de ses propres lices et braies à l'ouest, au sud et à l'est, formant une terrasse très surélevée en amont de la pente. Les braies disposaient d'un parapet crénelé. Des échauguettes pentagonales de guet ponctuaient trois des angles de cette enceinte alors que le quatrième n'en avait pas reçu puisque les braies venaient buter contre l'enceinte nord de la ville sous le commandement, d'ailleurs, de la « tour du bailli ». Du côté de la ville, les braies, également crénelées et desservies par des galeries, étaient encore renforcées par une tour-poterne, maintenant disparue, avec le traditionnel couple de la porte cochère et de la porte piétonne, fermées par les tabliers des pont-levis qui enjambaient le fossé (fig. 789). Elles étaient défendues par une ample bretèche sur consoles arborant également des formes gothiques archaïsantes. Bien que moins riche dans son décor et fortifiée davantage, cette bretèche, par ses dispositions générales, s'inspire de celle de la porte monumentale du château des Mayor à Lutry (fig. 790), de 1573–1576, attribuée justement à Uli Bodmer et à son frère Jacob<sup>326</sup>, qui a également fait quelques apparitions sporadiques sur le chantier de Nyon. Les plans dressés en 1744 par l'architecte Jean-Pierre Delagrange montrent alors que les fossés et les lices étaient aménagés en verger, jardins potagers et même jardins d'agrément à la française sur la terrasse supérieure du côté du lac. Toutes les dépendances, telles que notamment le grenier de 1593–1594, les écuries,



**791.** Plan du rez-de-chaussée du château de Nyon et de ses dépendances, par Jean-Pierre Delagrance, 1744 (copie de 1861). Le château proprement dit est formé d'une vaste tour-*aula*, adaptée aux nouvelles exigences résidentielles introduites par LL.EE. entre 1574 et 1583, et d'une cour intérieure la desservant sur son côté nord. Cet ensemble est entouré de lices, formant une terrasse supérieure du côté du lac, que Delagrance voulait aménager en jardin d'agrément. Elles sont protégées par des braies renforcées d'échauguettes à chaque angle, et par la tour-porte d'entrée encore équipée de son pont-levis. Les lices sont interrompues au nord par la terminaison du mur de ville ponctué par la tour dite « du bailli ». Sur les fronts ouest et sud, un large fossé, aménagé en jardin potager, sépare ces lices de la ville et des annexes (grange, écurie et grenier) du château formant barbacane. Au nord et à l'est, les lices définissent une terrasse inférieure aménagée en verger. (Musée historique de Nyon)

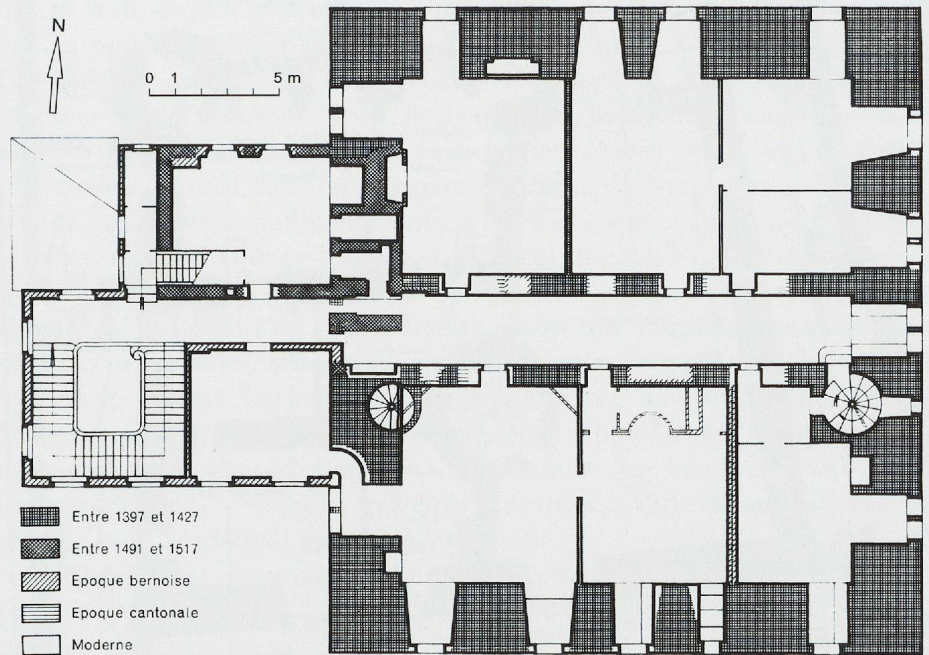
**792.** Château de Nyon, façade sud du corps de logis, côté lac. Etat en 1995. Tout ce front a été intégralement rhabillé, voire reconstruit, lors des travaux de 1574 à 1583. La façade est formée d'un grand appareil de blocs de molasse, la plupart marqués de trous de pinces, ce qui révèle les pratiques de levage alémaniques, qui ont été introduites dans nos régions vers la fin du XVe siècle seulement. Dans la partie sommitale, la molasse laisse place au moellon enduit qui pourrait équivaloir à la surélévation de près de 3 m voulue par LL.EE. Les tourelles, sans doute en encorbellement, sont habillées de tuf, mais la molasse est utilisée pour les encadrements des baies et des meurtrières à trou de serrure. Seules les fenêtres de l'étage supérieur étaient à croisée; les autres sont pourvues d'un seul meneau, supprimé aux XVIIIe et XIXe siècles et réintroduit dans la restauration historicisante des années 1960 (avec les grilles), mais dans des jours qui avaient entre temps été agrandis dans l'esprit classique. Ces meneaux ont été à nouveau enlevés lors de la dernière restauration. À l'étage du couronnement, les prisons bernoises étaient éclairées par deux petites fenêtres carrées; la troisième, à gauche, a été insérée en 1832. (D. de Raemy)

étales, poulailler, porcherie, grange, etc, se situaient au-delà des fossés, formant en quelque sorte barbacane face à la ville (fig. 791).

À l'intérieur, les aménagements sont importants: il s'agit en effet de compresser dans un corps de logis unique les divers espaces propres à la résidence et à l'administration baillivales que l'on trouvait généralement répartis dans plusieurs bâtiments autour d'une cour centrale. Le bâtiment de l'*aula* médiévale est sans doute entièrement vidé de ses planchers et de ses probables subdivisions verticales en bois. On l'excave pour y créer un niveau de celliers voûtés pour les vins et on le surélève d'un étage qui va recevoir les greniers. Les tourelles, destinées à abriter les prisons, sont également surélevées et même complètement transformées (doublées?) en tours du côté du lac. Entre elles, le mur paraît entièrement reconstruit puisqu'il présente un parement en



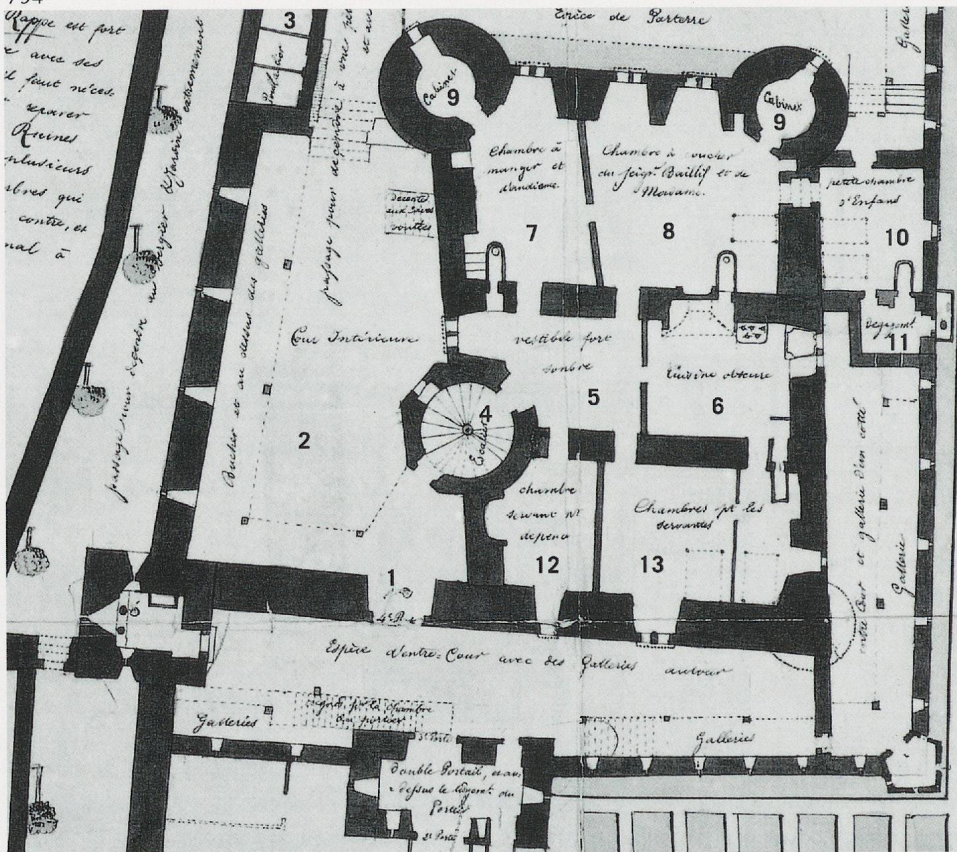
**793.** Plan du château Saint-Maire à Lausanne. Commencé vers 1397 sous l'évêque Guillaume de Menthonay, le château Saint-Maire a reçu son couronnement défensif de brique vers 1425–1430, sous l'épiscopat du valdôtain Guillaume de Challant, dont l'origine a certainement été déterminante dans le choix de l'apport piémontais. Dès 1536, le château devient la résidence du bailli de Lausanne. Si les aménagements du second œuvre évoluent en étant régulièrement renouvelés, les dispositions intérieures du début du XVe siècle sont en revanche maintenues. Le seul changement architectural d'importance n'intervient qu'en 1788–1789, et encore en simple annexe de l'édifice médiéval, avec la construction de l'ample cage d'escalier due à l'architecte Gabriel Delagrangé. (MAH-VD, Paul Vallotton)



gros appareil de molasse dont les blocs montrent le caractéristique trou de pince. Cette façade est ajourée de fenêtres à meneau et à croisée de pierre au deuxième étage, attribuables par leur style à ce chantier des années 1570 (fig. 792). Deux gros murs de refend subdivisent le volume dans le sens de la largeur. Au-dessus des caves, les quatre niveaux sont définis par trois plafonds/planchers «à la française», soit formés d'un réseau serré de petites poutres reposant sur de fortes solives et supportant le plancher. Au rez-de-chaussée et au premier étage, les espaces centraux servent de vestibules et abritent les cuisines. Depuis là, on alimente les fourneaux des pièces latérales. Les vestibules sont desservis par une tour d'escalier en saillie qu'on édifie alors et dont le couronnement présente les mêmes caractéristiques que la tour du Bailli. Les dernières restaurations ont maintenu le décor des linteaux soutenant le parapet, présentant des échancrures en plein cintre ou en arc brisé d'esprit gothique.

La configuration ancienne du bâtiment de l'*aula* a permis son adaptation à un plan alors très en vogue du château/maison-forte dès la fin du XVe siècle, à savoir la tripartition du corps de logis rectangulaire ou carré avec vestibule central desservi par un escalier en vis extérieur. Si l'on fait abstraction de la vis extérieure et avec un corridor plutôt étroit, ce type de configuration est attesté dès la fin du XIVe siècle dans les châteaux «massés», comme peut-être le projet non exécuté de Ripaille par Jean de Liège, ou encore, au début du siècle suivant, Saint-Maire à Lausanne (fig. 793). Dans ce dernier château, lui aussi devenu résidence baillivale, LL.EE. ont continué à utiliser les escaliers en vis intérieurs jusqu'en 1788–1789. Plus proche de Nyon, il faut évoquer le rez-de-chaussée de l'aile nord du château d'Yverdon, lequel présente également cette tripartition du volume, avec vestibule – beaucoup plus trapu ici – et cuisine en position centrale, flanqués d'un côté des pièces nobles et de l'autre, de celles des services. Toujours dans ce même contexte d'organisation intérieure tripartite, un large vestibule aura tendance à se substituer au corridor central, dans une évolution qui aboutira à des partis très en vogue durant le XVIIe siècle et surtout la première moitié du XVIIIe.

Le rez-de-chaussée, toutefois légèrement surélevé par rapport au niveau de la cour, abrite du côté du lac la chambre du bailli et la salle d'audience, qui – fait très intéressant – est utilisée également au milieu du XVIIIe siècle comme salle à manger. L'espace des tours abrite des cabinets qui permettaient



794. Plan du rez-de-chaussée du château de Nyon et de ses dépendances, par Jean-Pierre Delagrange, 1744, détail représentant le corps de logis principal. 1. Entrée du château. 2. Cour intérieure. 3. Poulailler. 4. Escaliers. 5. Vestibule fort sombre. 6. Cuisine obscure. 7. Chambre à manger et d'audience. 8. Chambre à coucher du seigneur baillif et de Madame. 9. Cabinets. 10. Petite chambre d'enfants. 11. Dégagement (et latrines). 12. Chambre servant p[ou]r dépense. 13. Chambre pour les servantes. Observer la disposition des poêles. Les lits sont également représentés. (Musée historique de Nyon)

sans doute à l'un ou l'autre des occupants des deux pièces principales de s'isoler, pour travailler ou se reposer. La chambre du bailli et les cuisines adjacentes s'agrandissent d'une annexe construite sur les lices sud en 1640–1641, conduisant à de nouvelles latrines et ménageant une chambre supplémentaire. Tout le côté ville paraît être destiné à la garde et à la domesticité, logiquement séparé des pièces nobles par le vestibule et la cuisine. À la fin du XVIIIe siècle pourtant, la plus spacieuse des chambres des domestiques est aménagée en salle à manger pour le bailli et sa famille (fig. 794).

L'étage contient les pièces officielles. Du côté du lac, au-dessus de la chambre du bailli, se trouve la «chambre des bannerets», devenue «salle des armoiries» dès 1683. La pièce voisine sert de chambre de visite, destinée sans doute aux invités accueillis et logés par le bailli. Bien que jamais attestée par les sources écrites, la grande pièce côté ville n'était peut-être pas cloisonnée à l'origine et faisait office de grande salle. Dès 1666 en tout cas, une subdivision y existe puisque la chambre méridionale est, dès cette date, destinée aux enfants du bailli, alors que la partie nord abrite des chambres à coucher. Une seconde cuisine occupait la moitié méridionale du volume central. Le deuxième étage, pourtant le plus ample en élévation et le mieux ajouré avec ses baies à croisée de pierre, reçoit un aménagement rudimentaire et sert de dépôt, d'arsenal et de caserne en temps de guerre. Comme à Yverdon, ces baies n'ont donc pas impliqué *ipso facto* une utilisation résidentielle immédiate des espaces qu'elles éclairaient. Dans les deux cas, leur fonction a été d'abord de satisfaire les exigences esthétiques de l'époque en animant les façades, de la cour intérieure à Yverdon, des courtines à Nyon.

Comme pour la plupart des châteaux baillivaux, la modernisation de celui de Nyon intervient vers le milieu du XVIIIe siècle. En 1744, l'architecte Jean-Pierre Delagrange propose un devis considérable de 9942 livres, expertisé et revu à la baisse par Albrecht Stürler. Les travaux restent modestes si on les compare à ce que ces deux architectes feront exécuter au château d'Oron; en effet, les dimensions relativement réduites du corps de logis avaient impli-

qué, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une organisation qui pouvait convenir aux exigences nouvelles et des pièces aux dimensions guère encore fractionnables. Les cloisons gardent leur emplacement et il est par conséquent inutile de modifier l'ordonnance des jours, jugés d'ailleurs suffisants et sans doute relativement plus abondants que ceux éclairant les façades extérieures du château d'Avenches, dont la taille est comparable à celui de Nyon. Les grilles de protection des fenêtres sont même conservées. Les changements affectent surtout les moyens de chauffage (poêles en faïence), les sols et les menuiseries des portes. L'annexe de 1640-1641 est agrandie pour recevoir de nouvelles chambres. Les parois de la plupart des pièces sont rafraîchies mais ne reçoivent pas de boiseries; celles-ci n'apparaîtront qu'au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le château, racheté par la ville de Nyon, deviendra hôtel de ville. Delagrangé avait proposé deux belles pièces supplémentaires avec poêle au deuxième étage, mais elles ne seront pas réalisées, car inutiles. Là aussi, il faudra attendre 1837-1838 pour que ce niveau reçoive enfin un aménagement de qualité, pour le tribunal du district de Nyon.

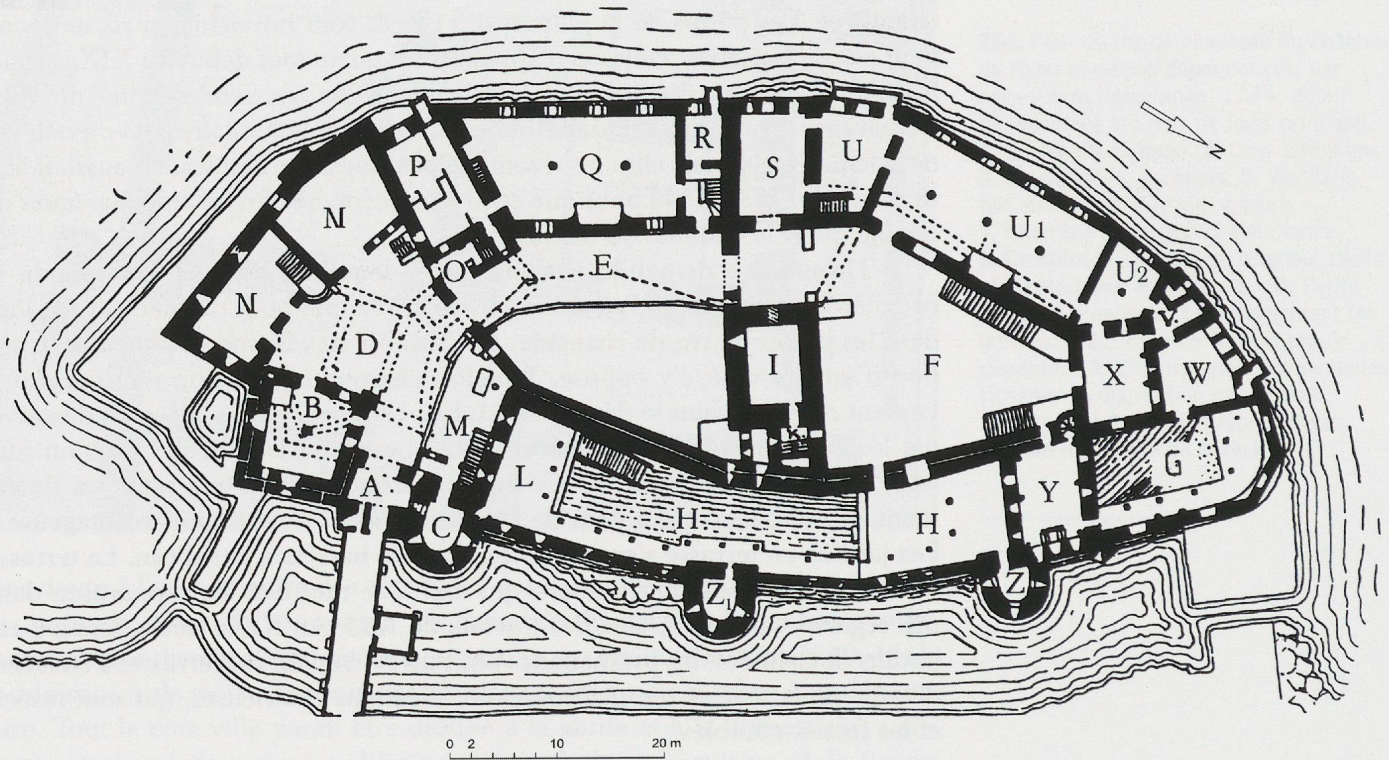
Delagrangé demande également de démolir l'appareil défensif de la première enceinte et de l'abaisser à hauteur d'appui pour donner plus de jour dans les pièces du rez-de-chaussée: la Chambre des Bannerets, jugeant ce dispositif encore utile, s'y oppose. Toutefois cette transformation sera progressivement réalisée avant le départ de LL.EE. Les percements défensifs desservis par les galeries de la cour intérieure sont obturés en 1781-1782 lorsqu'on souhaite leur substituer trois baies à linteau surbaissé, dont une seule est finalement réalisée, ceci «pour jouir de la belle vue et de l'exposition avantageuse». Les jardins en terrasse s'embellissent alors de bassins à jets d'eau. La terrasse nord est plantée de marronniers, qui font à ce moment leur apparition dans nos régions, sans doute lors des travaux de 1745. Au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque ces jardins deviennent des promenades pour les Nyonnais, ces terrasses s'étendent du côté de la ville et remplacent les fortifications extérieures, qui sont rasées, et les fossés, comblés.

## Trois châteaux peu transformés: Chillon, Oron et Lucens

Les transformations réalisées par LL.EE. au XVI<sup>e</sup> siècle dans les trois châteaux de Chillon, Oron et Lucens ont été relativement discrètes. Elles ont respecté le gros œuvre des corps de logis préexistant. Hormis le plain-château de Lucens, ces trois édifices n'ont pas été incendiés lors des guerres de Bourgogne et ont conservé intacts leurs couvertures et leur solivages, dont certains sont parvenus jusqu'à nous, ce qui a maintenu en bon état les maçonneries. Si l'on a eu l'occasion d'étudier les comptes baillivaux pour le château d'Oron, cette entreprise reste à faire pour Chillon et Lucens. À Chillon, l'approche de la période bernoise est rendue d'autant plus difficile que les restaurations néo-médiévales d'Albert Naef et surtout d'Otto Schmid se sont ingéniées à faire disparaître les apports bernois et vaudois, jugés de peu d'intérêt, voire méprisable<sup>327</sup>, et dont l'étude *a fortiori* a été délaissée au profit de la seule période médiévale. À ce jour, personne n'a encore eu l'occasion d'exploiter l'abondante documentation comptable, fait surprenant pour un de nos fleurons nationaux, quintessence monumentale du pouvoir temporel, chargé d'évoquer et même d'éclairer le passé, plus que tout autre. Si l'on documente vaille que vaille le réduit seigneurial du château de Lucens, maintenant propriété privée, d'importants travaux ont affecté les corps de logis du plain-château, sans qu'aucune étude historique préalable ait été conduite et hors de toute surveillance

archéologique. Cette situation empêche de bien connaître l'intéressante intervention de LL.EE. dont la résidence baillivale s'est concentrée sur le plain-château. Pourtant là aussi, les documents de l'époque bernoise sont abondants et méritent plus, comme cette étape de l'édifice lui-même, qu'un simple article de quelques dizaines de pages rédigé en 1936<sup>328</sup>. Ainsi qu'ailleurs, des travaux importants interviennent après le traité de Lausanne (1564), entre 1579 et 1586 pour Lucens et de 1585 à 1590 pour Chillon.

795

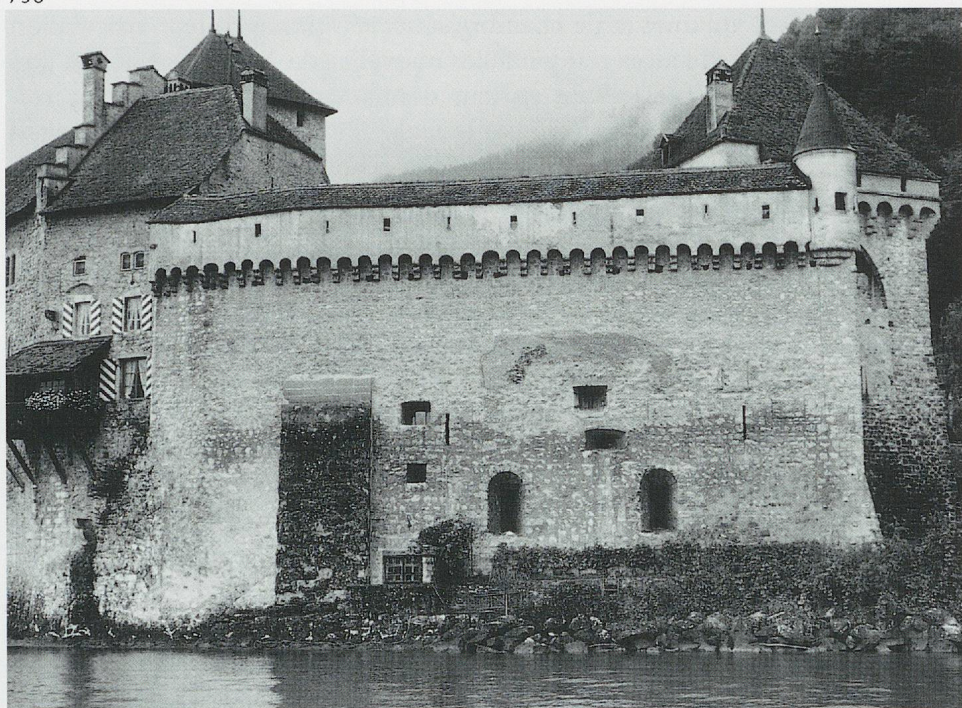


■ **Chillon** – Avec Chillon, LL.EE. ont pu récupérer un édifice en bon état puisqu'il n'avait pas été incendié pendant les guerres de Bourgogne. Il conserve encore aujourd'hui en effet presque tous les plafonds et charpentes édifiés sous la direction d'Aymonet Corniaux. Il faut de plus minimiser les effets du tremblement de terre de 1584. D'après les comptes baillivaux, les dégâts qui lui sont explicitement attribués se situent dans le seul secteur de la basse-cour D (fig. 795). L'ampleur des travaux engagés par LL.EE. a été relativement modeste, au contraire de ce qu'on croyait jusqu'ici. On peut en indiquer ici les principaux jalons. La tour B, dont on répare l'horloge, est renforcée dans la cour D d'un contrefort portant la date de 1586 et les armes du bailli Hans Wilhelm von Mülinen. De même que son échauguette d'angle, le parapet de l'enceinte N est entièrement refait (fig. 796), hormis ses consoles, des années 1430, qui sont à attribuer à Aymonet Corniaux. Parmi les premiers travaux cités en 1536, globalement bien moins importants qu'à Yverdon ou à Morges, on trouve la création de nombreuses canonnières, dans la volonté d'adapter le château à l'usage des armes à feu. En faire l'inventaire exhaustif serait fastidieux, mais on peut quand même signaler ici les secteurs principaux qui ont été modifiés à cet usage.

En plusieurs campagnes, qui se sont échelonnées au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, ces meurtrières ont été placées souvent dans des embrasures préexistantes de créneaux, de fenêtres ou d'archères. On les trouve surtout sous forme de canonnière à trou de serrure, alternant avec de petites ouvertures rectangulaires dans les parapets des deux enceintes du côté de la montagne et

**795.** Château de Chillon, plan schématique au niveau du pont d'entrée et des cours successives, avec la terminologie d'Albert Naef.

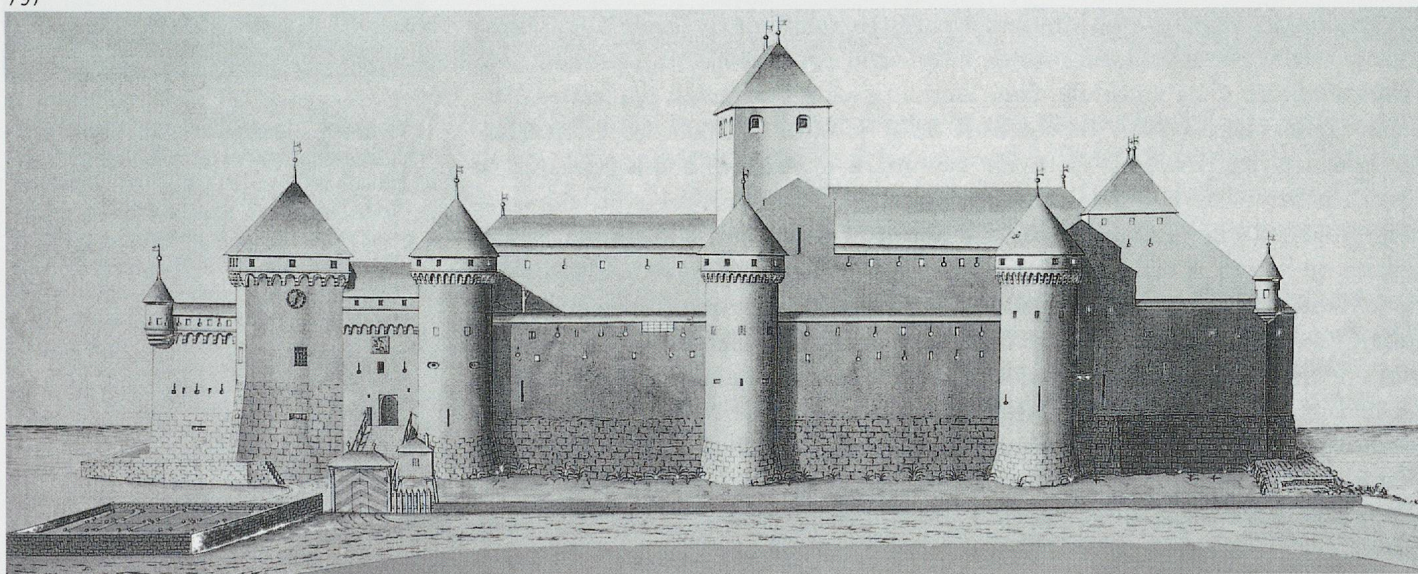
**796.** Château de Chillon, enceinte N, vue du sud. Etat en 1988. Les consoles de pierre, très semblables à celles des tours hémicirculaires, sont à attribuer à un chantier d'Aymonet Corniaux dans les années 1430. Le parapet et l'échauguette d'angle en revanche ont dû être entièrement refaits en 1585 par le maître maçon Jaques Bottier de Lutry. Ils sont percés d'une alternance de meurtrières et de petites fenêtres de guet, en un parti proche des parapets du château de Grandson, tels qu'ils ont été réédifiés à la fin du XVe siècle. En dessous, les restes de l'Ours de Berne, recouvert de l'écuson vaudois au XIXe siècle, gratté lors de la restauration du début de notre siècle. Le contrefort a été construit en 1585 par le même Jaques Bottier de Lutry, chargé de renforcer la courtine, endommagée par le tremblement de terre survenu l'année précédente. (D. de Raemy)



de la courtine N (fig. 797). Elles sont disposées sur deux niveaux entre les tours C et Z et à la hauteur de l'ancienne *domus clericorum* disparue, insérées dans des baies médiévales murées. Dans les courtines, elles alternent avec des canonnières évasées sur l'extérieur pour les pièces de plus fort calibre. Les archères des tours C, Z, Z' ont été obturées au profit de canonnières également, que l'on retrouve au couronnement de la tour d'Alinge X. Des percements défensifs ont également été aménagés à l'intérieur dans les murs séparant les diverses cours, afin de défendre les portes successives qu'il fallait franchir pour arriver jusqu'à la cour supérieure F (fig. 798).

**797.** Jean-François Doret, «Le château de Chillon, 1785», front oriental du côté de la montagne. Observer la diversité des percements défensifs, la toiture à croupe prévue au-dessus de la tour d'Alinge X se prolongeant au-dessus du corps de logis W, ainsi que la poterne à chevrons rouges et noirs, aux couleurs de LL.EE. (ACV, GC 1668, R. Gindroz)

Les dispositions intérieures voulues par LL.EE. ont maintenant presque complètement disparu. L'étude des comptes baillivaux reste à faire si l'on désire bien les comprendre. Naef lui-même n'a pas localisé avec certitude l'appartement privé des baillis qui ont résidé à Chillon jusqu'en 1733, année où ils obtiennent de pouvoir s'installer plus commodément à Vevey (fig. 799). Ce déplacement était justifié sans doute par la volonté de se rapprocher de la ville la plus importante du bailliage, afin d'être en relation plus étroite avec l'élite locale, mais aussi peut-être parce que l'alternance dans les grands corps de



logis d'immenses volumes et de chambres étriquées situées à leur articulation se prêtait mal aux exigences résidentielles nouvelles du XVIII<sup>e</sup> siècle, où l'on tend à multiplier les pièces tout en leur donnant des dimensions plus restreintes. Les plans<sup>329</sup> établis en 1785 par le marbrier Jean-François Doret, aussi architecte à ses heures, donnent une vision d'ensemble sur la façon dont était occupé le château de Chillon, les appartements baillivaux en moins (fig. 800.1 et 2).

La première cour D dessert les écuries N surmontées de granges à foin (fig. 801), ainsi que la tour B, qui contrôle toujours l'entrée, puisqu'elle abrite un corps de garde surmonté d'un grenier. La seconde cour E reçoit un jardin suspendu appelé le *Paradis*, qui se trouve à l'intérieur du château, du fait que ce dernier ne dispose pas de braies où on le trouve en général. Il fait face aux corps de logis P et Q, dans lesquels il faut situer l'ancienne résidence baillivale, desservie par une tour d'escalier construite en 1643 par deux maçons val-sésiens, Jacob Gust et Melchior Ysenmann, avec les pierres de taille et les matériaux fournis par des maçons savoyards<sup>330</sup> (fig. 802).

L'ancienne *aula* du châtelain Q, qui a toujours conservé ses colonnes en chêne des années 1270 et son plafond à caissons du X<sup>e</sup> siècle, est subdivisée en deux pièces (fig. 803) : l'une est une vaste cuisine et l'autre un vestibule qui a peut-être fait office de salle d'audience. Le plan cadastral de 1764 qualifie cette pièce de salon, ce qui tendrait à confirmer que les appartements du bailli se trouvaient bien là auparavant. Les chambres privées étaient installées côte à côte dans le petit corps de logis P. L'étage supérieur de P et Q n'était certainement pas habitable puisque couvert directement par la toiture, sans plafond de séparation<sup>331</sup>; dans la seconde pièce, on localise d'ailleurs l'arsenal jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>332</sup>. De la cuisine, on pouvait se rendre dans une chambre chauffée et dans les fours par l'intermédiaire de l'escalier médiéval en plâtre dur. Avec les pièces U, sans doute dévolues à la domesticité, cet ensemble abritait les activités nécessitant de gros foyers (le « grand feu »), les fours pour la boulangerie, la lessiverie et la salle de bains. L'étage supérieur, avec ses lits de camp et sa cuisine, fait office de caserne en 1785. Auparavant, il aurait pu abriter des pièces de fonction, comme celle du receveur, en liaison directe avec la seule vraie grande salle du château, au niveau supérieur de U1, qui est une *Schiltsaal*. Les armoiries qu'on y voit encore en frise sous le spectaculaire plafond à caissons de 1434–1437, bien que restaurées et complétées à la période cantonale, forment l'ensemble sur support mural le plus complet conservé dans le canton. Il a été commencé en 1588 par le peintre Andreas Stoss<sup>333</sup>.

Tous les locaux bas des corps de logis donnant sur la cour supérieure F sont utilitaires. Ainsi, l'*aula* inférieur U1 est-elle qualifiée de « salle du moulin » puisqu'elle abrite un moulin à bras attesté en 1542 ainsi qu'un pressoir. Par l'intermédiaire d'un vestibule, cette dernière salle permettait d'accéder à un espace peu éclairé servant de chambre de la question, où l'on procédait à l'interrogatoire des prévenus en ayant recours à la torture le cas échéant. Le niveau inférieur de la tour d'Alinge X abrite également un pressoir, alors que celui voisin de la chapelle Y sert de dépôt et de cellier. L'ancienne *camera domini* de la tour X est qualifiée de « salle du duc avec l'ours »<sup>334</sup> en 1541, certainement une allusion au plantigrade peint contre une des parois par Johannot de Grandson en 1346–1348, alors encore visible mais bientôt recouvert en 1587 par un nouveau décor fait d'arabesques végétales peintes en noir placées dans les angles de la pièce, destinée à héberger, non pas le bailli, mais les hôtes de marque. Albert Naef, l'archéologue de Chillon, a retrouvé au début du siècle passé les colonnes qui supportaient un baldaquin de lit (fig. 804), acheté par L.L.E.E. à Genève en 1557, ainsi que deux portes (fig. 805). Cas de conservation rare, de style renaissance, ces éléments suggèrent bien ce

798

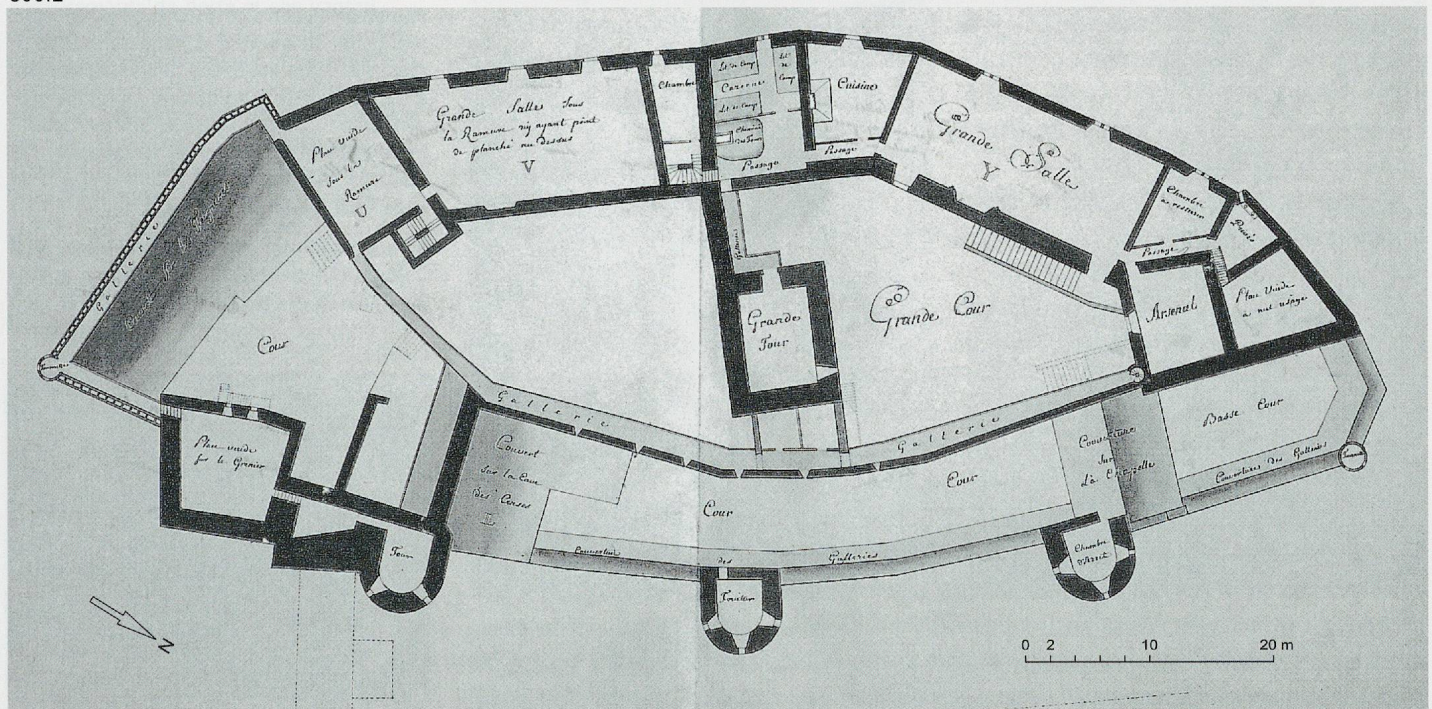
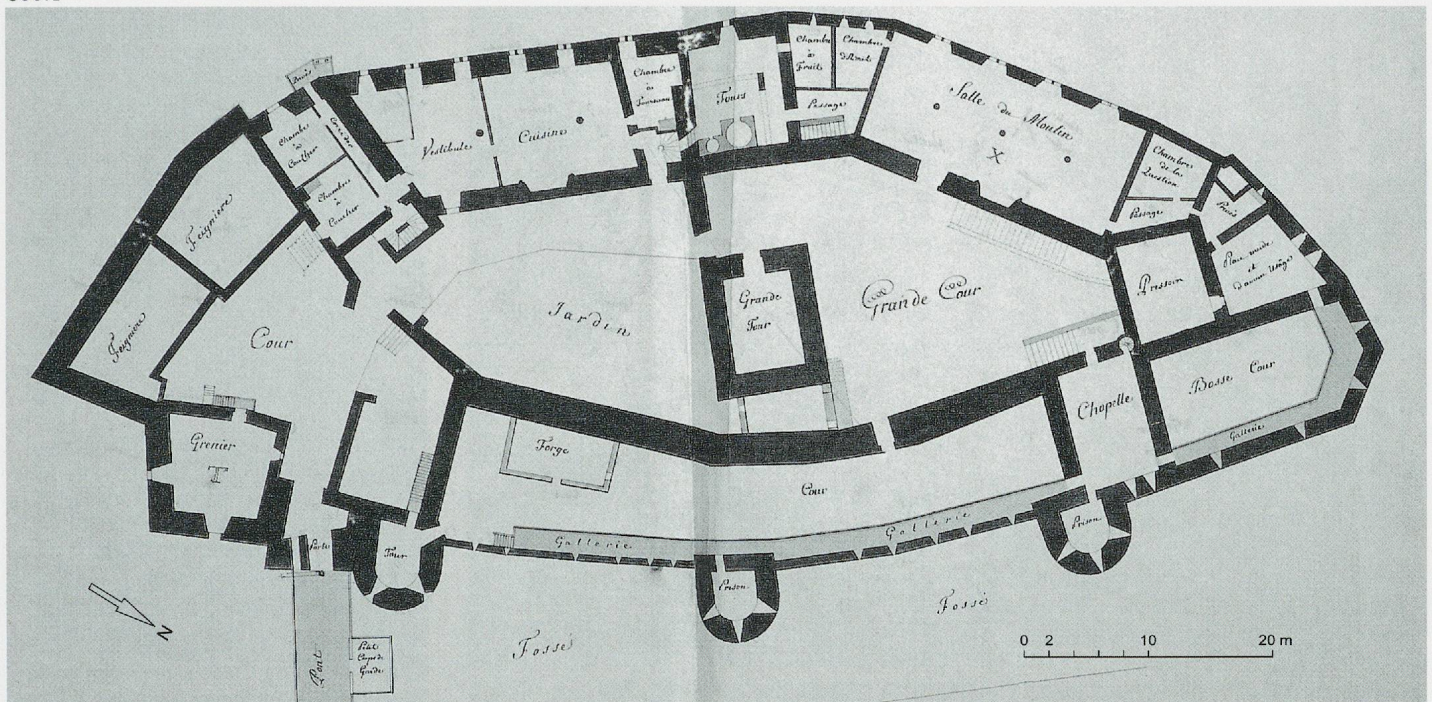


798. Château de Chillon. Mur nord de l'ancienne tour L, percé de meurtrières défensives couvrant la cour d'entrée D. (ACHC, A4, 23ter)

799



799. Vevey, rue d'Italie n° 53, ancienne résidence des baillis bernois dès 1733.



800. Jean-François Doret, 1. «Plan du premier étage du château de Chillon, levé en février 1783, n° 2». Les ouvrages extérieurs en bois sont figurés en jaune. 2. «Plan du second étage du château de Chillon, levé en février 1783, n° 3». Les ouvrages en bois sont en jaune, les toitures en rouge. (ACV, GC 1668, R. Gindroz)

qui prévalait en matière de décor pour la menuiserie alors mise en œuvre dans les résidences baillivales et dans les maisons de haut rang. Après le départ du bailli en 1733, la fonction hôtelière de l'ancienne *camera domini* étant devenue inutile, la pièce est transformée en 1752 en arsenal, ce qui endommage partiellement les peintures médiévales et bernoises.

On ne sait à quoi servait alors la chapelle Y voisine de la *camera domini* et immédiatement accessible de cette dernière par un escalier en vis. Un simple décor en faux appareil recouvre en 1587–1588 les belles peintures murales de 1314<sup>335</sup>. Alors que celle du château d'Yverdon est réhabilitée en salle de prières par Pestalozzi, celle-ci est encore transformée au début du XIXe siècle pour servir de poudrière. La désaffectation résidentielle du château aurait pu aboutir à des transformations très lourdes en 1785, si le projet de Jean-François Doret avait été accepté. À la demande du bailli de Vevey, il



avait prévu de transformer toute l'extrémité septentrionale du château en un gigantesque grenier, ajouré des baies étroites habituelles à ce genre de construction, quintessence, si l'on peut dire, de l'attitude prudente, voire sourcilieuse de l'administration bernoise à l'égard de ses revenus céréaliers (fig. 806). L'ouvrage, conçu tout de même par un architecte occasionnel, n'a pas été exécuté, car il lui manquait cette dimension raisonnable, cette mesure de bon aloi si chère à LL.EE.

Sur le front oriental, entre les deux enceintes, LL.EE. ont démolé l'ancienne *domus clericorum* G, et l'ont remplacée par des galeries de bois pour le chemin de ronde qui dessert les meurtrières à trou de serrure et autres canonnières (fig. 807). Ils ont détruit également le bâtiment H, au sud de la chapelle, pour aménager de vastes cours, les seules qui aient été planes (fig. 808). Elles étaient appelées à jouer le rôle d'une sorte de gaine défensive «ouverte». En effet, elles permettaient d'accéder aux divers chemins de ronde en charpente, également l'œuvre de LL.EE., ainsi qu'aux niveaux supérieurs des tours semi-circulaires, dévolus fondamentalement à la défense, on l'a vu, mais servant de prisons en temps normal. À l'extrémité méridionale de la cour H, appelée justement «cour des gardes» (*Wachthof*), se trouvait une forge; elle avait remplacé la *magna loggia parlamenti*, sorte de galerie où les Savoie et leurs châtelains donnaient leurs audiences ou rendaient la justice, formant le pendant extérieur de l'*aula* en quelque sorte. Les baies de cette «loggia» sont également obturées et remplacées par des canonnières qui commandent la cour inférieure D de l'entrée.

D'après ce qu'on perçoit grâce au matériel archéologique mis au jour par l'équipe d'Albert Naef, le château de Chillon n'a pas subi les métamorphoses résidentielles du XVIIIe siècle, puisque les baillis l'ont abandonné. Il avait sans doute conservé, jusqu'à la grande restauration du début du XXe siècle, un intéressant mobilier des XVIe et XVIIe siècles, certes bien endommagé et diminué par l'usage exclusivement administratif de la fin de la période bernoise et de la période cantonale, où le château sert essentiellement d'arsenal et de prison. On comprend que les imaginations romantiques du XIXe siècle aient été frappées par l'austérité du lieu, symbole de la répression politique avec l'histoire de Bonivard, déjà mise en évidence par Rousseau, qui, dans *La Nouvelle Héloïse*, doit imaginer une réception et une promenade fictives avec le bailli de Vevey, tout en précisant en note que ce dernier, depuis fort longtemps, ne réside plus à Chillon<sup>336</sup>.

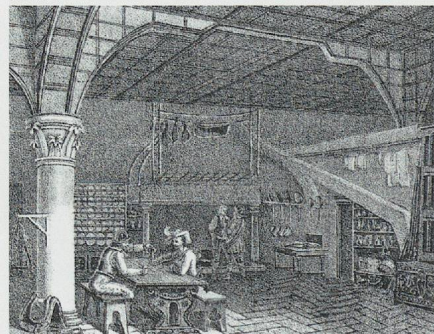
**801.** Château de Chillon, anciennes écuries N dans la cour D. Ce bâtiment, appuyé contre la courtine N, a été reconstruit à l'emplacement de l'ancienne chapelle du château dédiée à saint Pantaléon. Etat vers 1890, avant les fouilles archéologiques et avant sa transformation en Heimatstil pour l'intendant, à l'échelle du fleuron national vaudois et suisse qu'était devenu Chillon. Au-dessus, on aperçoit le couvert du chemin de ronde. (ACHC, A4/712)

**802.** Château de Chillon, cage d'escaliers O édifée en 1643, avec son enduit d'origine orné aux angles d'un faux appareil en harpe de diverses teintes grises. Etat en 1995. Toutes les façades du château, tant intérieures qu'extérieures, étaient ainsi enduites. La campagne la plus visible encore conservée sur certains chemins de ronde est celle des années 1584–1589, caractérisée par un ample faux-appareil gris. (D. de Raemy)

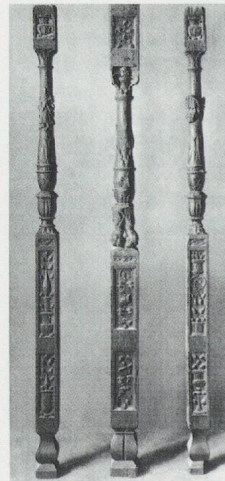
**803.** Château de Chillon, ancienne *aula* inférieure Q avant les restaurations d'Albert Naef, subdivisée dès 1536 pour recevoir une vaste cuisine et un vestibule, ce dernier ayant fonctionné comme salle d'audience lorsque les baillis résidaient encore à Chillon. Cette vue illustre un «Souvenir de Chillon» paru en 1833. Si l'évocation historique est fantaisiste, la salle Q montrée ici était celle qui prévalait à la période bernoise. (ACHC)

**804.** Château de Chillon, colonnes de lit à décor renaissant, peut-être celles achetées à Genève en 1557. (ACHC)

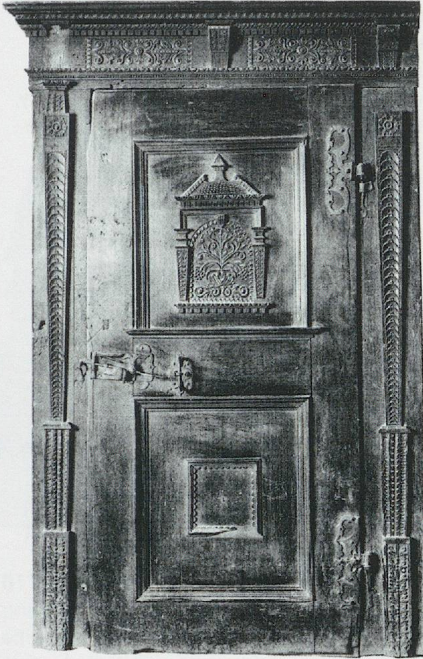
803



804



805



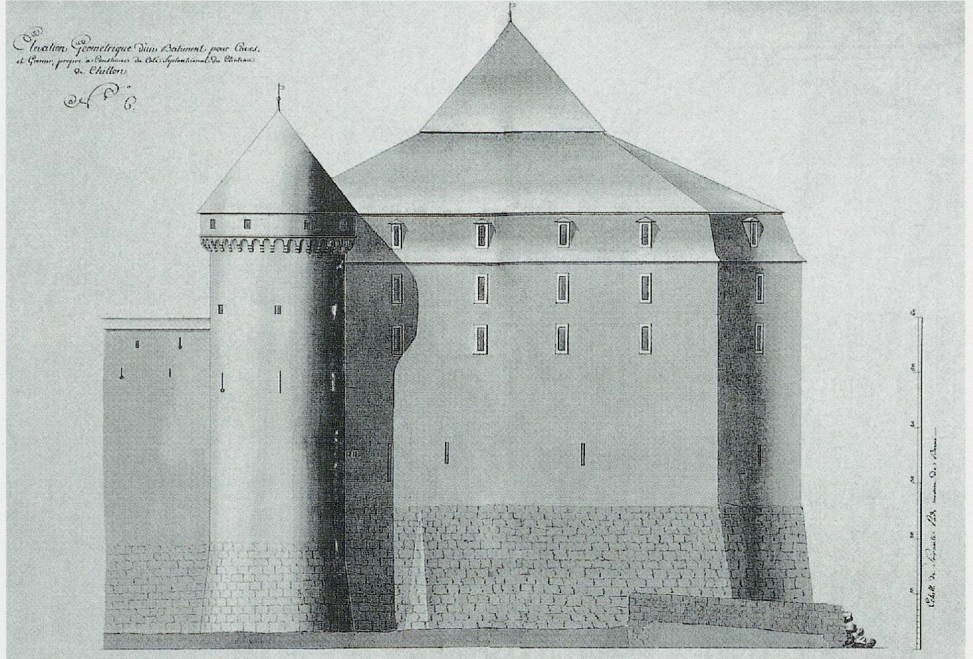
**805.** Château de Chillon, un des deux encadrements de porte et son vantail, originellement dans la salle inférieure Q, 1586. L'autre arbore les armoiries du bailli alors en fonction, Hans Wilhelm von Müllinen, peut-être l'œuvre du charpentier Jacques Badoz ou du menuisier Jean Lybet. À comparer avec la porte du château d'Avenches. (ACHC)

**806.** Jean-François Doret, projet de transformation du château de Chillon en grenier. « Elévation géométrique d'un bâtiment pour caves et greniers, propre à construire du côté septentrional du château n° 6 », 1785. Cet énorme édifice aurait enveloppé les anciens volumes de la chapelle Y et de la *domus clericorum* G, alors devenue une simple cour. Le caractère quelque peu malhabile du dessin ne permet pas de savoir si la tour d'Alinge X, ainsi que les édifices adjacents, étaient également compris dans cette nouvelle construction. (ACV, GC 1668, R. Gindroz)

**807.** Château de Chillon, cour G, à l'emplacement de l'ancienne *domus clericorum*, avant qu'elle n'ait été restaurée au début du XXe siècle. Albert Naef, au pied d'un poteau, donne l'échelle... On remarque le décor de chevrons rouges et blancs, des années 1250 certainement, qui ornait l'ancienne *domus clericorum*. Les galeries de bois, édifiées sans doute dès 1536, desservent les diverses canonnières et meurtrières. (ACHC, A4/513)

**808.** Château de Chillon, cour H, avant les travaux du début du siècle qui ont mis au jour le grand glacis. La seconde enceinte est percée de meurtrières sur deux niveaux, toutes desservies par les galeries permettant aux défenseurs d'évoluer à couvert. (ACHC A4/522)

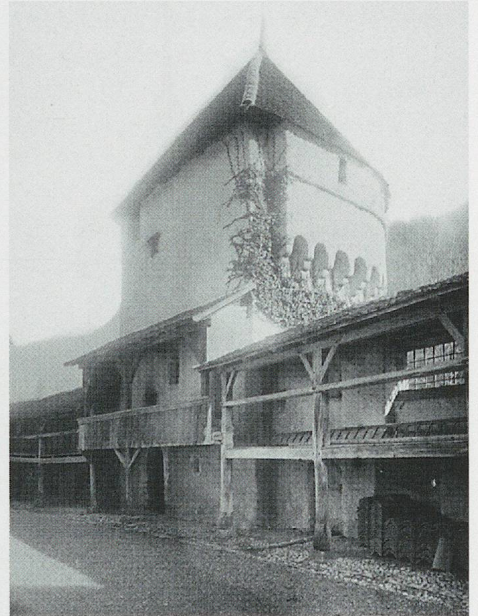
806



807

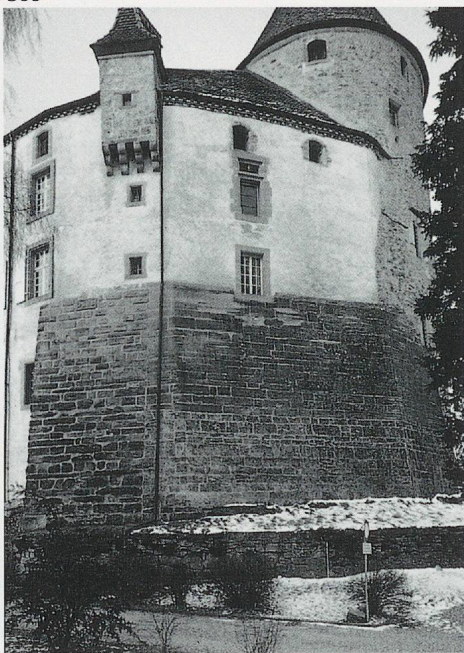


808

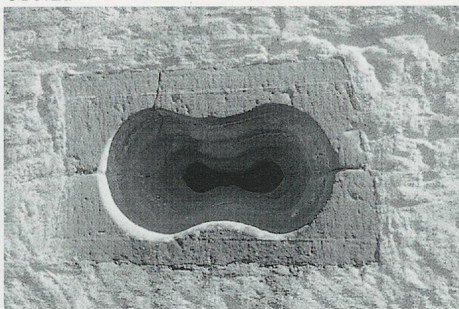


■ **Oron** – Oron n'est acquis par LL.EE. de Berne qu'en 1557, à la suite de la banqueroute des Gruyère qui en étaient les possesseurs et après avoir été entre les mains pendant deux ans de Jean Steiger, trésorier du Pays romand et propriétaire du château de Rolle. Le château d'Oron est très peu documenté par les sources écrites, qui ne sont abondantes que pour la période bernoise (1557–1798), et encore très peu exploré sur le plan archéologique. Il est bien difficile d'en cerner exactement les étapes de transformation, mais, grâce à une analyse dendrochronologique systématique, ces dernières commencent à être bien datées. On a déjà décrit l'organisation générale de la cour intérieure<sup>337</sup>, dont l'aspect résulte de travaux attribuables aux Gruyère et à LL.EE., ces dernières n'apportant que peu de modifications à l'appareil défensif du château. Les archères sont transformées en canonnières, présentant des ébrasements extérieurs à ressauts. Avec Albert Naef, on peut admettre que LL.EE. ont ajouté les échauguettes de plan quadrangulaire au chemin de ronde de brique édifié sous François de Gruyère, peut-être peu avant 1475. Les sources bernoises montrent aussi les incessantes entreprises d'entretien et de consolida-

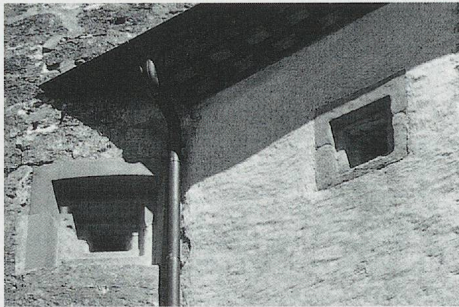
809



810.2a



810.2b



**809.** Château d'Oron, secteur de l'ancien réduit seigneurial et de sa grande tour. Etat en 1991. Le contrefort à bossages, avec la date de 1589, par Antoine Pauly, a été prolongé en direction de la grande tour en 1709–1710. On devine en son centre, juste au-dessus de la terrasse herbeuse, les claveaux de terre cuite d'un arc qui indique l'emplacement de la porte de fuite alors conservée (donnant à l'origine dans une chemise comme à Lucens?), mais obturée en 1789. (D. de Raemy)

**810.2.** Château d'Oron, façade d'entrée sud-ouest. Fenêtres de tir/meurtrières à ébrasement extérieur marqué de ressauts, adapté pour les armes à feu, de 1588–1590, flanquant la porte d'entrée (a) ou au niveau du chemin de ronde médiéval (b). Etat en 2003. (D. de Raemy)

810.1



**810.1.** Château d'Oron, façade d'entrée sud-ouest. Etat en 2002. La façade, comme l'ensemble du château, a été recrépie en 1969–1972. Les tourelles d'angle en encorbellement sont de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Comme le parapet du chemin de ronde, elles ont été percées de meurtrières carrées à ébrasement extérieur lors des travaux de 1588–1590 certainement. L'une d'elles renfermait au XVII<sup>e</sup> siècle les réserves de poudre. La tour de l'horloge, dont l'écran – disparu – est richement peint par Humbert Mareschet, repose sur des consoles à mâchicoulis et serait contemporaine de la réfection de l'entrée en appareil à bossage, réalisée en 1588–1590 par Antoine Pauly sous la direction de Daniel Heintz. Comme les autres de plan quadrangulaire, cette tourelle avait alors été recouverte non pas avec de la tuile mais avec des feuilles de fer blanc. Ce matériau, souvent mal considéré sur les édifices anciens parce qu'on le croit exclusivement un produit de notre époque, était alors beaucoup plus fréquent qu'on ne l'imagine. Le portail d'entrée est flanqué de deux canonnières aménagées dans d'anciennes embrasures d'archères. Celle que l'on voit a condamné une poterne piétonne étonnamment dissociée de l'entrée à chars (postérieure à l'archère). Les fenêtres rectangulaires de 1747–1749 éclairent les salles les plus prestigieuses du château, soit à droite la *grosse Stuben* ou « la chambre du pont » abritant dès 1765 le salon de l'appartement baillival, considérée en 1784 comme la plus belle pièce du château, à gauche la *Herrensaal*, peut-être ornée des armoiries des baillis, devenue par la suite « chambre verte », renfermant maintenant la précieuse bibliothèque rassemblée par Adolphe Gaiffe, propriétaire du château dès 1870. Le pont-levis a été supprimé définitivement en 1784 et remplacé par le pont de pierre prolongé contre le portail. (R. Gindroz)



**811.** Oron-le-Châtel, ancienne école primaire communale. Les angles de cet édifice sont marqués par des chaînes et contreforts à bossages qui caractérisent les travaux d'Antoine Pauly en 1588–1590. Il abritait à l'origine un grenier dont on observe encore quelques fenêtres étroites, maintenant obturées. Etat en 2002. (R. Gindroz)

**812.** Château d'Oron. La grande arche de pierre à bossages et la voûte d'arête très allongée soutiennent une galerie qui était ouverte à l'origine, fermée par un mur en pan-de-bois crépi après 1747. Les armes de LL.EE. ont été martelées lors de la Révolution vaudoise. Cette galerie se prolongeait à droite contre la courtine ouest, aboutissant à la tour-latrines aménagée à l'extérieur; elle séparait clairement les corps de logis placés contre la courtine de l'entrée, des années 1307–1310 (on en aperçoit les solives à l'arrière-plan), de celui du nord-ouest, construit plus tardivement, dans les années 1470. (AFMH, 1956)

**813.** Château d'Oron, grande tour, clef de voûte de l'étage se trouvant au même niveau que le grand vestibule. On y voit le millésime de 1588 ainsi qu'un signe héraldique et un marteau de tailleur de pierre, motifs utilisés sans doute par Antoine Pauly. Etat en 1992. (D. de Raemy)

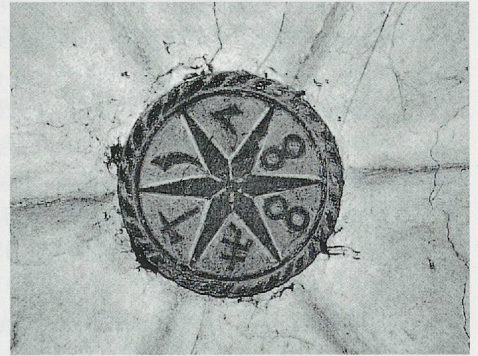
tion des courtines du château et des enceintes extérieures. Les intempéries, et apparemment surtout l'instabilité de l'éperon molassique sur lequel est installé le château, contribuent à sa constante dislocation qu'il faut sans cesse contenir : pose d'importants contreforts vers 1589 et en 1709<sup>338</sup> dans le secteur de la grande tour (fig. 809) et des écuries, réparations répétées, considérables en 1747–1749, des murs d'enceinte périphériques (les braies) et des jardins<sup>339</sup>, démolition définitive en 1789 des braies-terrasses dans le secteur de la grande tour, remplacées par une levée de terre<sup>340</sup>, sans compter les incessants crépisages et colmatages d'entretien.

Comme dans presque tous les sièges baillivaux du Pays de Vaud, des travaux importants affectent le château d'Oron dans les années 1580. En 1588–1590, le portail d'entrée (fig. 810, 811) est profondément remanié par l'entrepreneur valsésien Antoine Pauly, un cousin des Bodmer, qui œuvre sous la direction de l'architecte Daniel Heintz père († 1596), alors en fin de carrière<sup>341</sup>. L'appareil à bossage qui caractérise le nouveau portail, ainsi que d'autres interventions dans le château, trahissent bien la manière des Heintz père et fils, qui remettent alors ce procédé à l'honneur dans la plupart de leurs réalisations. À Oron, les ouvrages d'architecture à bossages restent tout de même assez sommaires. Pauly n'a dû travailler que sur les indications de Heintz et non sur les projets dessinés. Antoine Pauly, qui avait déjà été présent sur le chantier de Nyon comme on l'a vu, est qualifié plus tard à Lutry d'Antoine d'Oron, ce qui peut souligner l'importance de son travail non seulement au château mais à ses annexes<sup>342</sup>. Il édifie en effet un vaste grenier (fig. 811), situé au pied de la grande tour, dans le bourg, et reconstruit en maçonnerie les écuries du château situées dans l'avant-cour.

812

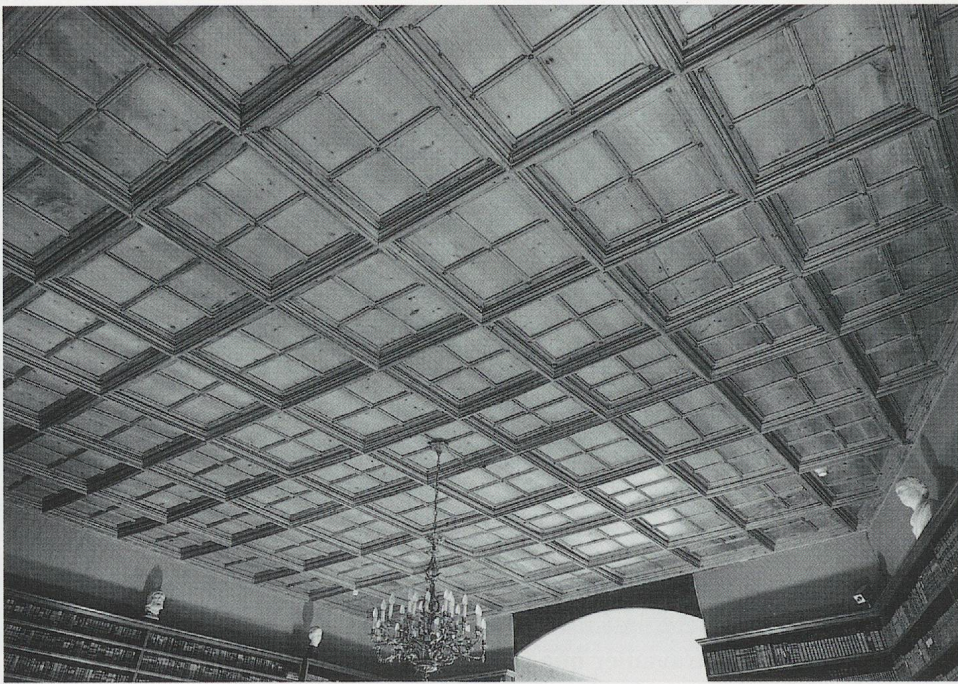


813



La résidence baillivale va désormais progressivement abandonner le rez-de-chaussée encore occupé dans le logis 4 (cf. fig. 817) en 1563, on l'a vu, de la «vienne chambre du comte» de Gruyère. Cette chambre était flanquée à l'ouest d'une «chambre d'à côté». Dans la cour intérieure, du côté de l'entrée, Heintz et Pauly font disparaître les galeries en bois pour les remplacer par une loggia posée sur deux voûtes d'arêtes très allongées, allant du corps de logis sud aux latrines appuyées contre la courtine nord, dont la première est bordée par un arc en anse-de-panier d'une audacieuse portée, en appareil de molasse à bossages, à l'origine timbré à la clef des armes de LL.EE. et du bailli en fonction (fig. 812). Cette loggia aurait été remplacée lors du grand chantier de 1747 seulement par un vestibule fermé au moyen du mur en pan-de-bois actuel. On y accède depuis la cour par un escalier de pierre qu'il faut également attribuer à Heintz et Pauly.

Les deux maîtres d'œuvre rendent habitable la grande tour, qu'ils dotent de voûtes d'arêtes multiples (fig. 813) et de baies en accolades qui remplacent les archères<sup>343</sup>; on y accède par une grande galerie ouverte mettant en liaison la cuisine 6 avec la grande salle 5 et desservant sans doute le corps de logis du



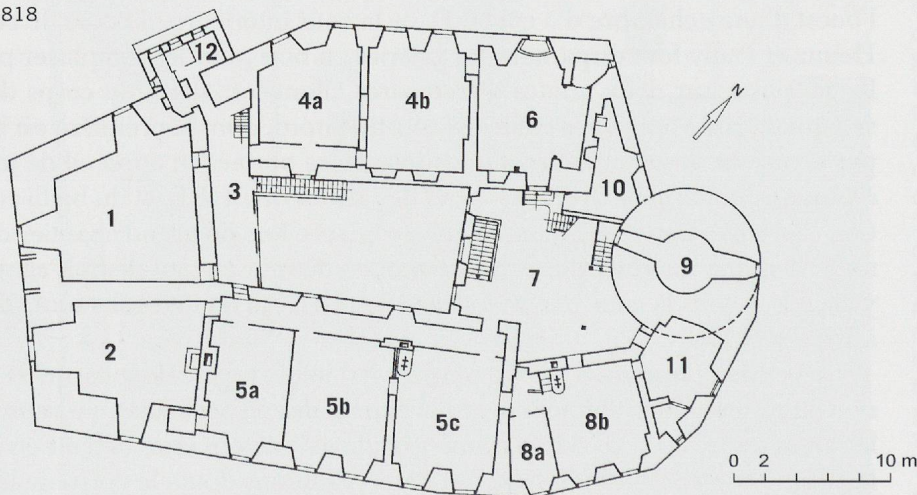
**817.** Château d'Oron, ancienne *Herrensaal*, actuelle bibliothèque. Plafond à caissons archaïsant posé peu après 1521. (R. Gindroz)

Paradis, bien attestée en 1575<sup>344</sup>, réminiscence probable du réduit seigneurial qui complétait la zone de refuge définie par la grande tour et sa cour<sup>345</sup>. D'après l'inventaire de 1563, cette chambre, peut-être dévolue au bailli ou à des personnes de rang, est dotée d'un beau mobilier, notamment d'un lit à ciel<sup>346</sup>. La grande galerie n'a été transformée en vestibule fermé qu'en 1731, lorsqu'on dresse la façade sur cour actuelle, sur les fondations de l'ancienne courtine séparant le plain-château du réduit médiéval.

Il est malaisé de se faire une idée précise des apports du XVIIe siècle à Oron (fig. XXX-814), car ils sont complètement dissimulés aujourd'hui. Comme ailleurs, les espaces de la résidence sont encore peu éclairés, et les éléments boisés, tels que des sièges à dorsaux, coexistent avec les surfaces crépies rehaussées de peintures murales. L'actuel salon de musique, à l'extrémité occidentale de la grande salle, qualifiée de «grande chambre» ou «chambre du pont», renfermait en 1563 du mobilier provenant de l'ancienne abbaye de Hautcrêt, notamment un lit amovible sur roulettes et des archebancs<sup>347</sup>. Cette pièce a dû servir de résidence principale au bailli. Dans l'embrasure d'une des fenêtres se trouve encore derrière les boiseries une armoire murale fermée d'une porte de fer frappée de l'Ours, installée en 1570–1571 pour y mettre en sécurité les documents importants et de l'argent<sup>348</sup> (fig. XXXI-815). Elle est entourée d'un décor peint sur les parois simulant des tentures, datable du

**818.** «Château d'Oron, relevé archéologique, plan du 1er étage», 1932, par les architectes Frédéric Gilliard et Godet. Distribution des locaux après les travaux de 1747–1749: **1.** *Herrensaal* puis chambre verte (?). **2.** Chambre du pont. **3.** Corridor conduisant aux latrines. **4a.** Chambre du receveur d'à présent. **4b.** Chambre à manger. **5.** Logis de l'*aula* de la fin du Moyen Âge. **5a.** Chambre d'audience. **5b.** Chambre des armoiries. **5c.** Chambre des receveurs (volume créé en 1706–1707). **6.** Cuisine. **7.** Le «membre commun», soit le grand vestibule, ou le «palier». **8a.** Cabinet. **8b.** Chambre de madame la baillive. **9.** Grande tour. **10.** Garde-manger(?). **11.** Chambre des enfants (du bailli). **12.** Latrines. (Mise au net: F. Wadsack)

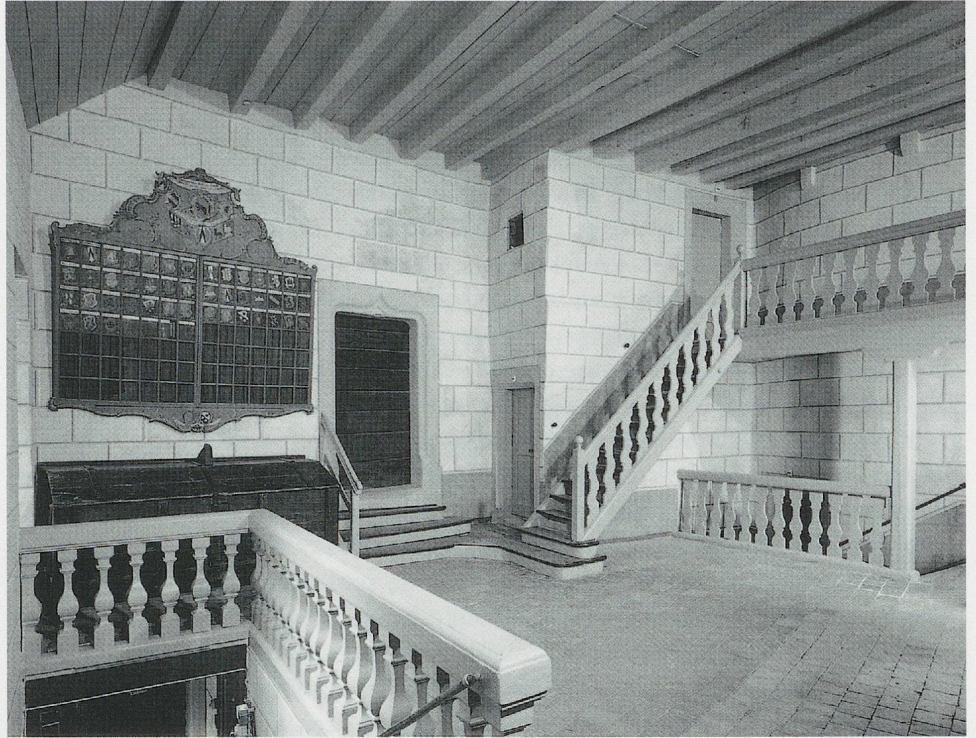
818





**819.** Château d'Oron, cour intérieure, vue en direction du réduit seigneurial, façade du grand vestibule, édifée vers 1731. Etat en 1899. Les encadrements des deux portes, comme leurs vantaux, pourraient être ceux de l'origine. Le niveau du rez-de-chaussée desservait les fours, les prisons et des celliers. La fontaine aux armes de LL.EE., due au marbrier de Vevey, Doret, a provoqué l'obturation d'une fenêtre basse en 1747-1749. Les baies de l'étage sont un pastiche néogothique de la fin du XIXe siècle. (AFMH)

**820.** Château d'Oron, le grand vestibule, appelé au XVIIIe siècle le membre commun ou le palier, avec sa galerie de 1744 sans doute. Le décor en faux-appareil doit également être attribué aux travaux de 1744, alors que les vantaux de porte à simples panneaux rectangulaires sont issus des réfections de 1784. Etat en 2002, après la restauration de 1999, par Josef Trnka, sous la direction de Jan Kolecek. (R. Gindroz)



milieu du XVIIe siècle. À l'origine, cette salle était recouverte d'un plafond à la française dont les solives principales reposaient sur un retrait du mur, au-dessus d'une frise décorative en grisaille, interrompu par des consoles factices en plâtre dur peintes appliquées contre le mur (fig. XXXI-816). La salle voisine au nord a reçu son spectaculaire plafond à caissons peu avant l'arrivée de LL.EE., légèrement après 1521 (fig. 817). Celui-ci est une version simplifiée et très tardive de ceux de Chillon dus à Aymonet Corniaux dans les années 1430. Cette pièce fait office de *Herrensaal*. En 1563, elle renferme encore un siège aux armes des comtes de Gruyère. En 1626, sa toiture est refaite complètement avec des bois coupés en 1625-26. Ce travail peut être attribué à deux charpentiers de Berne, Martin Stähli et Pierre Wyss, qui avaient été chargés de couper le bois<sup>349</sup>. En 1694, la *Herrensaal* devient chambre d'audience, à moins qu'il faille situer cette dernière près de la cuisine dans l'aile nord-ouest.

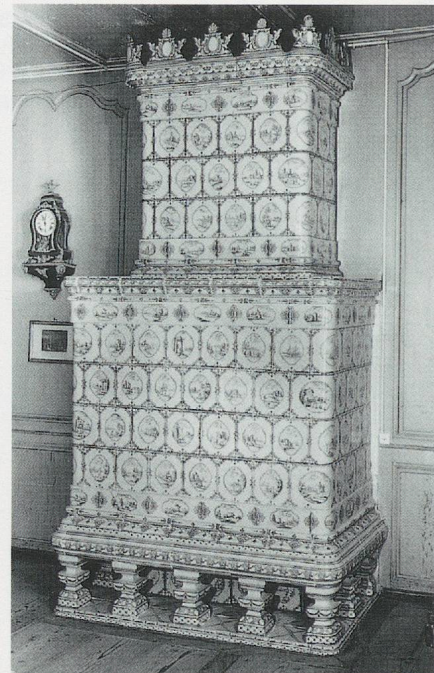
Entre 1602 et 1604, le plafond, sans doute «à la française», de l'ancienne *aula* médiévale, est entièrement refait par le maître charpentier Collet Richard<sup>350</sup>. Il semble reposer sur une colonnade placée au centre de la salle. Celle-ci occupe encore assurément tout le second niveau du grand corps de logis sud-est 5. En 1663-1665 et en 1682-1684, deux nouvelles chambres sont aménagées au château, la première est celle du bailli, mais les documents ne précisent pas à qui est destinée la seconde. Dans ces deux cas, à plus de 800 florins chacun, il est intéressant de souligner que le travail du menuisier est élaboré: non seulement il réalise le sol, les parois et le plafond qui sont complètement boisés, mais il confectionne de nombreux meubles dont le style s'accorde sans doute aux lambris de hauteur<sup>351</sup>. Tout cela a complètement disparu, on ne sait pour l'heure où localiser ces deux pièces.

Au contraire de Chillon, un peu à l'abandon après le départ des baillis à Vevey, Oron a connu au XVIIIe siècle d'importants travaux qui en ont fait une résidence confortable, digne des meilleures maisons de campagne de cette époque. L'étage noble de l'ensemble des corps de logis, aux apports du XIXe siècle et aux réfections du XXe siècle près, est encore un témoin très authentique de la métamorphose survenue au siècle des Lumières, avec ses poêles de faïence claire<sup>352</sup>, ses salles lambrissées, ses parquets de sapin à frises de chêne et ses plafonds en bois ou en gypse.

L'habitat des personnes de rang tend alors à être regroupé sur un seul niveau, soit le premier étage sur la cour intérieure (fig. 818), lequel prend clairement la fonction d'un «étage noble», alors qu'auparavant, il était dispersé sur trois niveaux, des salles peintes donnant sur la cour à la chambre du Paradis. Comme à Yverdon, les anciens grands espaces sont subdivisés en pièces plus petites, mieux chauffées et mieux éclairées, desservies par un corridor, qui remplace les galeries. La première étape de ces subdivisions nouvelles intervient en 1706–1707, lorsqu'une chambre est aménagée dans la partie orientale de l'ancienne grande salle. Le rez-de-chaussée sur cour est progressivement dévolu aux entrepôts, en particulier dans le corps de logis nord-ouest, à un corps de garde, à une chambre de bains et à une buanderie. On l'a dit, ce n'est qu'en 1731 que les galeries dans le secteur de la cuisine, de la grande tour et du Paradis disparaissent au profit d'un grand vestibule, appelé alors le «palier» ou le «membre commun», qui est doté d'une façade en maçonnerie sur la cour. Si sa construction n'est pas directement attestée dans la comptabilité de 1731, elle est tout de même alors qualifiée de «neuve». Le maçon Joseph Buchilli doit livrer 87 pieds de pierre de taille, certainement pour les encadrements des deux portes en arc surbaissé, flanquant une fenêtre centrale en plein cintre, ainsi que pour les trois baies de l'étage<sup>353</sup> (fig. 819). En 1744, ce grand vestibule doit être refait, car il menace de s'écrouler<sup>354</sup>. Les travaux touchent certainement les structures charpentées. On crée en particulier une nouvelle galerie-escalier avec une balustrade, les parois sont peintes d'un décor en faux appareil<sup>355</sup> (fig. 820). Le «membre commun» reçoit à ce moment-là la table des gens des corvées, à qui le bailli doit la pitance en échange de leur labeur dans son domaine direct, tels les travaux aux champs, aux vignes, la fourniture du bois de chauffage et les transports de toute nature. En 1747–1749, la baie centrale en plein cintre est obturée par une fontaine en marbre noir de Saint-Triphon aux armes de LL.EE. et du bailli en exercice sans doute, que l'on peut attribuer au marbrier David III Doret de Vévey, invité en tout cas à en réparer le bassin en 1758<sup>356</sup>.

L'essentiel de la métamorphose intervient en 1747–1749, après de longues discussions, commencées déjà en 1741. Dès cette date, l'architecte lausannois Jean-Pierre Delagrangé est sollicité par la Chambre des Bannerets et du Trésorier romand pour transformer radicalement la résidence baillivale, alors jugée dans un état déplorable. Il se permet même de proposer, sans doute à l'initiative du bailli d'alors, Beat Ludwig Thormann, une reconstruction complète de l'édifice dans un endroit plus favorable, sans doute parce que l'éperon molassique sur lequel est installé le château n'inspire guère confiance<sup>357</sup>. Toutefois, il n'est pas question pour LL.EE. d'abandonner leur siège baillival, et elles accordent en 1747, après quelques tergiversations, 17450 livres pour permettre l'exécution d'un projet conçu par l'architecte bernois Albrecht Stürler et Jean-Pierre Delagrangé, ce dernier ayant la charge de diriger le chantier. La réfection du logement du bailli revient à elle seule à 8168 livres et affecte l'étage des deux corps de logis 4 et 5. Il n'est pas exclu que l'épaisseur des courtines ait été diminuée de plus d'un mètre à la hauteur de ces corps de logis, sur deux niveaux pour le premier, sur un seul pour le second, afin de donner plus d'ampleur et davantage de lumière aux pièces amputées par les corridors. Cette campagne a peu affecté les charpentes, qui sont toujours celles des années 1480, mais certaines ont été changées, soit celles des échauguettes quadrangulaires au-dessus du logis de la cuisine 6 et celle au-dessus du grand corps de logis 5, puisqu'elles sont confectionnées avec des bois abattus en automne-hiver 1748–1749<sup>358</sup>.

Dans le corps de logis sud-est 5, l'ancienne grande salle est cette fois divisée en trois pièces, desservies par un corridor placé du côté de la cour intérieure. En 1784, ces trois pièces renferment, d'ouest en est, la «chambre des



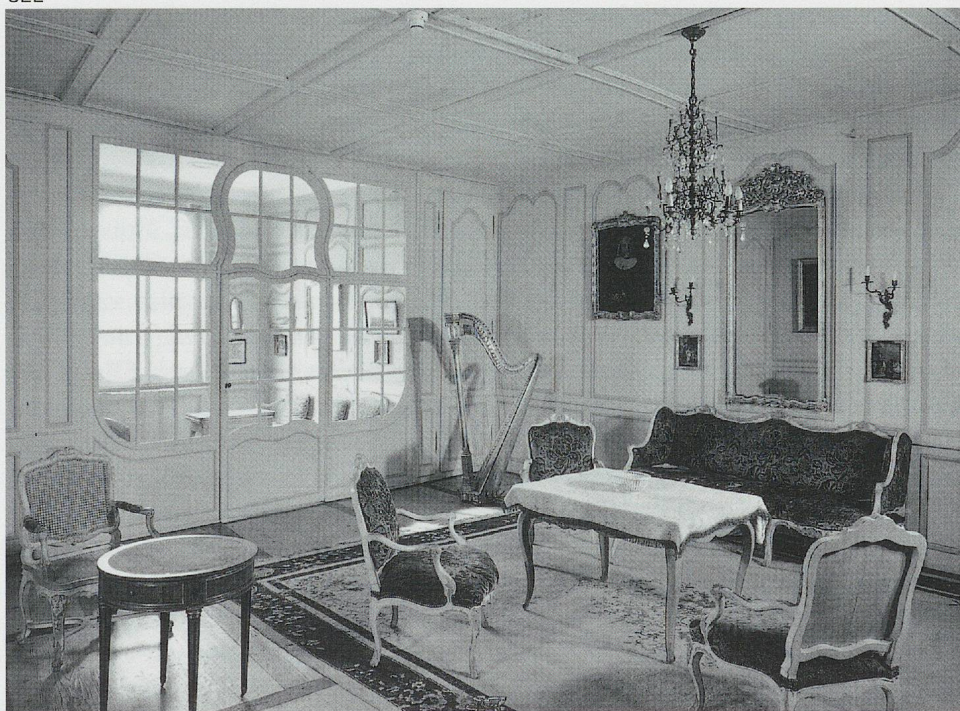
821. Château d'Oron, poêle de l'ancienne «chambre du pont», l'actuelle «salle de musique», réalisé à Lausanne par François Pollien en 1765. (Cl. Bornand)

receveurs», avec un local d'archives creusé dans la courtine et dont les boiseries ne sont qu'à hauteur d'appui<sup>359</sup>, puis la «chambre des armoiries», où se trouvait à l'origine le grand panneau des écussons réalisé en 1758 par le peintre Heinrich Täucher<sup>360</sup> (fig. XXIII-700), enfin la «chambre d'audience». Plus loin, sous le paradis, se trouvait alors la «chambre de Madame la baillive» avec son cabinet adjacent, enfin, contre la tour, la chambre des enfants. Ces deux dernières pièces, dont l'un des fourneaux à siège est daté et signé Pollien, ont également été rénovées lors des travaux de 1747-1749. Toutes ont reçu de nouveaux encadrements de fenêtre rectangulaires, au nombre total de neuf.

Dans le corps de logis nord-ouest 4, on aménage deux pièces dont l'une servira de salle à manger à côté de la cuisine, ce qui a sans doute pour conséquence de renvoyer la domesticité au rez-de-chaussée ou au troisième niveau, dans la «chambre du Paradis» en particulier. D'après le devis, ces deux pièces auraient dû conserver leurs anciennes fenêtres à croisée en pierre, en partie coupées par le plafond, et n'avoir que des parois blanchies à la chaux. Toutefois elles ont tout de même reçu chacune deux fenêtres à encadrement rectangulaire et des boiseries, qui ne sont que partielles dans la chambre à manger. Le plafond lambrissé de la chambre voisine, celle du receveur en 1784, présente la même facture que celui de la chambre du sud-ouest (actuellement le «salon de musique»), appelée la «chambre du pont» à l'époque baillivale. La réfection complète de cette dernière interviendra en 1765 seulement lorsqu'on en fera une chambre d'audience, mais les sources n'attestent que la réalisation du plancher et du plafond car la Chambre du Trésorier Romand estimait les boiseries inutiles, jugeant cette commodité trop luxueuse pour une chambre d'audience. Les travaux supplémentaires seront peut-être réalisés aux frais du bailli Nicolas de Diesbach, car les boiseries Louis XV ainsi que le fenestrage du petit cabinet aménagé dans l'embrasure de la fenêtre – transposition classique de l'embrasure à coussièges médiévale – dues certainement à Daniel Peterlin de Moudon, comme un magnifique poêle de catelles (fig. 821) daté et signé François Pollien de Lausanne<sup>361</sup>, ont bien étoffé cette année-là le décor et le confort de la pièce, qualifiée en 1784 de «plus belle pièce du château» (fig. 822). Pollien n'a pas été le seul à réaliser des poêles en 1747 puisque la présence du potier de terre (Samuel?) Grossmann, de Moudon<sup>362</sup>, est également attestée sur le chantier.

822

**822.** Château d'Oron, aile sud-ouest. L'ancienne chambre du pont avec son aménagement de 1765. Le cabinet a été installé dans l'embrasure d'une fenêtre médiévale, agrandie pour la circonstance. L'élégante verrière, les boiseries Louis XV, le plancher et le plafond à caissons ont été réalisés par le menuisier Daniel Peterlin de Moudon, les deux premières payées par LL.EE., les deux derniers aux frais du bailli Nicolas de Diesbach, ainsi que le fourneau de Pollien qui arbore ses armoiries. Etat en 2002. (R. Gindroz)



D'importantes réfections ont lieu en 1784; elles répondent déjà à des soucis hygiénistes, car il s'agit d'enrayer l'insalubrité des locaux du rez-de-chaussée sur cour dont les mauvaises odeurs infestent toutes les pièces de l'appartement réparties sur le front sud-est du château<sup>363</sup>. Cela permet de constater l'étonnante proximité, voire la promiscuité qui pouvait encore exister à cette époque entre d'élégants salons et le train de campagne qui assurait la vie confortable de ses habitants (fig. XXXIV-823 et XXXV-824). D'ouest en est, les commissaires, chargés de dresser la liste des travaux à faire, constatent que les odeurs du poulailler placé à droite de l'entrée contaminent la plus belle pièce du château, que la volaille s'y trouve mal dans un local insuffisamment aéré, qu'elle gambade dans la cour du château et à l'extérieur, et risque de faire périr les chevaux par les plumes qu'elle laisse dans le foin. La serre adjacente, abritant les légumes, les fruits et de la petite volaille, n'est pas à l'abri des rats et des souris. Son odeur imprègne la chambre des receveurs et la chambre d'audience situées au-dessus. Plus loin, la «cave rouge», au-dessous de la chambre d'audience, renferme encore des déchets de boucherie et diverses carcasses d'animaux. Il faut les évacuer et améliorer l'aération de la cave par le percement de trois jours étroits et l'abaissement de son sol d'un peu plus d'un mètre. Plus loin, sous le corps de logis du Paradis 8, le local renfermant le four est complètement borgne<sup>364</sup>, il faut ouvrir deux nouvelles fenêtres. Le remède sera le même pour la buanderie sous la cuisine, trop humide et qui endommage la voûte inférieure. Cet inventaire des réparations montre aussi la variété des dépendances qui accompagnent les appartements. Ainsi, la grande tour, comme les pièces triangulaires situées contre elle à l'arrière de la cuisine, sont occupées, de bas en haut, par une chambre à lait, par une «dépense» à fruits secs et par une chambre pour le salé, fonctionnant comme fumoir, alimenté par la grande cheminée de la cuisine.

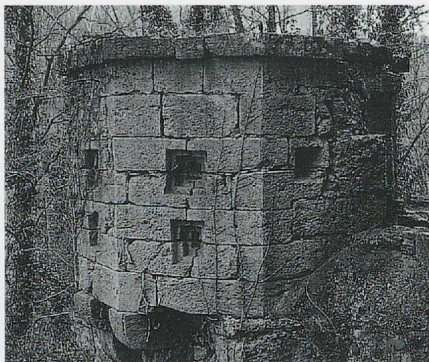
Le caractère défensif du château s'amenuise avec la disparition du pont-levis, qu'on remplace par une arche maçonnée supplémentaire. En 1798, après le départ du dernier bailli, tout le mobilier restant est vendu. Celui qui s'y trouve actuellement, reflétant de façon spectaculaire ce que pouvait être un intérieur baillival du XVIIIe siècle, fait partie des biens mobiliers d'Adolphe Gaiffe, industriel lyonnais, et de ses descendants, qui les avaient cédés en 1935, en même temps que le château, à l'actuelle Association propriétaire, pour la somme de 140 000 francs<sup>365</sup>.

■ **Lucens** – La présentation de ce château à l'époque bernoise sera succincte. Comme Champvent (dont nous ne nous occupons pas ici puisqu'il n'a pas été baillival), Lucens, en mains privées, n'est pas facile d'accès. S'il est possible d'approcher l'ancien «réduit seigneurial», il est en revanche difficile d'étudier le grand corps de logis «bernois», affecté à la résidence privée de son propriétaire et déjà très transformé au début des années 1920. Episcopal à l'origine, ce château a hébergé les baillis de Moudon dès 1536. S'il est morphologiquement très semblable à Oron, il est en tout cas bien plus vaste. De ce fait, LL.EE. se sont contentées d'occuper le bâtiment de l'*aula* et le logis adjacent du plain-château, dont le gros-œuvre médiéval a subsisté. Elles n'ont pas eu les moyens ni même éprouvé le besoin d'intégrer le «réduit seigneurial» (soit le donjon) à l'habitation. Celui-ci a reçu seulement les dépendances, en abritant les greniers, les prisons, un arsenal et une poudrière. Comme ailleurs, l'adaptation de l'édifice aux armes à feu a été réalisée essentiellement par la transformation des créneaux ou des archères en meurtrières. Ces dernières respectent la meilleure logique défensive héritée de l'Antiquité via le Moyen Âge, l'adextremement, développé de manière exemplaire à Lucens.

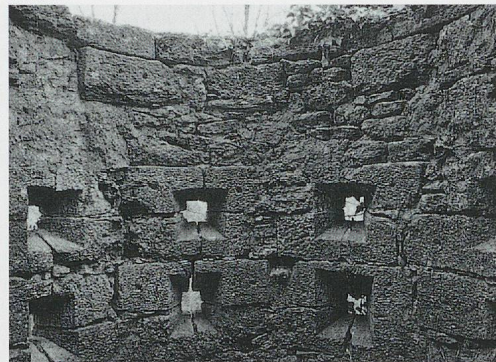
Il faut signaler tout de même une réfection générale de toutes les murailles périphériques au château dans les années 1580, notamment des

**825.** Château de Lucens, tourelle d'artillerie octogonale placée sur un angle formé par les braies septentrionales. Etat en 2003. **1.** Vue extérieure. **2.** Vue intérieure. (D. de Raemy)

825.1

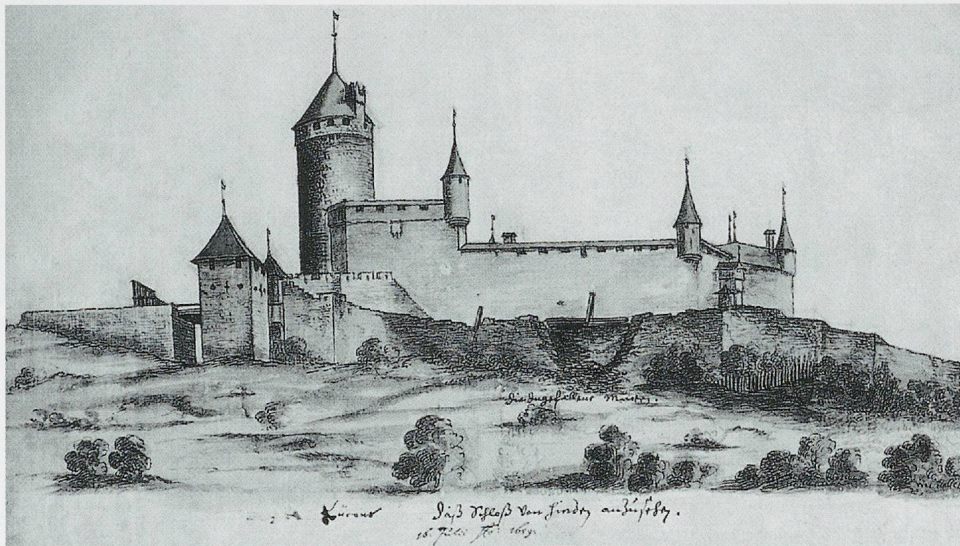


825.2



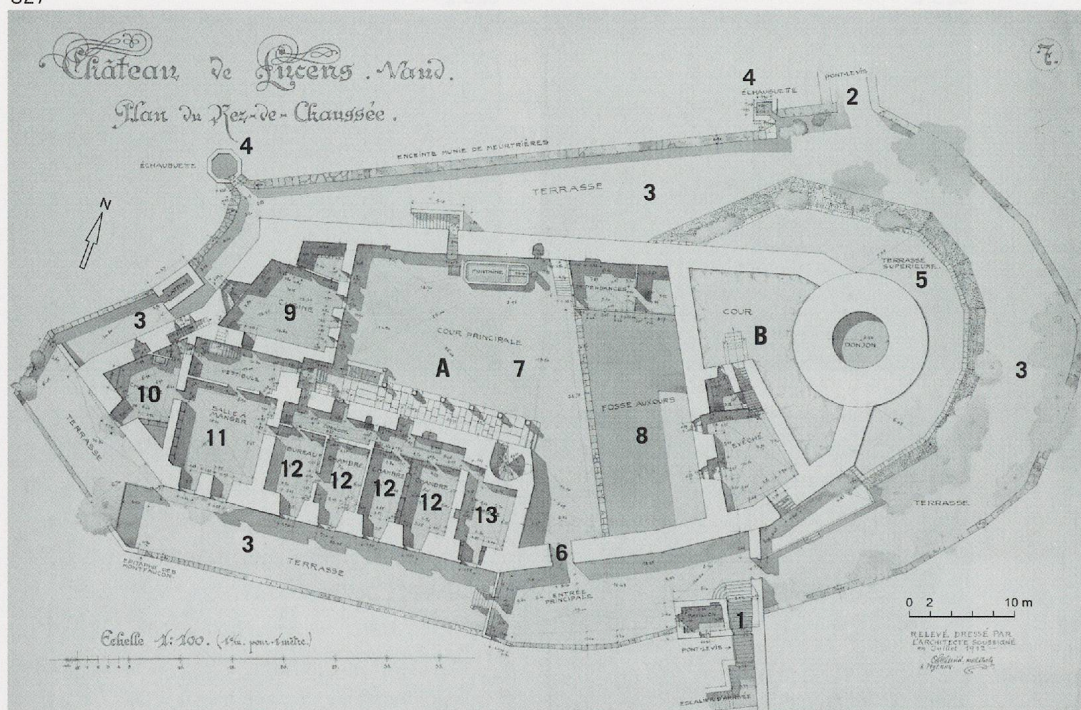
**826.1.** Le château de Lucens, vu du nord-ouest «de derrière», 16 juillet 1659. Les murailles sont ici dégagées de toute végétation superflue. À gauche, la tour-porte de l'accès pour les chars, précédée d'un pont-levis et d'un premier portail. Au premier plan, le mur de braies, contenant les lices-terrasses, s'est en partie effondré. Il sera reconstruit en 1661–1662 par un maçon valsésien, probablement Ulrich Stab. On aperçoit également une palissade, sans doute celle posée en 1655–1656 pour la défense du château à l'époque des conflits entre cantons catholiques et cantons protestants (première guerre de Villmergen). La chemise de la grande tour est dotée d'un crénelage défensif dont les merlons ont été percés de meurtrières à trou de serrure en 1583. La guette de cette même tour est encore bien conservée. (AEB, Atlas 7, n° 18)

826.1



accès tant par le nord que par le sud. Sur le plan défensif, il faut attribuer à ces travaux les deux ponts de la porte-charrière haute au nord, disposés en équerre et ponctués dans leur angle par une tour ouverte à la gorge recevant le tablier levant du premier, maintenant disparu. En 1583, on procède notamment à la réfection de la chemise de la grande tour, qui est alors couronnée d'un parapet percé d'une imposante série de meurtrières<sup>366</sup>. Les parapets des braies entourant le château (formé du «donjon»-réduit seigneurial et des corps de logis du plain-château) sont renforcés, en étant dotés de meurtrières à ébrasements extérieurs à ressauts, du même genre que celles apparues à cette même époque au château d'Oron. Sur le flanc nord, on peut encore observer les restes de tourelles d'artillerie à multiples fenêtres de tir (fig. 825). Faut-il y voir l'œuvre du maître maçon, Jacques DuPasquier, arrivé de Fleurier dans le val de Travers (NE), qui reçoit plusieurs paiements de 1583 à 1586 «pour l'enceinte»<sup>367</sup>? Car il côtoie sur le chantier les deux valsésiens venus de Lutry sans doute, Jacques et Uli Bodmer, sans cesse présents à Lucens pendant toute cette décennie, jusqu'en 1593 même. Par la suite, les travaux de fortification semblent s'être plus rapidement taris qu'ailleurs, d'après les comptes baillivaux du XVIIe siècle; ces derniers montrent que l'on se contente d'entretenir simplement les murailles, ce qui n'était toutefois pas une mince affaire (fig. 826.1 et XXXV-826.2). À l'époque de la guerre civile de 1712, le château est simplement appelé à jouer un rôle d'«étendard», puisque les seuls travaux motivés par ce conflit ont consisté à repeindre le grand Ours figuré sur la courtine<sup>368</sup>. Comme les autres étudiés ici, et depuis longtemps, ce château n'a plus de rôle vraiment militaire à jouer mais il reste un puissant symbole du pouvoir.

À l'instar des autres châteaux baillivaux du Pays de Vaud, dans une enveloppe restée essentiellement la même, les corps de logis du plain-château sont si profondément remaniés entre 1579 et 1586 qu'on les a qualifiés de



827. Le château de Lucens, plan au niveau du rez-de-chaussée par Otto Schmid, 1911. **A.** Plain-château ou «château neuf». **B.** Réduit seigneurial avec sa tour maîtresse ou «vieux château». **1.** Accès piétonnier depuis l'ancien bourg. **2.** Porte charrière depuis le nord. **3.** Les lices. **4.** Tourelles d'artillerie. **5.** Chemise de la grande tour. **6.** Accès au plain-château. **7.** Cour du plain-château. **8.** Fossé («fosse aux ours»). **9.** Cuisine. **10.** «Petit poêle». **11.** «Grand poêle» servant de salle à manger et d'audience, soit la chambre ordinaire du bailli, à l'origine en liaison directe avec la cuisine. **12.** La grande salle, faisant office de *Schiltsaal*, subdivisée en quatre chambres au cours du XIXe siècle. **13.** Chambre voûtée. (ACV, AMH, R. Gindroz)

«château neuf» en 1606, par opposition au «château vieux», qui était l'ancien réduit seigneurial (fig. 827). Le bâtiment de l'*aula* reçoit une nouvelle galerie, à l'origine en simple lambris à l'étage, reposant sur un portique formé de colonnes monolithiques (fig. 828); elles sont surmontées de chapiteaux à simples feuilles d'eau, cas rare en nos régions, un exercice presque «néoroman» dans les courants de la Renaissance locale, et qui a inspiré l'auteur de la colonne centrale de la fontaine octogonale dans le bourg actuel, sommée d'un chapiteau très semblable. Le corps de logis comporte un niveau inférieur enterré côté cour, mais encore percé d'archères à niche du dernier quart du XIIIe siècle dans la partie occidentale commandant les lices-terrasses. Ces celliers ont été recouverts d'amples voûtes en brique que l'on serait enclin à attribuer non pas à LL.EE. mais aux travaux engagés peu avant 1460 par l'évêque Georges de Saluces, qui avait fait refaire également la charpente de la grande tour, comme on l'a vu (voir p. 133).

La résidence baillivale a toujours occupé le rez-de-chaussée sur cour et l'étage des deux corps de bâtiments appuyés contre les courtines et disposés en équerre. Celui de l'ouest renfermait la cuisine et sa dépense. La première était en communication avec les appartements par l'intermédiaire d'un vestibule-corridor faisant sas. Ce dernier desservait aussi le «petit poêle» situé à l'extrémité occidentale du grand corps de logis sud, ainsi que le «grand poêle» adjacent, formant sans doute le couple usuel de la *Stuben* et de la *Nebenstuben* où la première remplissait le rôle de salle d'audience et de justice. En 1663, elle disposait d'une armoire murale close d'une porte de fer à deux serrures renfermant le trésor de guerre. Le bailli ne pouvait l'ouvrir qu'en présence du châtelain, qui lui était subordonné mais le plus haut représentant de l'aristocratie locale, dans la hiérarchie administrative imposée par Berne à l'intérieur de chaque bailliage. Il devait en aller partout ainsi. À l'est du grand poêle s'étendait la grande salle faisant office de *Schiltsaal*. En 1695, ce grand poêle sert de chambre ordinaire – avec les mêmes fonctions que celle du château d'Yverdon probablement – laquelle est alors dédoublée d'une *Nebenstuben*, sans doute à l'emplacement qu'occupera le corridor du XVIIIe siècle<sup>369</sup>. À l'étage, le corps de logis sud renfermait une grande salle au-dessus de la *Schiltsaal*, pourvue en 1610 d'une cheminée à manteau de pierre sculpté aux armes de LL.EE., soutenu par deux montants ornés de gaines de therme<sup>370</sup>.

828



828. Château de Lucens, cour du plain-château et corps de logis de l'ancienne *aula*. Etat en 2003. (D. de Raemy)



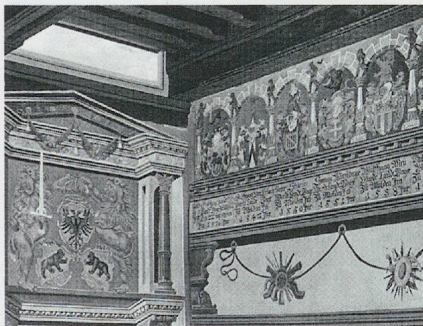
**829.** Château de Lucens, cour du plain-château vue depuis le chemin de ronde du réduit seigneurial. Au fond, le corps de logis de la cuisine, non encore diminué de son étage, ajouré de fenêtres à meneaux créées peut-être en 1579–1586. (ACV, AMH, R. Gindroz)

**830.** Château de Lucens, rez-de-chaussée du grand corps de logis de l'*aula*. *Schiltsaal* vue en direction de l'ouest avec son plafond à la française, état après la restauration de 1921 par Otto Schmid, qui a restitué la grande cheminée, s'inspirant peut-être de celles de Chillon. La frise des armoiries baillivales et le décor de la première moitié du XVIIe siècle ont été fortement restaurés, les premières complétées même avec les armes des derniers baillis en place à Lucens. (Max-F. Chiffelle)

830



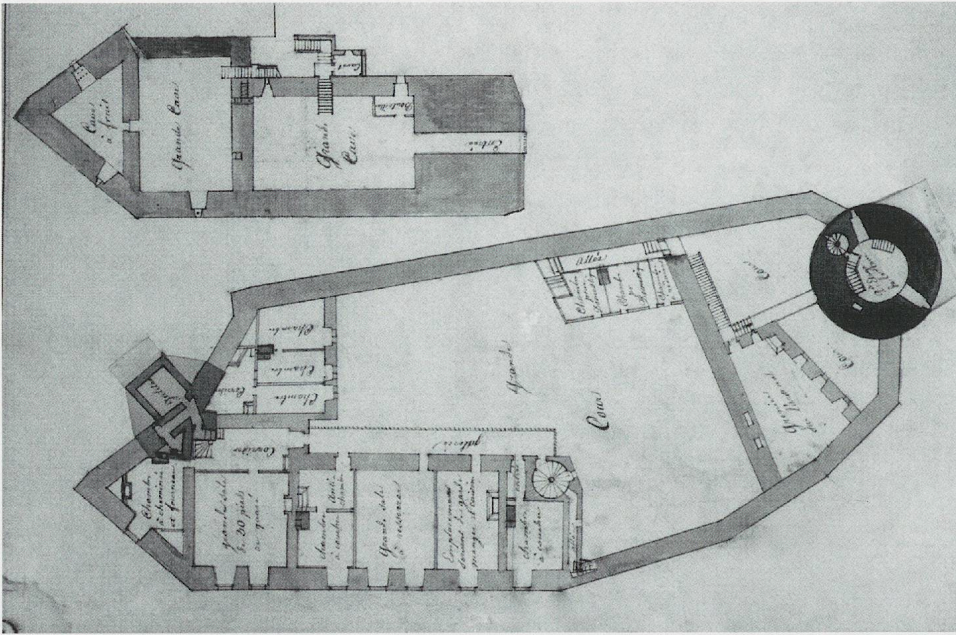
831



**831.** Château de Lucens, rez-de-chaussée du grand corps de logis de l'*aula*, détail de la frise d'armoiries des premiers baillis de Moudon, Jean Frisching (1536–1542), Wolfgang d'Erlach (1542–1551), Simon Würstemberger (1551–1558), et Wolfgang May (1558–1564). (Max-F. Chiffelle)

Sans doute s'agit-il de la «salle de l'Ours» citée dans l'inventaire de 1664, alors flanquée à l'ouest d'une «salle de l'Aigle» suivie peut-être du «poêle de M. le Conducteur»<sup>371</sup>; leur fonction nous échappe. Dans l'aile ouest, au-dessus de la cuisine, se trouvait un autre couple *Nebenstuben* – *Stuben*, ajourées de trois baies à meneaux créées certainement lors du chantier de 1579–1586 (fig. 829). Vraisemblablement très transformé au XIXe siècle pour l'usage d'un pensionnat, cet espace devait être assez délabré, ce qui en a provoqué la disparition en 1921 lorsque le toit fut abaissé.

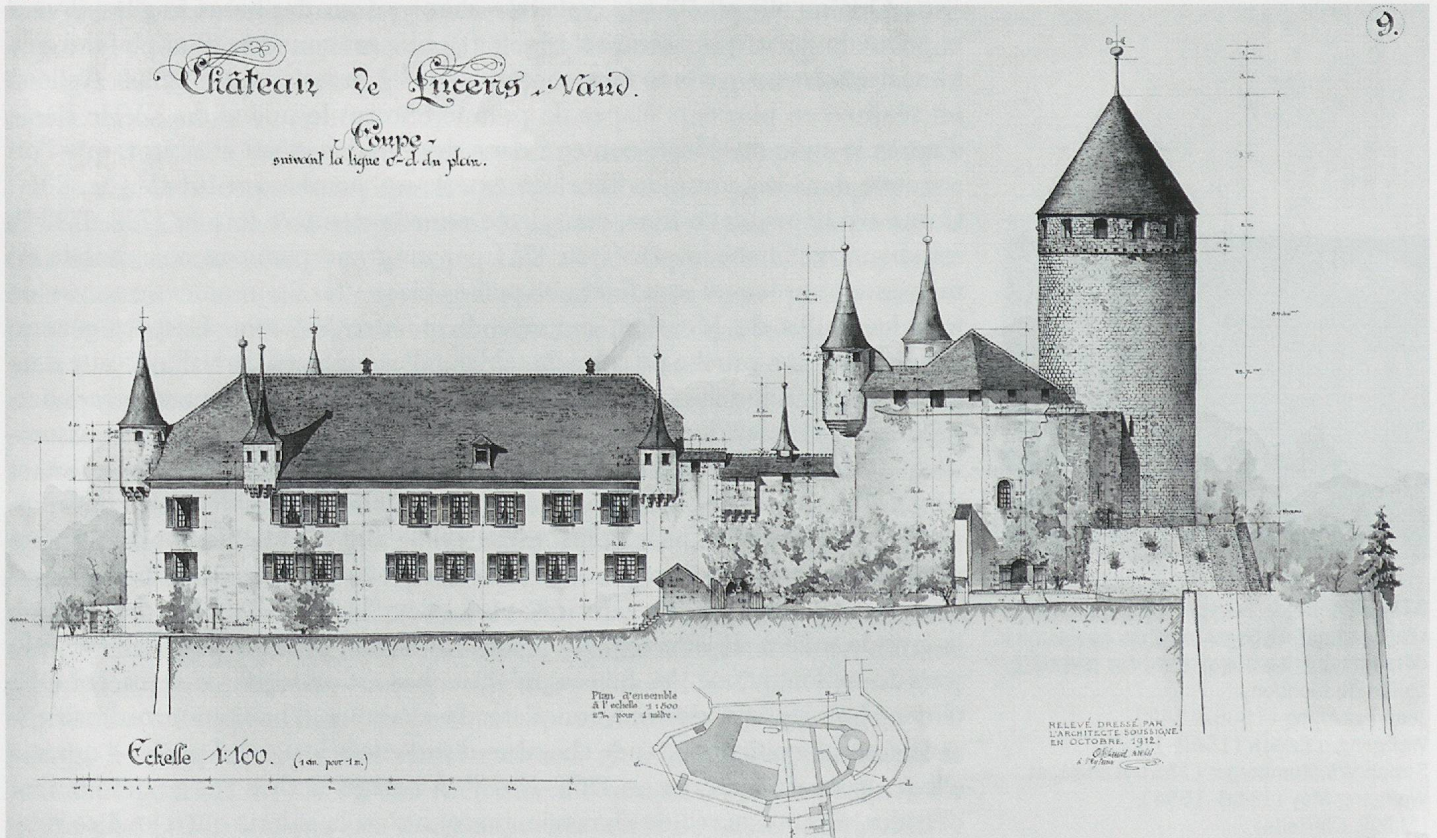
Quoiqu'elle ait été très restaurée et encore sur des bases fragiles, il vaut la peine de décrire la *Schiltsaal* (fig. 830). Elle est couverte d'un plafond à la française soutenu par une frise représentant les armoiries des baillis. Celle-ci est réalisée en plusieurs étapes, la première avant le milieu du XVIIe siècle d'après le style du décor, contenu dans des bandes grises et noires, que l'on retrouve dans le cadran de l'horloge extérieure, peint avant 1664<sup>372</sup> (fig. 831). Comme ailleurs, cette frise, complétée pour la dernière fois en 1732–1733<sup>373</sup>, est abandonnée et remplacée en 1744 par un grand panneau noir mobile en menuiserie sur lequel sont fixées 38 petites plaquettes figurant les armoiries de tous les baillis de Moudon, ouvrage du peintre Valentin. L'aspect général devait être assez proche de celui du tableau d'armoiries d'Oron<sup>374</sup>. À cette date en effet, la grande salle était certainement déjà subdivisée en quatre pièces desservies par un corridor intérieur côté cour. Le solivage à la française a assurément été recouvert par des plafonds de plâtre, les parois par des boiseries, et l'ensemble ajouré de baies simplement rectangulaires. Ces dernières ont remplacé systématiquement les plus anciennes – tout en récupérant une bonne partie de leurs encadrements – sur les deux niveaux des façades extérieures en diverses étapes, la première en 1683–1684 déjà<sup>375</sup> (fig. 832). Cette partition de la grande salle a dû être réalisée progressivement, pour se terminer en 1742, sans doute lorsqu'une des pièces préexistantes est partagée en deux, complètement boisées, qui doivent compléter la chambre d'habitation ordinaire<sup>376</sup>, avec comme voisine la grande chambre d'audience (le «grand poêle»), quant à elle pourvue de boiseries en 1766–1767<sup>377</sup>. À l'étage, il n'y a pas eu besoin d'un corridor comme au rez-de-chaussée, puisque c'est la galerie qui a joué ce rôle.



**832.** Château de Lucens, plan non signé et non daté, probablement du tout début du XIXe siècle, présentant l'étage des corps de logis ainsi que le niveau des celliers. Ce plan montre encore l'accès primitif au «réduit seigneurial», contre la courtine nord. (ACV, GC 930, Cl. Bornand)

Elle a certainement alors dû être complètement fermée. Un plan du début du XIXe siècle<sup>378</sup> montre que la partie occidentale de la grande salle supérieure avait reçu une cuisine et un garde-manger (fig. 833).

Les transformations de la seconde moitié du XVIIIe siècle, bien conformes à ce qu'elles ont été dans les autres châteaux baillivaux, ont changé les extérieurs de façon analogue à Grandson. La chemise de la grande tour, l'ensemble des braies voient leur parapet défensif supprimé, remplacé par un simple garde-corps recouvert de dalles de La Molière, travaux réalisés en 1766–1767 certainement<sup>379</sup>, lors d'un chantier important, placé sous la direction de l'architecte de l'hôtel de ville de Yverdon, Abraham Burnand. Celui-ci a touché l'intérieur également et peut-être encore la charpente de l'aula. À moins



que l'intervention ne soit survenue déjà en une étape antérieure, entre 1570 et 1590, cette charpente a dû être abaissée, consécutivement à la suppression du chemin de ronde. Auparavant, elle aurait pu avoir un aspect semblable à celles du château d'Oron, ayant fait suite peut-être à une couverture primitive en appentis en faible pente, comme à Yverdon ou à Bulle.

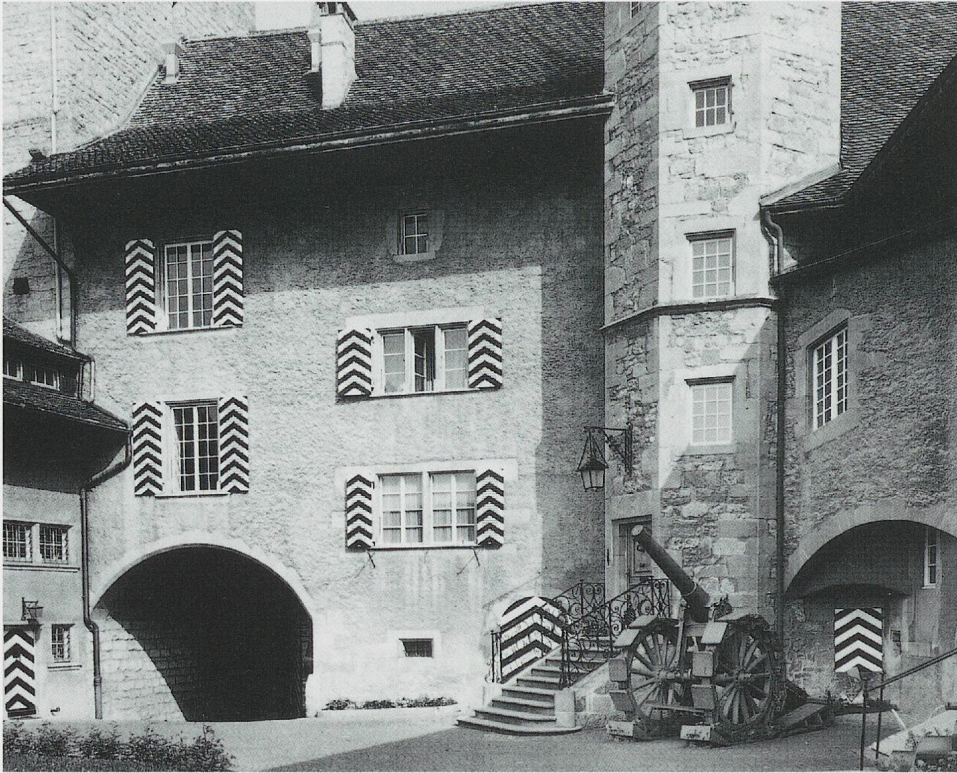
Les importants aménagements intérieurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, altérés certainement par leur utilisation comme pensionnat au XIX<sup>e</sup> siècle, ont été en grande partie supprimés dans les années 1920. La *Schiltsaal* a été restaurée dans son aspect de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en 1921 par Otto Schmid, qui y a reconstitué une cheminée et fait restaurer les peintures murales et les armoiries; ces dernières ont alors été complétées jusqu'au dernier bailli en place à Lucens. La cour intérieure reçoit une belle fontaine datée de 1771 avec le chiffre du bailli Carl Philipp Sinner (CPS). L'aménagement d'agrément n'a su que faire du vaste fossé séparant le plain-château du réduit médiéval, ce qui explique sans doute que celui-ci ait été appelé «fosse aux ours» (*Bärenhöflins*), dès 1711–1712 en tout cas<sup>380</sup>.

## Les grands châteaux devenus sièges baillivaux de LL.EE. de Fribourg

En terre maintenant fribourgeoise, quelques grands châteaux du XIII<sup>e</sup> siècle, étudiés dans la première partie de cette étude, ont également été convertis en sièges baillivaux après le départ des Savoie et la fuite de l'évêque de Lausanne. Ils ont donc rempli une fonction analogue à ceux de l'ancien Pays de Vaud que nous avons déjà présentés. Contrairement aux édifices vaudois, que le canton, nouveau souverain dès 1803, a jugés en général trop lourds ou inutiles à conserver en mains propres (à l'exception de Morges et Chillon), les édifices fribourgeois sont restés entre les mains du même propriétaire, ce qui a assuré la pérennité de leur fonction administrative (déjà en vigueur au Moyen Âge), puisqu'ils sont maintenant sièges des préfectures des districts fribourgeois de la Gruyère, de la Broye, de la Glâne, du Lac et de la Veveyse. Leur mode d'occupation est toujours très proche de celui de leurs ancêtres les baillis (ou les «avoyers» à Fribourg), que ce soit ceux de Fribourg ou de Berne, le train agricole en moins. Les connaissances sur leur évolution architecturale sont à ce jour très sommaires. À l'exception de celui de Morat et de celui de Bulle dans une certaine mesure, et à l'instar des châteaux vaudois que nous venons de présenter, il n'existe aujourd'hui aucune étude approfondie à leur sujet. La présentation qui va suivre n'épuisera pas la question mais se limitera à amorcer la discussion, aspirant à susciter de nouvelles recherches.

■ **Morat** – Le château de Morat est devenu, comme Grandson, siège du bailliage commun de Berne et Fribourg dès 1476, avant tous les autres. On le présentera donc d'abord. Des travaux importants, mais encore mal cernés car peu documentés, sont intervenus dès 1480 et en 1516–1517. En revanche on sait qu'en 1539–1541 sont édifiés l'actuelle tour d'escalier et le corps de logis au-dessus de l'entrée (fig. 834). Ce dernier, reprenant une partie des logis médiévaux dont les caves sont voûtées, s'étend de la grande tour à la tour semi-circulaire sud. Les charpentes des anciens corps de logis sont alors changées, les créneaux des chemins de ronde obturés et remplacés par des canonnières (pour les arquebuses de rempart) à trou circulaire et ébrasement extérieur rectangulaire (cf. fig. 394). Comme dans beaucoup d'autres châteaux, la voûte maçonnée fait son apparition et tend à remplacer les solivages en bois. Ainsi, la grande tour reçoit deux voûtes à la hauteur de deux de ses anciens

833. Château de Lucens, front méridional relevé par Otto Schmid en 1911. L'entrée principale a été placée entre le donjon-réduit seigneurial doté de sa grande tour et le plain-château dont les corps de logis ont été profondément remaniés par LL.EE. entre 1570 et 1590. La plupart des encadrements de fenêtre éclairant l'ancienne *aula* médiévale montrent encore un ample chanfrein se terminant en congé au-dessus des tablettes. Ces baies, qui ont assurément repris l'emplacement de celles du Moyen Âge lors des travaux des années 1570, étaient toutes dotées d'un meneau qu'elles ont perdu à l'occasion des transformations du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si les tourelles circulaires font partie de l'appareil défensif conçu à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les échauguettes polygonales, du même type que celles du château d'Oron, doivent être attribuées au chantier des années 1570, à moins qu'elles aient déjà été édifiées sous les derniers évêques de Lausanne, au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle; leurs charpentes, malheureusement entièrement refaites le siècle passé, ne sauraient lever cette incertitude. (ACV, AMH, R. Gindroz)



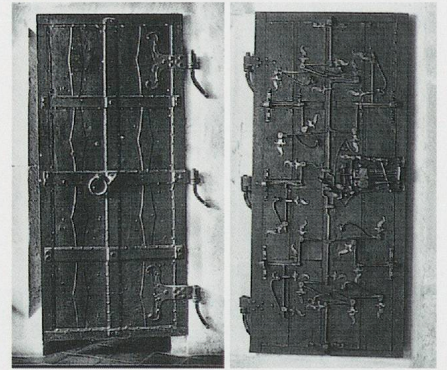
**834.** Château de Morat, cour intérieure, vue en direction de l'est, corps de logis et tour d'escalier construits dans le secteur de l'entrée en 1539–1541. L'escalier en rampe droite de pierre jaune de Neuchâtel et les garde-corps en ferronnerie faits de motifs rococo, comme la galerie sur arcade oblique conduisant aux corps de logis médiévaux appuyés contre la courtine sud-ouest, font partie des grandes transformations de 1752–1760, lesquelles introduisent les fenêtres simplement rectangulaires d'esprit classique. Photo de 1920, après la suppression des crépis et la restauration historicisante conduite par Frédéric Broillet avec le soutien de la Confédération, représentée par Albert Naef. (SBC-FR)

niveaux; de même en 1561, le corps central des anciens logis médiévaux est voûté en sous-œuvre. La tour occidentale est dotée également de deux voûtes, peut-être en 1551–1552 par Peter Bodmer, qui avait travaillé à Yverdon, notamment pour abriter les archives de l'administration des bailliages communs (Morat, Grandson, Echallens, Orbe), lesquelles avaient pris place dans l'un des deux étages de cette tour dès 1544 (fig. 835).

Au-dessus des caves, dont l'une sert de garde-manger, le rez-de-chaussée sur cour renferme, à la période moderne, des prisons, une chambre de bains et un four voisin de cette dernière, une grande cuisine, à l'emplacement de celle du Moyen Âge, dont il subsiste la cheminée monumentale de 1539, timbrée aux armes des deux gouvernements (fig. 836). L'étage abrite les appartements du bailli, qui sont aujourd'hui ceux du préfet (fig. 837). Contrairement à ce qui s'est passé dans la plupart des cas étudiés, l'*aula* du Moyen Âge, située dans le corps de logis côté lac (cf. fig. 393, n° 3), certes de modestes dimensions, n'a pas fait l'objet de subdivisions<sup>381</sup>, alors que, dans le corps de logis voisin, l'espace a été partagé dès 1540 en deux chambres desservies par un corridor accessible d'une galerie extérieure partant de la tour d'escalier. L'espace contre la tour semi-circulaire sud, au-dessus de la cuisine, servait de grand vestibule; sans doute avec les mêmes fonctions que le «membre commun» du château d'Oron, il desservait des latrines édifiées en saillie à côté de la tour sud, ainsi que la salle à manger située dans l'aile de 1539–1541, dont l'aménagement en bois actuel résulte des grandes transformations des années 1750 pour ses éléments les plus anciens.

Comme ailleurs, le XVIII<sup>e</sup> siècle a abouti à l'effacement définitif des aspects défensifs du château, en une campagne très importante intervenue en 1752–1760 sous la direction des architectes fribourgeois François-Ignace Pettolaz et bernois Emanuel Zehender pour une somme totale de 37500 livres (fig. 838). La cour intérieure et les lices sont établies au même niveau et aménagées en terrasse ouverte sur le lac, avec la démolition des ouvrages défensifs sur ce front, la courtine et le mur des braies étant réduits à de simples soutènements, le dernier couronné par un modeste parapet d'appui.

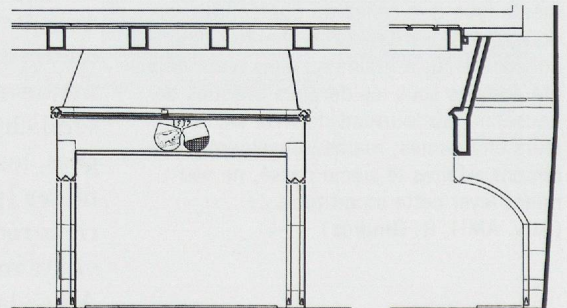
835



**835.** Château de Morat, porte en fer des archives du bailliage commun, probablement de 1723, faces intérieure et extérieure. Etat en 1996. (SBC-FR, Yves Eigenmann)

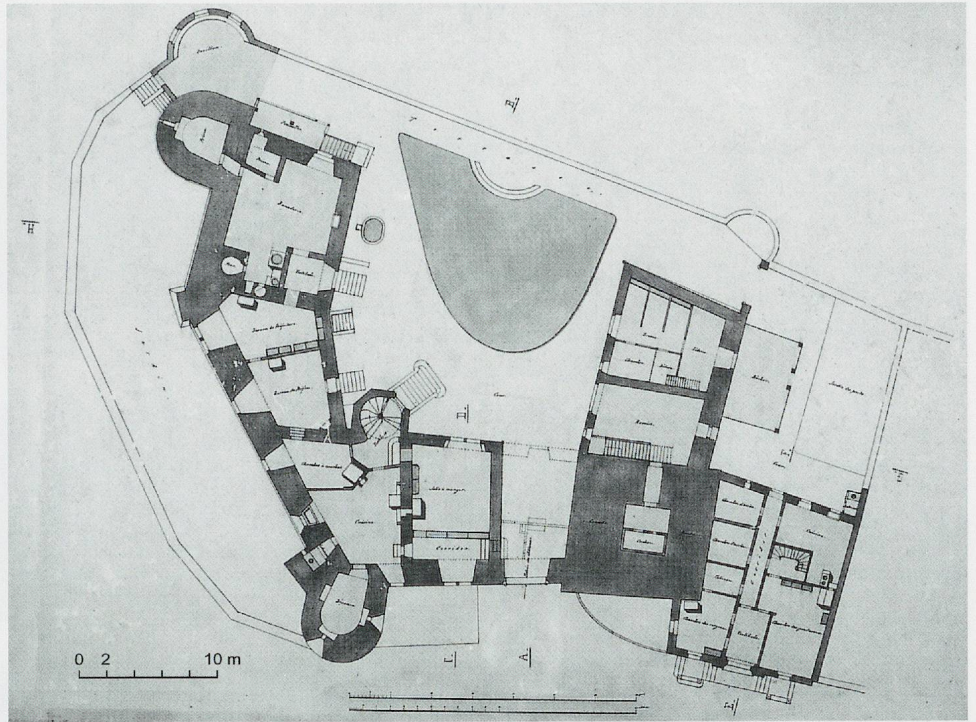
**836.** Château de Morat, cheminée de l'ancienne cuisine, aux armes de Berne et Fribourg, édiflée lors du chantier de 1539–1541. (SBC-FR, Yves Eigenmann)

836

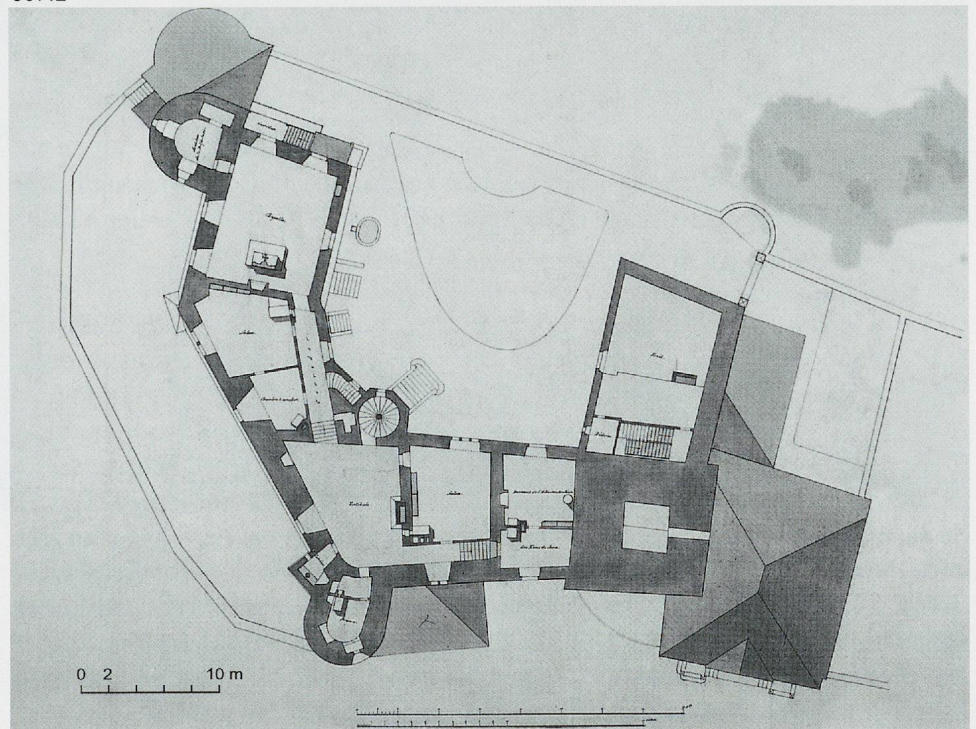


**837.1 et 2.** Château de Morat. Plans du rez-de-chaussée et de l'étage dressés par l'intendant des bâtiments, septembre 1876, à l'époque où Antoine Nein était architecte cantonal. Contre la face nord-est de la grande tour, dans l'ancien fossé, on édifie le poste de gendarmerie en 1841 avec son intéressante façade néo-classique, hélas supprimée en 1950-1952. (SBC-FR, Yves Eigenmann)

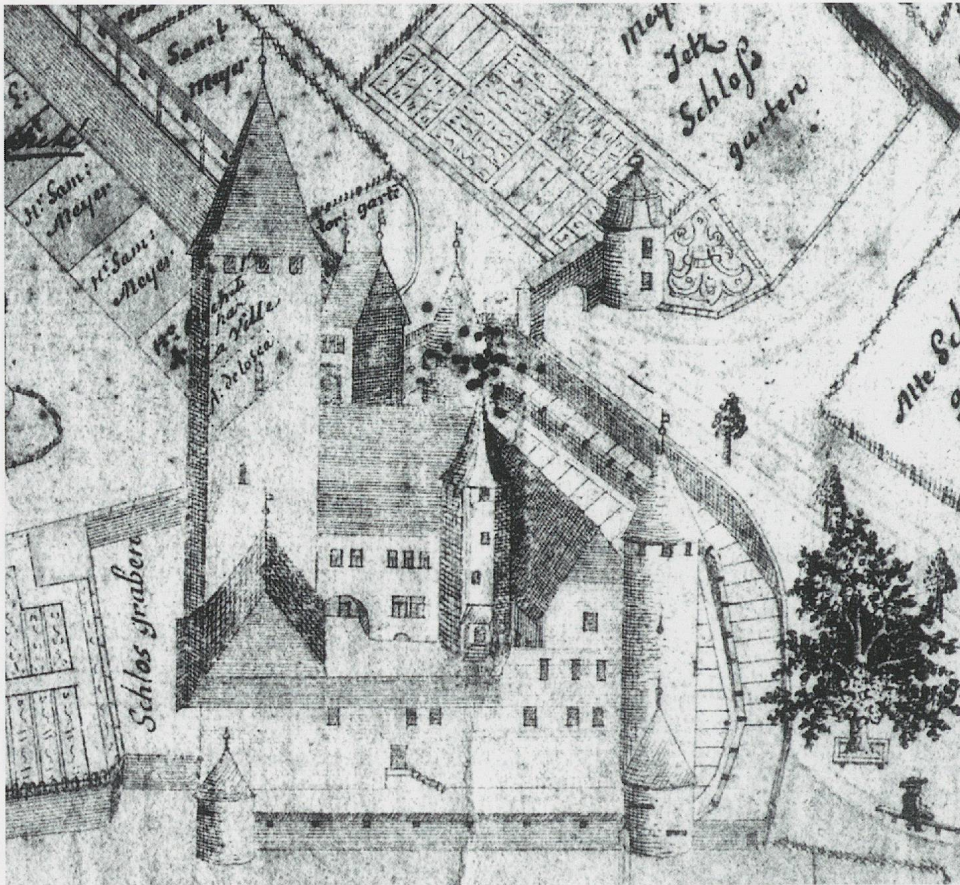
837.1



837.2



Les lices méridionales, qui ont sans doute été surélevées à la fin du XVe siècle en fausses-braies pour la défense du château, rapidement aménagées en jardins, ne conservent désormais que ce dernier usage. L'entrée principale du château est également modifiée: elle reçoit son actuelle grande porte en plein cintre ainsi que la voûte qui la suit. Les fossés qui entouraient le château côté ville, ainsi que ceux qui précédaient les fausses-braies, sont comblés plus tardivement, en 1805, au moment de la démolition de la tour-porte de ville voisine (porte supérieure). L'intérieur des corps de bâtiments est profondément remanié, surtout à l'étage, éclairé de nouvelles fenêtres d'esprit classique, ouvertes même dans la courtine. De nouveaux fourneaux en catelles (fig. 839), de nouvelles cheminées, boiseries et portes, dont il reste peu de choses, métamorphosent la résidence sans qu'elle soit dotée d'une salle aussi presti-



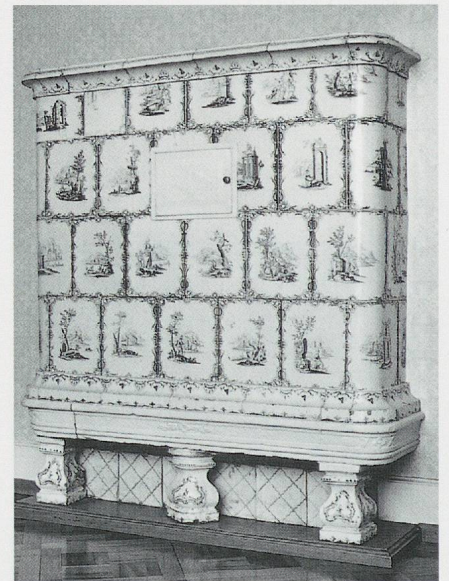
**838.** Le front nord-ouest du château de Morat en 1734, vu du lac selon le plan des dîmes de l'église de Morat, relevé par Johann David Vissaula, avant la démolition de la courtine. Le petit corps de logis appuyé contre la grande tour, édifié au XVe siècle sans doute, abrite diverses dépendances, comme les écuries. On observe les fossés qui entourent toujours le château. La courtine ouest montre encore en son centre une petite poterne qui établissait la liaison entre la cour intérieure du château et les lices ouest et sud. À l'occasion du grand chantier de 1752–1760, la courtine ouest est démolie, et tout ce front côté lac est profondément remanié, perdant tout caractère fortifié. (SBC-FR)

gieuse que Bulle ou Estavayer, ce que Berne n'aurait peut-être pas souhaité ! Enfin un corridor fermé, placé en saillie sur la façade, permet de relier à l'abri le couloir conduisant de l'étage à la tour d'escalier<sup>382</sup>.

■ **Bulle** – Les corps de logis disposés en U du «carré savoyard» de Bulle ont peut-être reçu encore à la période épiscopale de nouvelles toitures, à deux pans, comme à Oron ou à Lucens, à l'instar de la charpente de la grande tour qu'on pense dater de cette époque, sous l'évêque Aymon de Cossonay, dans les années 1460. Hormis une première réfection des charpentes intervenue en 1614<sup>383</sup>, le gouvernement fribourgeois paraît n'avoir procédé qu'à des travaux de second œuvre dès sa prise de possession du château en 1536 jusqu'au très considérable chantier de 1763–1768, qui a occasionné une dépense de plus de 37000 livres, assurément l'une des plus fortes attestées pour l'ensemble des châteaux qui sont l'objet de la présente étude. C'est alors que les parapets des chemins de ronde, encore visibles sur la vue de Herrliberger (cf. fig. 322), ont été supprimés et abaissés pour recevoir de nouvelles charpentes qui ont recouvert les corps de logis. Comme ailleurs, le rez-de-chaussée sur cour a abrité les dépendances et les communs, alors que les salles de réception comme l'appartement baillival se sont limités à l'étage. Celui-ci a alors été pourvu, non pas d'un corridor intérieur, qui aurait par trop diminué les surfaces des pièces, mais d'une galerie extérieure en bois entièrement fermée, sur un portique à poteaux, belle transposition de ce qui devait exister au Moyen Âge (fig. 840). Les circulations verticales ont été assurées par un escalier classique qui a pris place dans un pavillon de plan carré construit exprès pour lui contre le corps de logis sud, immédiatement à l'ouest de l'entrée principale du château (fig. 841).

Les courtines ont été percées de nombreuses fenêtres en arc surbaissé (cf. fig. 328), qui ont pu apporter une lumière abondante dans les appartements et sans doute compensé la perte d'éclairage occasionnée par la nou-

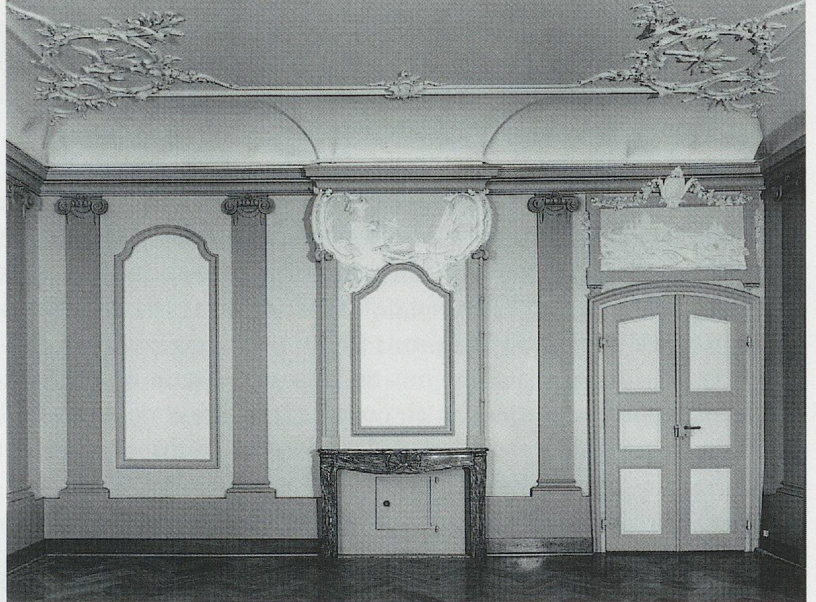
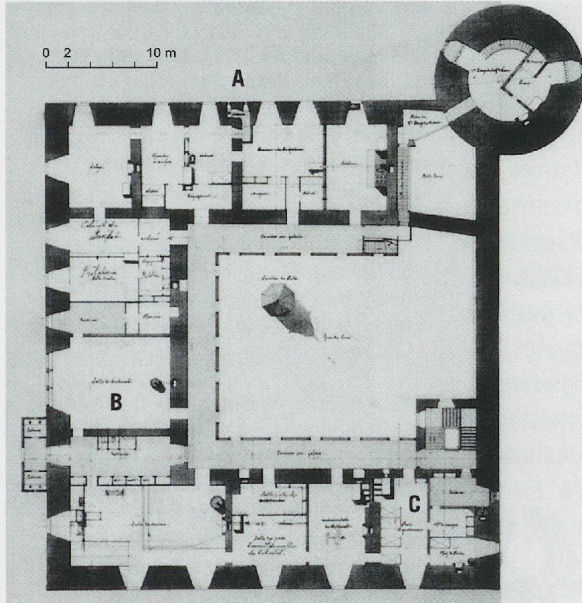
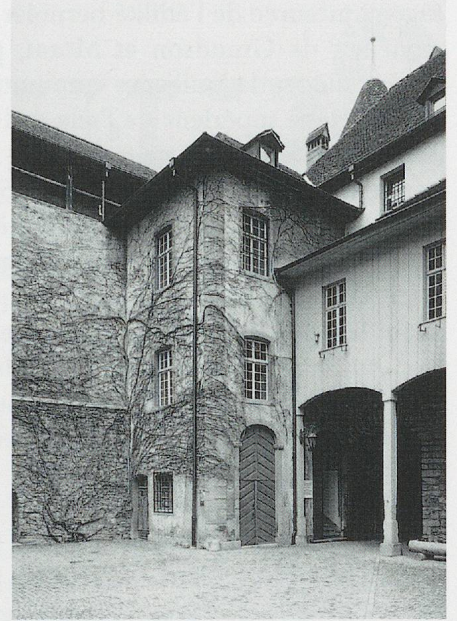
839



**839.** Château de Morat, poêle en faïence de 1786, actuellement au rez-de-chaussée de l'aile de 1539–1541, attribué par Hermann Schöpfer à l'atelier du potier de terre moratois Roggen. (SBC-FR Yves Eigenmann)

**840.** Château de Bulle, cour intérieure, vue vers l'est. Etat en 1991. La galerie sur poteaux qui dessert le bel étage a été aménagée d'après les plans de l'architecte Johann Paulus Nader en 1763–1768. C'est l'exemple le plus accompli des portiques en bois, trait caractéristique des châteaux baillivaux de l'Etat fribourgeois issus du Moyen Âge, proche de ce que l'on peut imaginer pour la cour intérieure du château d'Yverdon après les guerres de Bourgogne. (SBC-FR, Y. Eigenmann et P. Bosshard)

**841.** Château de Bulle, cour intérieure, vue vers l'ouest, secteur de l'entrée. Etat en 1991. Pavillon de la cage d'escalier, construit simultanément à la galerie sur portique de bois, 1763–1768. (SBC-FR, Y. Eigenmann et P. Bosshard)



**842.** Château de Bulle (dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle). Plan de 1874 d'Anton Nein, relevé de l'étage sur la cour intérieure.

**A.** Appartement du préfet. **B.** Tribunal. **C.** Administration - gendarmerie. La grande tour sert de prison et de dépôt d'archives. Les latrines de l'appartement trahissent peut-être l'emplacement de celles du Moyen Âge, aménagées comme à Yverdon dans l'épaisseur de la courtine et au centre de celle-ci. (SBC-FR, Y. Eigenmann et P. Bosshard)

**843.** Château de Bulle, la grande salle à l'étage de l'angle nord-est du château, 1763–1768, vue vers l'ouest. Etat en 1991. Plafond à l'impériale et stucs de Johann Jacob Moosbrugger. La cheminée en marbre gris, mauve et jaune de Grindelwald a été livrée en 1766 par Johann Friedrich Funck I de Berne. Le trumeau est orné des attributs rassemblés des Arts, des Sciences, du Commerce et de l'Abondance. (SBC-FR, Y. Eigenmann et P. Bosshard)

velle galerie fermée. L'appartement du préfet, adapté aux exigences actuelles mais conservant d'intéressants témoins du XVIII<sup>e</sup> et surtout du XIX<sup>e</sup> siècle, occupe l'emplacement du logis baillival dans la moitié méridionale de l'aile est et dans l'aile sud, alors que les espaces administratifs se trouvent dans l'aile nord et la moitié septentrionale de l'aile est (fig. 842). L'aménagement le plus spectaculaire de cette campagne de 1763–1768 est l'actuelle salle du tribunal qui, à l'origine, était utilisée comme grande salle d'apparat et de réception (fig. 843), servant de cadre aux actes les plus spectaculaires de l'exercice du pouvoir. Les lambris de hauteur sont rythmés de grands panneaux d'esprit encore régence alternant avec des pilastres, le tout soutenant un plafond en stuc à l'impériale. Les tympanes surmontant les portes (fig. 844), le trumeau de la cheminée ainsi que les angles du plafond sont ornés de délicats motifs stucés en style rocaille, ces derniers représentant les quatre éléments. Ces stucs sont l'œuvre de Johann Jacob Moosbrugger, présent à Fribourg depuis 1751, faisant partie d'une célèbre famille de stucateurs originaire de la région d'Aut dans le Bregenzerwald, en activité surtout en Allemagne du sud et en Suisse alémanique, dont on aurait à Bulle l'une des productions les plus occidentales. Comme celle d'Estavayer, cette salle contraste singulièrement avec l'austérité

sage et mesurée de l'édilité bernoise en Pays de Vaud et qui s'est imposée aux châteaux de Grandson et Morat, pourtant aussi sous domination fribourgeoise (sièges de bailliages communs).

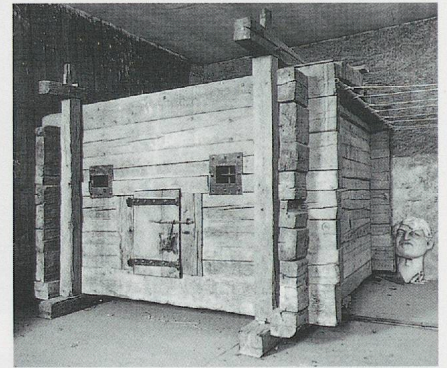
L'étage supérieur de l'aile sud était occupé par les prisons, dont il reste encore d'intéressants spécimens de cachots (*keffi*). Le plus ancien a été daté par dendrochronologie de 1555–1556<sup>384</sup> (fig. 845), quatre remontent à 1854 et les plus récents au début du XXe siècle, avant que l'espace carcéral ne déménage dans l'aile nord, à côté d'un vaste local occupé par les archives préfectorales, qui ne se limitent plus à quelques armoires, comme c'était encore le cas avant la période cantonale. Les niveaux inférieurs de la grande tour, pourtant trop humides, abritent également des archives et une sorte d'abri anti-aérien sous la voûte inférieure. Actuellement, l'étage du rez-de-chaussée est à nouveau dévolu à l'habitation (logement du concierge) et partiellement réaménagé en salles de réception<sup>385</sup>.

■ **Estavayer** – À l'heure actuelle, le château de Chenaux d'Estavayer n'est encore que peu documenté pour sa période moderne. Il est parvenu incendié entre les mains de l'Etat de Fribourg en 1488, après les guerres de Bourgogne, mais les travaux de sa réhabilitation n'ont commencé que vers le tournant du XVIe siècle. En 1503, il se serait agi de la construction d'un bâtiment pour loger le bailli, soit sans doute du logis méridional, n'ayant comporté alors que le rez-de-chaussée, éclairé par des baies en accolades, et qui a récupéré peut-être quelques structures du bâtiment médiéval, notamment le mur-pignon oriental. Mais les triplets à la mode alémanique (en grande partie restaurés au détriment des fenêtres du XVIIIe siècle, certaines avec des blocs authentiques récupérés dans la tour ouest, où ils avaient été déposés<sup>386</sup>) de l'étage seraient plus récents et à attribuer à une extension entreprise en 1539–1542, avec l'aménagement de deux niveaux supplémentaires, desservis dès lors par un escalier en vis coincé entre le mur pignon et la grande tour (fig. 846.1 et 2). Des travaux tout récents ont mis au jour une partie du plafond du premier étage sur cour. Cas rare, celui-ci, comme le plafond de 1536–1539 dans l'aile ouest du château d'Yverdon, était doté de gros madriers jointifs et non du tra-

844



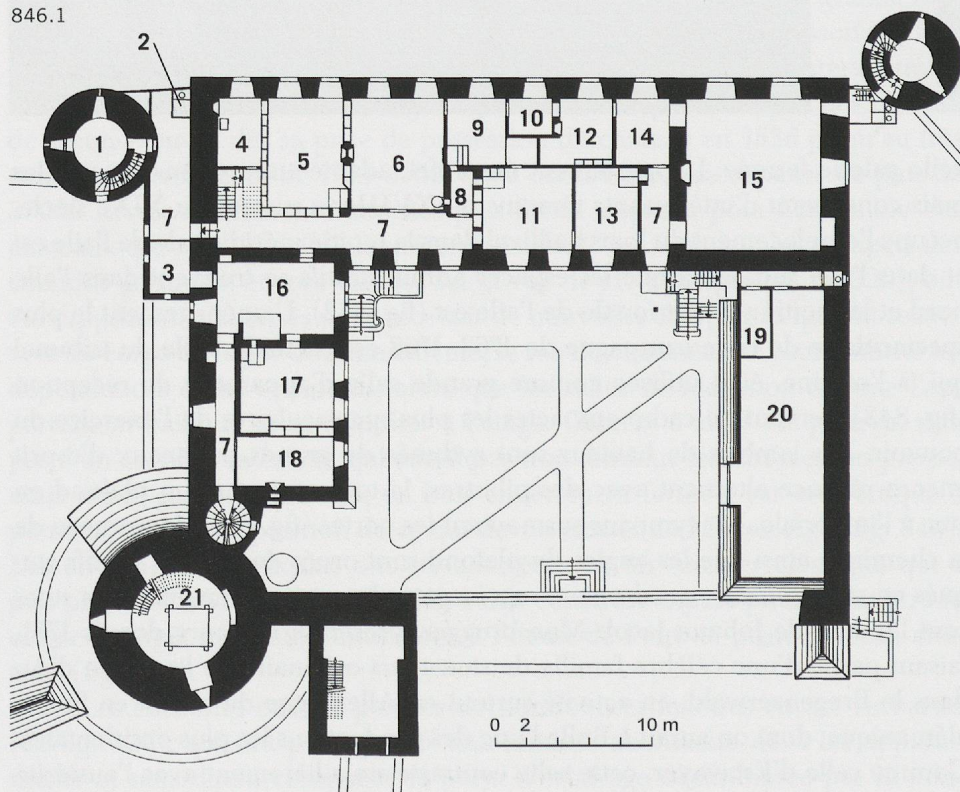
845



**844.** Château de Bulle, la grande salle de réception, détail d'un relief en stuc, au-dessus d'une porte, représentant le château et le couvent des capucins, surmontée ici des armoiries Ammann (le bailli Jean-François d'Ammann). Celles du lieutenant baillival Jean-François-Paul Castella et de l'intendant des Bâtiments de Fribourg, François-Pierre-Bernard de Raemy sont également présentes. Etat en 1991. (SBC-FR, Y. Eigenmann et P. Bosshard).

**845.** Château de Bulle, aile méridionale, 2<sup>e</sup> étage, ancien cachot édifié en 1556. Etat en 1998. Ces boîtes mobiles pouvaient être démontées et remontées en divers lieux du château. De semblables existent encore dans la grande tour du château d'Estavayer (cf. fig. 856). (Fibbi-Aeppli)

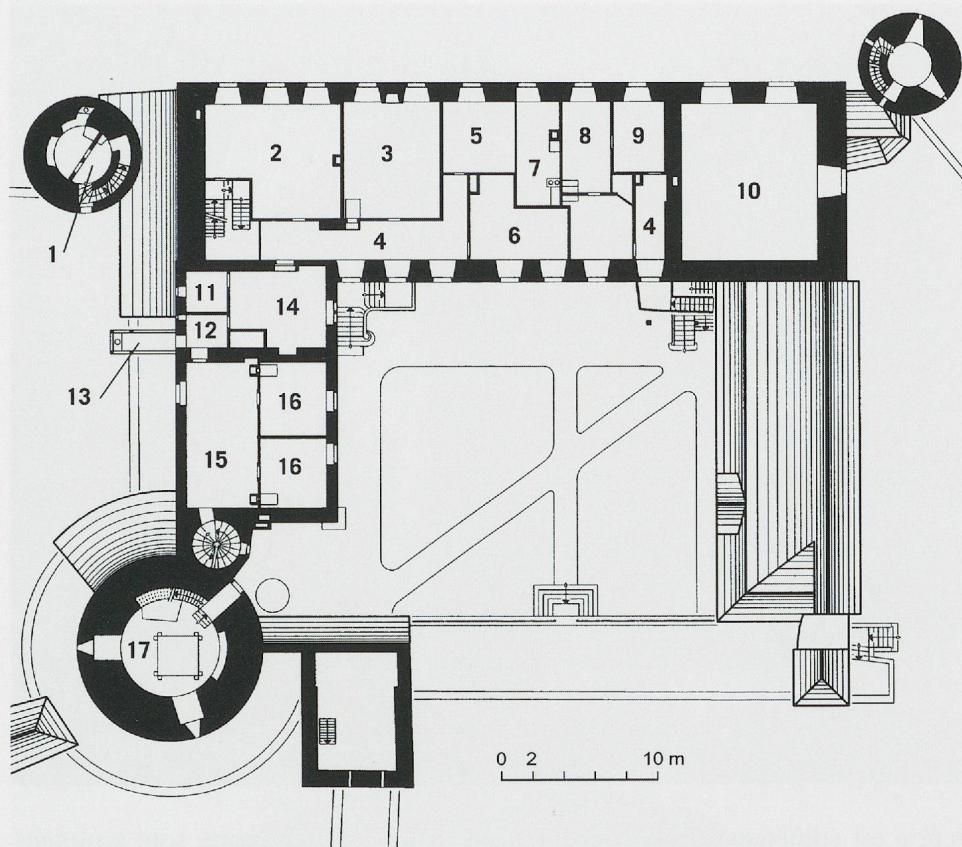
846.1



**846.1.** Estavayer-le-lac, château de Chenaux. Plan du rez-de-chaussée (sur-élevé d'un demi-étage par rapport à la cour intérieure) dressé en 1875, non signé mais attribuable à Anton Nein. 1. Tour des prisons. 2. Latrines. 3. Dépense. 4. Cabinet. 5. Salle de réception. 6. Salon. 7. Corridors. 8. Place pour le chauffage. 9. Chambre à coucher. 10. Cabinet. 11. Salle à manger. 12. Chambre à coucher. 13. Bureau de préfecture. 14. Chambre à coucher. 15. Grande salle. 16. Cuisine. 17. Domes-tiques. 18. Salle d'audience du tribunal. 19. Réduit. 20. Fenil et bûcher. 21. Grande tour des prisons. Cette distribution des espaces, de la fin du XIXe siècle, suggère la grande proximité, voire l'imbrication des espaces privés et publics, mais chacun d'eux, en se spécialisant, a perdu la multifonctionnalité qui caractérisait les pièces de la résidence baillivale des XVIe–XVIIIe siècles. (SB-FR, redessiné par Yves Eigenmann)

**846.2.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux. Plan de l'étage dressé en 1875, non signé mais attribuable à Anton Nein.

1. Corridor/prison. 2. Lingerie. 3. Dépôt de linge. 4. Corridors. 5. Grenier. 6. Réduit. 7. Cuisine des gendarmes. 8. Gendarmerie. 9. Chambre à resserrer. 10. Grande salle du rez-de-chaussée. 11. Prison. 12. Dégagement. 13. Latrines. 14. Réduit. 15. Dégagement. 16. Deux chambres d'arrêt. 17. Prison de la grande tour sous forme de caisse en bois (*keffi*, idem fig. 845). On se rend compte que les espaces dévolus à l'enfermement se sont considérablement accrus au XIXe siècle. En ne se limitant pas strictement aux tours, en général non chauffées, ils ont heureusement gagné en confort, très sommaire toutefois. (SB-FR, redessiné par Yves Eigenmann)



ditionnel plancher sur solives apparentes ou du plafond «à la française». On les attribuera bien à ce grand chantier de 1539–1542, comme le confirme le millésime de 1539 gravé sur une solive du plafond à l'étage supérieur. Ce premier étage, éclairé non seulement depuis la cour mais aussi par deux fenêtres à croisée ouvertes dans la courtine, a été mis en communication avec l'extrémité méridionale du logis ouest par une porte à encadrement chanfreiné et en plein cintre; ce dernier logis, toujours à l'abandon en 1539, fait également l'objet d'une réfection générale modifiant notamment les niveaux primitifs, puisque les nouvelles pièces sont moins élevées que les volumes médiévaux<sup>387</sup>.

Les Fribourgeois renforcent également le château en dressant, vers 1517, l'actuelle tour-porte charretière et piétonne donnant directement sur la campagne<sup>388</sup>, en saillie sur le mur de braies, dotée de mâchicoulis défensifs protégés par un court parapet en brique (fig. 847), ici archaïsme sans doute induit par les ouvrages préexistants édifiés avec ce matériau, tout comme les parapets du pont qui le précède, construit sur le fossé et prolongé jusqu'à la porte en 1770<sup>389</sup>, vraisemblablement pour remplacer les ponts-levis jugés inutiles. Du côté de la ville, on a donné de l'importance à l'accès primitif, à l'origine le seul possible, en renforçant et en perçant d'une porte le fameux châtelet édifié sous Humbert le Bâtard en 1433–1443, après avoir supprimé le fossé qui le précédait ainsi que les deux accès latéraux qui rejoignaient le pont franchissant le grand fossé occidental, en contournant la tour.

Au XVIIIe siècle, soit d'abord en 1750, le château d'Estavayer subit de profonds changements, de la même nature que ceux que nous avons décrits pour Morat. La grande courtine orientale est abattue; il n'en subsiste que la partie basse soutenant la lice surélevée par rapport à la cour intérieure, jouant le rôle de fausses-braies peut-être dès les travaux de 1433–1443. Ces lices, ainsi que les fossés – maintenus – servent de jardins d'agrément ou de jardin potager (fig. 848), fonction qu'ils remplissaient sans doute dès le XVe siècle au moins, en particulier le grand fossé du sud doté d'un étang transformé en vaste pièce d'eau en 1920. Simultanément sans doute, une nouvelle grange avec



**847.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, tour-porte donnant directement sur la campagne. Etat en 1998. On y trouve le couple classique de la porte charrière et de la porte piétonne, fermées à l'origine par des ponts-levis, ces derniers remplacés en 1770 par le pont en maçonnerie. À l'arrière, cette tour, ouverte à la gorge à l'origine, s'interrompait à la hauteur du mur de braies protégeant les lices, ininterrompues de la chemise de la grande tour (à gauche) jusqu'au pied de la tourelle marquant l'angle oriental du château (au second plan). (Fibbi-Aeppli)

écurie est édiflée contre la courtine nord. À la clef de la porte sont sculptées les armoiries du bailli-avoyer Joseph-François Lanther et le millésime de 1750. Les fenêtres sont en pierre jaune de Hauterive à linteau délardé en arc surbaissé (fig. 849). L'une d'elles ouvre à l'est, ce qui tend à prouver que la courtine a été abattue peu avant cette date, hypothèse confirmée par le décor peint en ocre ornant la grande porte d'accès à la cour et couvrant l'arrachement de la courtine (fig. 850).

Les transformations récentes ayant été tellement fortes et couvrant toutes les structures anciennes, il n'est pas possible de décrire les divers aménagements de la période baillivale sans investigations archéologiques poussées. Les celliers sous l'*aula* avaient été complètement remplis des matériaux produits par l'élargissement des fossés occidentaux, à l'époque de Humbert le Bâtard certainement. LL.EE. de Fribourg décident de récupérer une partie de l'espace perdu et procèdent à un recrusage partiel de ces caves. Les volumes aménagés sont contenus par un long mur longitudinal renforcé de trois fortes

**848.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, fossés et lices est. Etat en 1998. Un petit pavillon de jardin a été construit à l'extrémité nord des lices; il faut observer que ces dernières sont surélevées par rapport à la cour intérieure. Les fossés ont été plantés d'arbres fruitiers. (Fibbi-Aeppli)

**849.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, cour intérieure, vue vers l'est, au moment des travaux entrepris sous la direction de l'architecte Frédéric Broillet en 1916. La façade de la grange et écurie se présente encore sous son aspect primitif et équilibré. On remarque sur la tourelle les deux portes basses permettant d'accéder aux chemins de ronde des courtines adjacentes, ainsi que la petite porte haute donnant à l'origine sur les toitures primitives qui recouvraient le corps de logis de la chapelle, disparu. (AFMH)

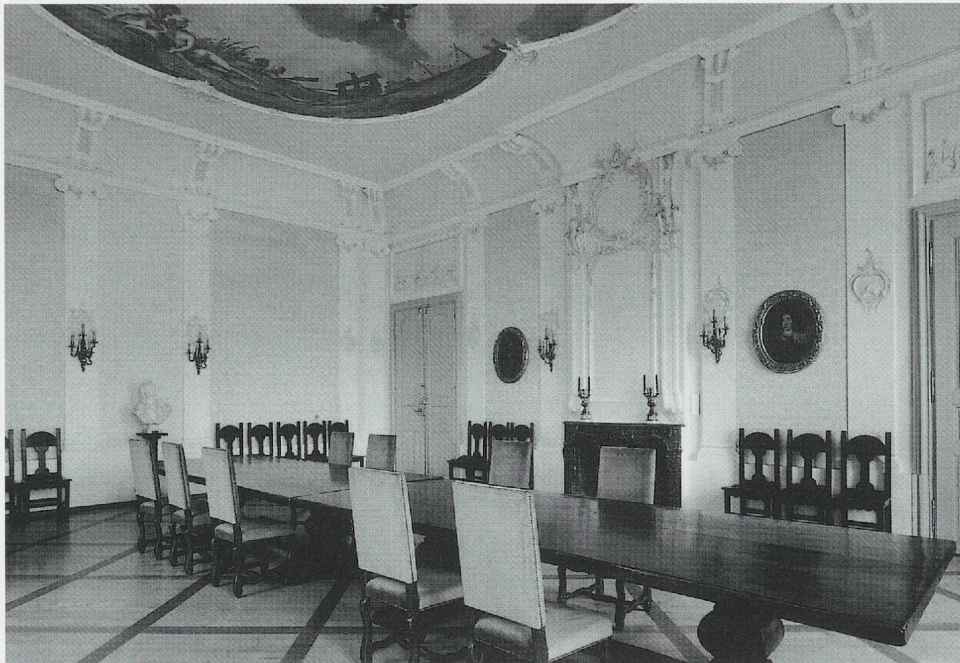


850



**850.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, secteur de l'entrée, vue depuis le grand corps de logis nord, 1899. Le décor de l'enduit est encore bien visible. Il a été établi lors du chantier de 1750, qui a vu la démolition de la courtine sud. Le mâchicoulis de la tour-porte s'interrompt à la hauteur de la braie. Le mur fermant la lice entre cette tour et la courtine a été dressé plus tardivement. (AFMH)

851



852

**851.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, grande salle d'apparat à l'extrémité nord de l'aile ouest, vers 1762–1764, vue vers le sud-ouest. Etat en 1998. Comme à Bulle, les parois de la salle sont scandées de pilastres à chapiteaux ioniques, mais il n'y a pas de panneaux chantournés entre eux. Le décor de stuc, également abondant, est traité de façon plus gracieuse, dans un esprit moins pleinement rococo qu'à Bulle. On pourrait s'autoriser à en attribuer la paternité à l'atelier Moosbrugger. Les deux portes visibles ici ont leur symétrie contre la courtine orientale pour simuler des circulations à la Versailles, mais elles ne donnent que sur des latrines pour l'une et une armoire murale pour l'autre. (Fibbi-Aeppli)

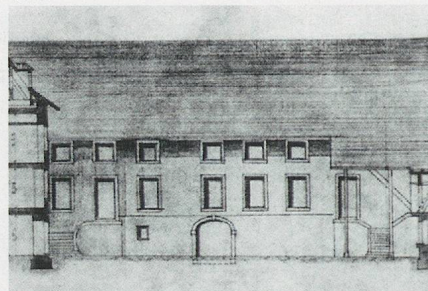
**852.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, plafond de la grande salle d'apparat à l'extrémité nord de l'aile ouest, vers 1762–1764, peinture murale représentant Neptune et Psyché. Etat en 1998. Son auteur n'est pas connu pour l'instant. Pourrait-on l'attribuer à Gottfried Locher? (Fibbi-Aeppli)



pires dont deux se prolongent à la hauteur du rez-de-chaussée sur la cour, la troisième supportant une colonne appareillée de grès de La Molière. On ne sait si ces structures prévalaient également au premier étage, dont les subdivisions nous échappent complètement. À ce niveau, l'extrémité nord du corps de logis ayant dû abriter la *camera domini* reçoit vers 1760 une grande salle de réception, au décor très proche de celle de Bulle (fig. 851) : les parois couvertes de lambris sont rythmées par des pilastres souvent disposés par paires, agrémentés de motifs rocaille stucés et couronnés de chapiteaux ioniques. La cheminée en marbre de style Louis XV est surmontée d'un trumeau richement orné de stucs rococo d'où émergent deux têtes casquées. Au contraire de Bulle, où il est plus sobre, le plafond reçoit également un abondant décor : les stucs délimitent une vaste aire centrale peinte d'un Neptune et Psyché sur un nuage agité par la tempête (fig. 852). Les stucs seraient l'œuvre de Johann Jacob Moosbrugger ou de Franz Joseph Moosbrugger ; la peinture pourrait être attribuée à Gottfried Locher : tant par le style que par la composition, elle est certainement très proche de ce qu'il a réalisé dans l'ancienne *aula* du château de Blonay (VD) en 1771. C'est en tout cas de 1760–1765 qu'il faut situer le remaniement intégral du grand corps de logis occidental. Durant ces cinq années en effet, les comptes des Trésoriers de Fribourg attestent la dépense de plus de 24 000 livres pour les réparations faites au château, sans qu'ils donnent davantage de précisions<sup>390</sup>.

Ce corps de logis reçoit une nouvelle charpente qui entraîne la disparition du parapet du chemin de ronde, côté lac. Simultanément, la courtine est percée d'une longue série de fenêtres rectangulaires au premier étage, surmontées de baies presque carrées dans le demi-étage de combles. La façade, côté cour, est complètement réorganisée en une intéressante composition classique qu'il vaut la peine de décrire (fig. 853 et 854) : elle est subdivisée en une partie centrale à quatre axes, formée de la fenêtre simplement rectangulaire du premier étage, au-dessous d'un jour presque carré au niveau des combles, gagné sur les salles médiévales plus élevées à l'origine<sup>391</sup>. Le tout surmontait une grande porte cochère marquant l'axe central ; les accès délimitent et ponctuent les zones latérales à deux axes, soulignées encore par les perrons protégés à l'origine de forts avant-toits reposant sur trois poteaux, dans le même esprit que ce qui est visible en plus monumental encore à Romont, à Bulle ou à Châtel-Saint-Denis. Si le portique méridional a disparu avant le début de notre siècle, celui du nord a été malheureusement démoli lors des transformations toutes récentes (années 1980) par les services de l'Etat, alors peu sensibles à l'architecture du XVIIIe siècle, occultée il est vrai par la malheureuse restauration médiévalisante des années 1914–1916 conduite par l'architecte Broillet (fig. 855). À l'intérieur, les niveaux ont été modifiés : le rez-de-chaus-

853

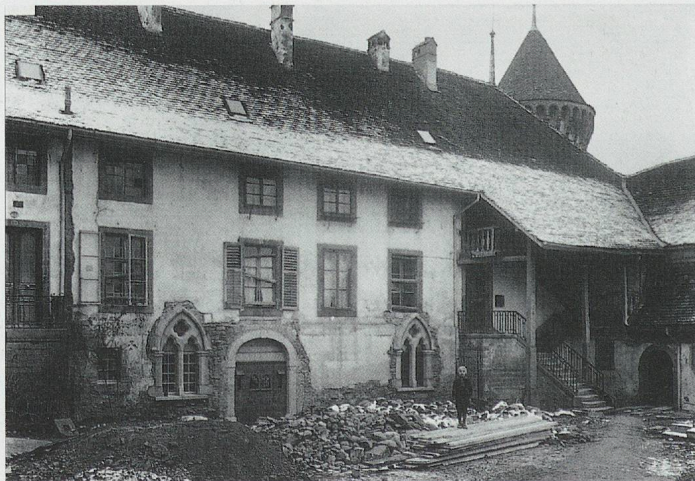


**853.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, coupe nord-sud et vue sur la façade du grand corps de logis ouest avant les travaux, relevé de Frédéric Broillet. La façade possédait encore complètement l'ordonnance du début des années 1760. La résidence s'est concentrée dans l'étage noble qui a reçu les plus grandes fenêtres. Une ample porte en anse de panier, supprimée en 1919–1920, marquait le centre de la composition, dont les entrées, précédées d'un perron et abritées d'un avant-toit posé sur poteaux, forment chacune une sorte d'avant-corps latéral. (AFMH)

**854.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, façade du grand corps de logis ouest, vue depuis la cour intérieure vers le nord, 1916. Première campagne de restauration (1914–1916) conduite par l'architecte Frédéric Broillet. Le crépi ancien, comme l'encadrement de la porte en anse-de-panier, ne sont pas encore enlevés. Les deux fenêtres gothiques sont certainement une invention copiée sur celles de Grandson. (AFMH)

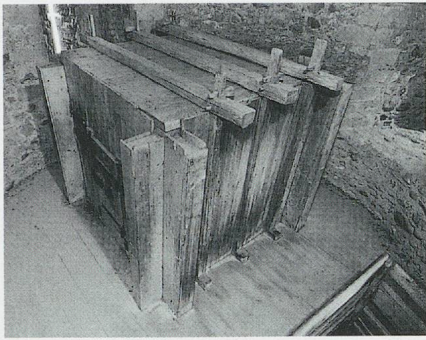
**855.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, façade du corps de logis méridional, vue depuis la cour intérieure vers l'ouest, 1916. Cette façade ne sera remaniée qu'en 1919. Les deux fenêtres centrales au-dessus du cordon seront supprimées et remplacées par un triplet dont l'encadrement avait été retrouvé au fond de la tour ouest du château. La porte d'accès à l'aile ouest (appartements du préfet) devait être protégée d'un portique couvert qui a disparu avant les travaux de Broillet. (AFMH)

854



855





856. Estavayer-le-Lac, étage d'entrée de la grande tour. Vue plongeante sur une ancienne prison, tout à fait comparable à celle de ce type conservée au château de Bulle, édifiée au XVI<sup>e</sup> siècle certainement. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)



857. Château de Romont, corps de logis construit sur le front oriental en 1581–1587, après l'effondrement des édifices médiévaux, état en 1899. La tour-latrines, de petites proportions, est reliée par un corridor à la tour d'escalier polygonale donnant sur la cour intérieure. (SBC-FR)

858. Château de Romont, corps de logis nord, façade sur cour. L'avant-toit très avancé repose sur une série de poteaux ornés d'arcades lambrissées, 1728(?). (SA-FR)

859. Château de Romont, secteur de l'entrée au pied de la grande tour, reconstruit en 1588–1589. Etat en 1990. (D. de Raemy)

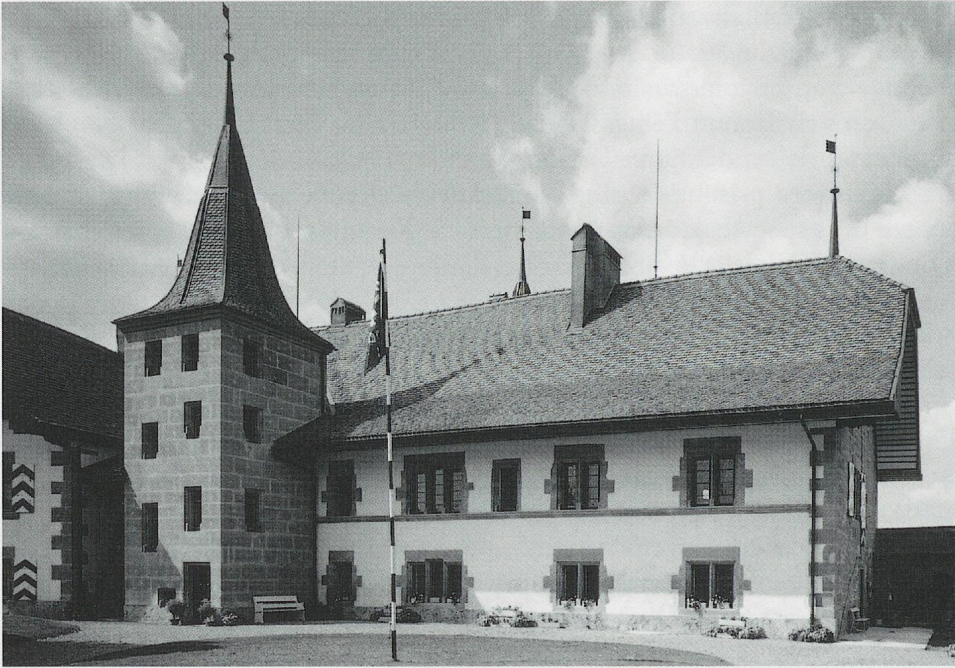
sée sur cour, abritant au Moyen Âge l'*aula* et la *camera inferior*, désormais plus trapu, est dévolu au service, ainsi que l'étage de combles, ce qui montre qu'Estavayer a évolué au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'image de nombreux autres châteaux, en privilégiant l'étage noble. Actuellement, le rez-de-chaussée abrite des locaux de service pour l'administration et surtout les prisons. Du temps des baillis, ces prisons se trouvaient dans la grande tour où l'on peut voir encore trois spectaculaires cages de bois (*keffi*) qui peuvent remonter, comme à Bulle, au XVI<sup>e</sup> siècle au moins (fig. 856).

■ **Romont, Rue, Vuissens, Surpierre** – On l'a écrit<sup>392</sup>, la totalité du front oriental du château de Romont médiéval a disparu dans l'éboulement de 1579<sup>393</sup>. Pour son bailli, l'édilité fribourgeoise construit à cet endroit, de 1581 à 1587, un corps de logis de proportions allongées, comportant un étage sur rez-de-chaussée, dévolu à l'habitation, et éclairé des caractéristiques triplets à la mode alémanique (fig. 857). La façade sur cour est marquée en son centre par une tour d'escalier polygonale, dont le pendant, plus modeste, à l'arrière sert de latrines. Un vestibule central défini par de forts refends les relie et assure la distribution des pièces, par l'intermédiaire de corridors secondaires longitudinaux façonnés par les cloisons en pan de bois des pièces elles-mêmes (cf. fig. 254).

Percé de nombreuses fenêtres dès l'origine, le corps de logis de Romont<sup>394</sup> ne sera que très peu modifié au XVIII<sup>e</sup> siècle; doté tout de même de quelques fenêtres rectangulaires à l'étage inférieur, il ne subira que des travaux d'entretien et d'adaptation à l'évolution du confort. Les édifices médiévaux appuyés contre la courtine nord abriteront les communs et une prison en 1728, date à laquelle peut-être sont édifiés les imposants avant-toits reposant sur un portique à poteaux couronnés d'arcades lambrissées à la façon de Bulle ou Châtel-Saint-Denis<sup>395</sup> (fig. 858). En 1588–1589, l'entrée du château est reconstruite, ainsi que la courtine située entre elle et la grande tour, et percée alors de quatre canonnières (fig. 859). L'accès présente le couple habituel de la porte à chars accompagnée de la porte piétonne; il est défendu par une bretèche à mâchicoulis sur consoles dont le couronnement de brique apparaît complètement anachronique. Au contraire d'Estavayer, la porte ne forme pas une tour saillante mais se complète à l'arrière d'un petit pavillon en pan de bois rempli de brique également, posé sur deux piles de pierre où étaient logés le garde ainsi que le mécanisme du pont-levis, supprimé au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le bâtiment résidentiel allongé du château de Romont, hérité assurément de la configuration des anciens logis médiévaux, a peut-être servi de modèle à LL.EE. de Fribourg pour leur résidence baillivale du château de Rue<sup>396</sup>, laquelle a repris le gabarit et une partie des structures encore conservées de l'*aula* médiévale. L'escalier prend place dans une ample tour de plan carré et non polygonal donnant dans la cour intérieure (fig. 860). Son pendant, la tour-latrines, s'est accroché contre la courtine primitive surplombant la zone de l'ancien bourg refuge, mais en position décalée. Le siège préfectoral est abandonné en 1848 et l'Etat de Fribourg vend le château à un particulier. Resté en mains privées et servant toujours de résidence d'été, cet édifice





**860.** Château de Rue, corps de logis élevé en 1619–1621 par LL.EE. de Fribourg, façade côté cour avec sa tour d'escalier de plan pratiquement carré. Etat en 1998. Les fenêtres sont dotées d'un simple meneau. On observe deux triplets, caractéristiques de la Suisse alémanique. (SBC-FR, Y. Eigenmann)

sera fort heureusement peu transformé, malgré la grande restauration néogothique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, bien lisible, conduite par l'architecte Frédéric Broillet. À l'intérieur, les dispositions originales du grand corps de logis, très proches de celles de Romont, sont encore très bien conservées. De nombreuses pièces montrent toujours leur décor original noir – feuillages stylisés en mauresques – posé sur le bois laissé apparent, dans le même esprit que celui de l'appartement baillival d'Yverdon, des années 1586–1587<sup>397</sup>.

Ce même type de corps de logis, ponctué d'une tour d'escalier saillante, prévaut également au château de *Vuissens*<sup>398</sup>. Mais ici, la construction est hybride et sans véritable corridor central, ayant réemployé nombre d'éléments de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Une étude typologique serrée devrait pouvoir affiner la datation de la reconstruction de ce grand logis que l'on situe pour l'instant entre 1530 et 1570, en tout cas avant que ce château ne devienne siège baillival en 1598 (fig. 861, 862). Actuellement très délabrées, les salles ont été dotées d'amples plafonds à la française posés sur de fines consoles de pierre. L'un de ces espaces servait de *Schiltsaal* assurément et conserve encore une frise peinte aux armes des baillis qui se sont succédé à Vuissens, se terminant en 1688 par celles de Nicolaus von Montenach (fig. 863). Ce grand corps de logis délimitait le côté oriental de l'ensemble castral, qui avait adopté un plan rectangulaire avec une vaste cour centrale; son pendant à l'ouest, accolé dès l'origine (début du XIV<sup>e</sup> siècle) à une tour quadrangulaire flanquant l'entrée, devait abriter les dépendances, à l'époque fribourgeoise en tout cas.

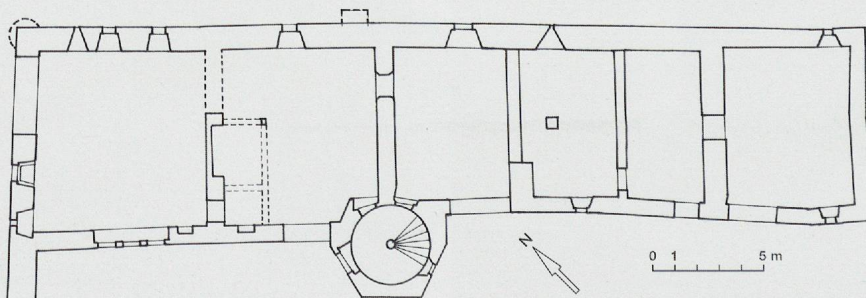
Cette partition entre les dépendances et la résidence est observable également au château autrefois baillival de *Surpierre* (de 1536 à 1848), enclave fribourgeoise dominant la vallée de la Broye non loin de Lucens. Les structures médiévales maçonnées encore en place, qu'il faut situer au début du XIV<sup>e</sup>

**861.** Château de Vuissens. Plan du grand corps de logis nord, rez-de-chaussée. La tour d'escalier a été appuyée à un des murs de refend (façade à l'origine?) du corps de logis médiéval. Le corridor en bois, au nord de ce mur de refend et conduisant à de très intéressantes latrines-bretèche en bois, du XVIII<sup>e</sup> siècle certainement, ne se trouve qu'à l'étage. (SA-FR)

**863.** Château de Vuissens. Corps de logis nord, partie occidentale, rez-de-chaussée, restes d'une frise montrant les armoiries des baillis fribourgeois, actuellement très endommagées. Etat en 1995. (SBC-FR, Yves Eigenmann)

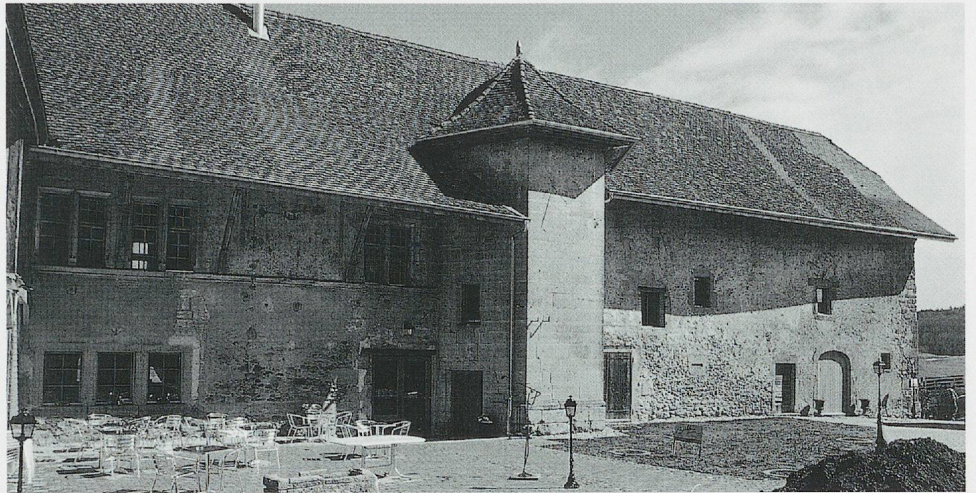
**864.** Château de Surpierre, grand corps de logis, façade orientale donnant sur les lices-terrasses. Les fenêtres à croisée de pierre, à la modénature très proche de celles du château d'Yverdon, semblent avoir fortement été rénovées sous la direction de l'architecte Frédéric Broillet. Celles du rez-de-chaussée, à simple meneau, pourraient, quant à elles, être originales. Etat en 1999. (D. de Raemy)

861



**862.1** Château de Vuissens. Façade du grand corps de logis nord, vue de la cour intérieure. La tour d'escalier donne sur un corridor central aboutissant à des latrines accrochées sur la façade extérieure. Ce corridor n'est toutefois bordé que d'un seul mur en maçonnerie issu de l'édifice médiéval, l'autre étant en bois.

862.1



862.2



**862.2.** Château de Vuissens, habitacle charpenté des latrines accroché contre la courtine orientale. Etat en 2003. (D. de Raemy)

siècle, obéissaient à la distribution classique que nous avons décrite dans la première partie, à savoir la succession *aula*, *camera domini* et chapelle<sup>399</sup> installée dans une tour quadrangulaire posée sur l'angle de l'ensemble castral, en position oblique, le tout dominant la falaise mais séparée d'elle par une lice-terrasse. Il semble que le château ait été incendié deux fois, en 1476 lors des guerres de Bourgogne d'abord, en 1539 ensuite. L'aspect du grand corps de logis serait dicté par une importante reconstruction intervenue en 1544<sup>400</sup>. Celui-ci a reçu une tour d'escalier à l'italienne de plan quadrangulaire, d'aspect très proche de celle de Rue, à la hauteur de l'ancienne *camera domini*. Cette dernière était nettement séparée des grandes salles où se trouvent les armoiries des baillis fribourgeois par un corridor perpendiculaire reliant la cour intérieure à la lice terrasse<sup>401</sup>, s'ouvrant là par une porte soulignée d'un bel encadrement d'esprit maniériste de 1644, d'après la date inscrite dans le cartouche héraldique qui le surmonte (fig. 864). Ce cartouche existe également au-dessus de la porte cochère occidentale permettant d'accéder dans le plain-château. Des travaux importants seraient donc intervenus cette année-là. On pourrait leur attribuer la tour d'escalier, qui serait ainsi chronologiquement assez proche de celle de Rue. L'aspect actuellement très restauré des baies à croisée de pierre ne permet pas de dire si elles ont bel et bien eu cette apparence lors de la reconstruction, ou au contraire si elles étaient à simple meneau comme celles du rez-de-chaussée. Nous penchons pour la seconde hypothèse s'il faut bien situer cette reconstruction en 1544 et non après 1476<sup>402</sup>. Au contraire de Romont et de Rue, aucune tour-latrines n'était venue s'accoler contre la courtine, puisque le logis a été relié à une tour d'aisance ponctuant le mur de braie par une loggia, maintenant très restaurée.

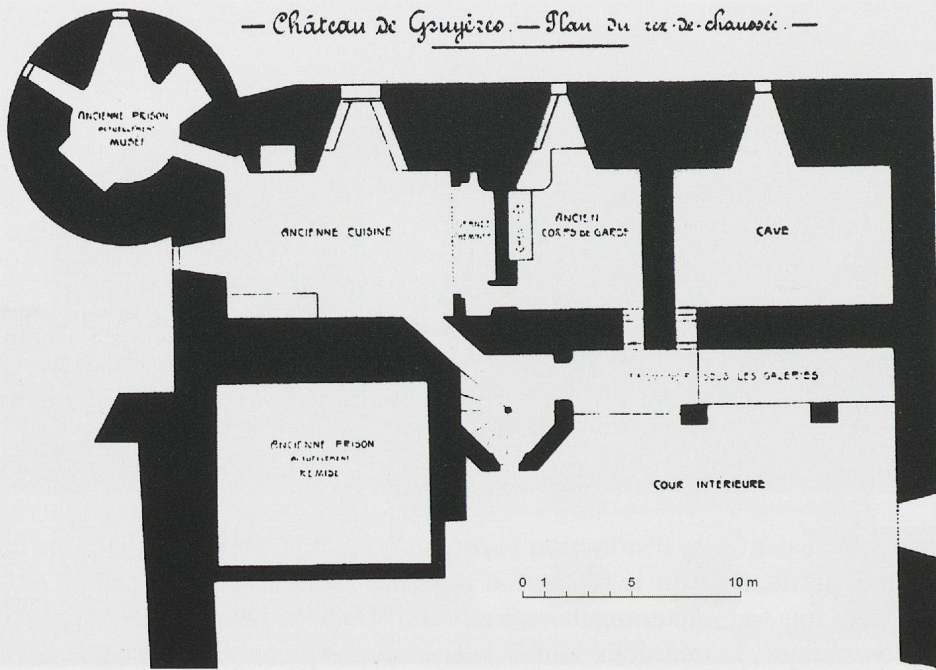
863



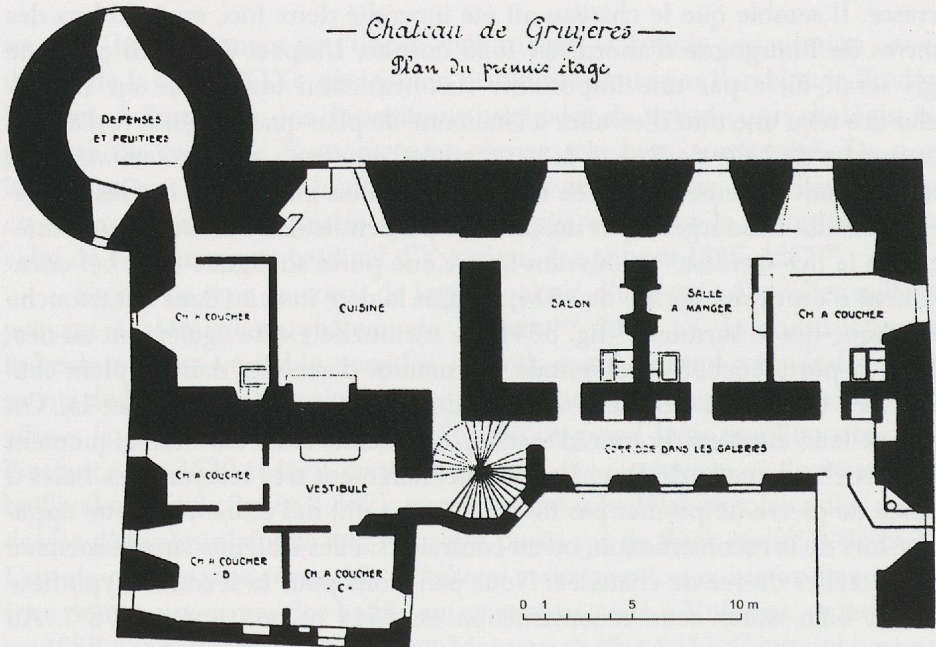
864



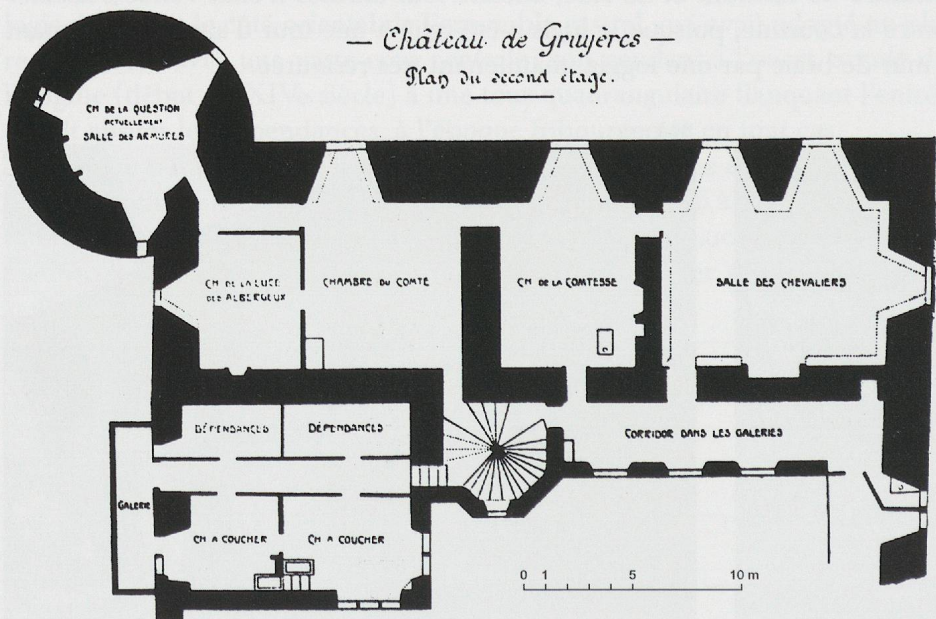
— Château de Gruyères. — Plan du rez-de-chaussée. —



— Château de Gruyères —  
Plan du premier étage



— Château de Gruyères —  
Plan du second étage.



865. Château de Gruyères. Plans des corps de logis sud, rez-de-chaussée et étages. Echelle: 1 : 300. Les appellations des pièces sont arbitraires et datent des restaurations médiévalisantes. Le premier étage doit être considéré au XVIIIe siècle comme l'étage noble. À cette époque, le second étage était peut-être délaissé, ce qui a permis au XIXe siècle les aménagements néomédiévaux évoquant la grandeur passée des Gruyères, notamment le lit du comte, une invention réutilisant quelques éléments authentiques qui passe pour un « faux vrai », ou encore le spectaculaire cycle de peintures de la salle des chevaliers, créé en 1853 par Daniel Bovy. (FA)

■ **Gruyères** – Le château de Gruyères, comme une partie de l'ancien comté du même nom, est saisi en 1555 par LL.EE. de Fribourg, principales créancières avec Berne du comte Michel de Gruyère. Il devient siège d'un bailliage et reste jusqu'en 1848 entre les mains du canton, qui le récupère en 1938, mais comme monument historique. En gros, il a conservé les structures dues aux transformations entreprises à partir de 1480 que nous avons déjà décrites<sup>403</sup>. L'abondance des jours, l'organisation du corps de logis, soit une succession de pièces donnant sur une galerie fermée faisant office de corridor, n'ont nécessité par la suite que des modifications minimales visant à améliorer le confort des pièces selon le goût de l'époque<sup>404</sup> (fig. 865). Mais il faut attribuer aux Fribourgeois les grandes galeries de bois qui courent à l'intérieur de la cour le long des courtines et qui masquent au sud un cadran solaire portant la date de 1559 (fig. 866); elles confèrent à la cour un aspect très semblable à celles de

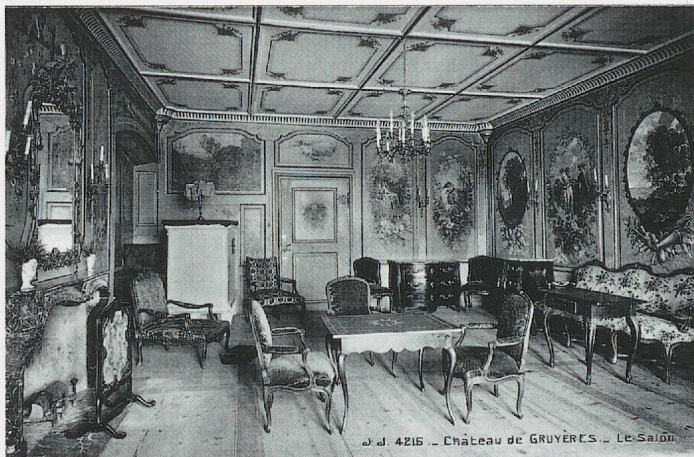
866



**866.** Château de Gruyères, cour intérieure. Galeries de bois appuyées après 1559 contre les courtines ouest et nord à l'emplacement des corps de logis qui auraient dû être édifiés dans les années 1480, comme pourrait le confirmer la frise de briques à dents d'engrenage au couronnement de la tour-latrines quadrangulaire. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

Nyon ou d'Avenches, cette dernière disparue. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle sans doute a été édifiée l'annexe qui a abrité ensuite des chambres à coucher. Le rez-de-chaussée, simplement entretenu par les Fribourgeois, était occupé par les cuisines et leurs dépendances (garde-manger et cave), les prisons, dont une pourtant dans la grande tour, et le corps de garde. Aux étages, les pièces étaient couvertes de plafonds dits «à la française», soit à solives apparentes, composées de poutres de petite section (10 cm x 10 cm environ) disposées de façon serrée sur d'autres beaucoup plus fortes qui leur étaient perpendiculaires. Ces plafonds ne caractérisent en rien la période savoyarde, ainsi qu'on l'a vu écrire<sup>405</sup>; ils ne remontent pas forcément aux travaux des années 1480 mais plus probablement à ceux de 1518 sous le comte Jean II, à qui il faut attribuer la réalisation du portique en pierre, comme le prouve le type de baie à croisée présentant un simple chanfrein à congés pyramidaux très en vogue dans le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Avec ceux apparus dès 1477-1478 au château de Champvent, non étudié ici, on aurait un des exemples les plus précoces de ce type de plafond, les plus anciens bien datés n'étant jusqu'à présent pas antérieurs à 1490 (Glérolles, sous l'épiscopat d'Aymon de Montfalcon, 1491-1517).

Les restaurations historicisantes entreprises à la fin du siècle passé ont mis en valeur quelques témoins plus anciens, comme une salle aux parois



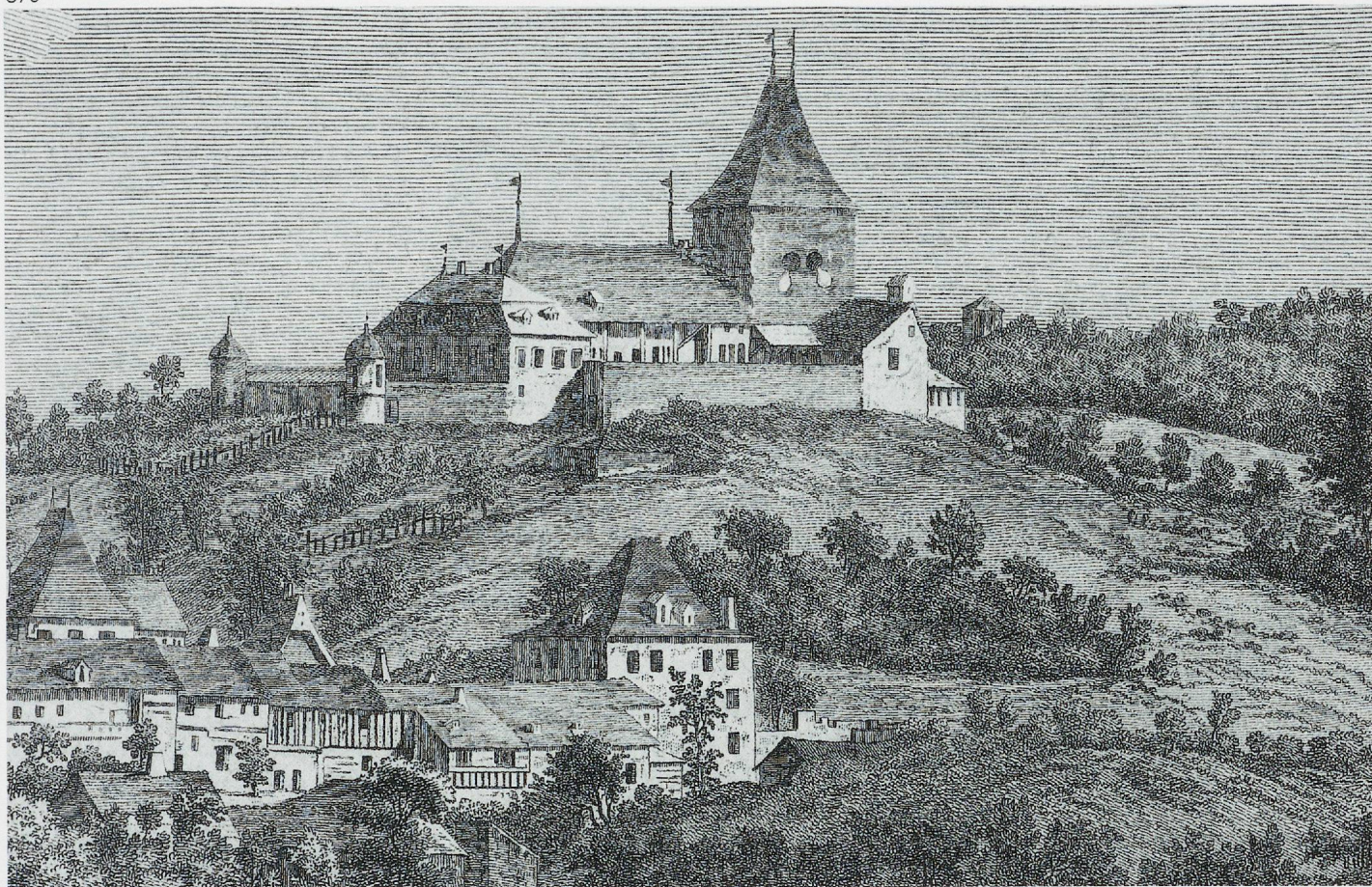
peintes de lais verticaux, où l'ocre alterne avec les bleus figurant de souples arabesques à la végétation nourrie, habitée d'animaux et d'oiseaux à la hauteur des frises. Ce décor date d'avant 1685, de la préfecture du bailli Jean-Jacques-Joseph d'Alt, dont les armoiries sont à côté de la fenêtre (fig. XXXVI-867) ; il a fortement été restauré au détriment sans doute d'aménagements du XVIII<sup>e</sup> siècle dont ferait partie le poêle en faïence daté de 1767<sup>406</sup>, récemment (re?) placé dans l'angle ouest de la pièce, pour autant que celui-ci n'ait pas été prévu pour un autre local à l'origine. Comme à Bulle et à Estavayer, le château a reçu à la fin des années 1760 de belles salles boisées, réalisées avec soin, mais moins ornées que dans ces deux premiers cas. Les lambris de hauteur sont organisés en larges panneaux sommés d'arcs chantournés de style Louis XV, soutenant un plafond en bois à caissons du même style. Le plancher est en sapin contenu dans un lâche réseau de frises de chêne (fig. 868). Cet aménagement a inspiré le pastiche de très belle qualité réalisé par les peintres Jean-Baptiste Corot, Barthélemy Menn et Henri Baron pour la famille Balland, qui reste dans l'esprit de la salle, avec quelques touches Louis XVI tout de même. Au second étage, à côté de la salle des chevaliers de 1853, néo-médiévale par ses peintures<sup>407</sup>, les salles boisées paraissent aussi très refaites et seraient à attribuer, y compris les boiseries, aux travaux de 1853.

■ **Châtel-Saint-Denis** – Dès 1384, la seigneurie et le château de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, alors vendus par Amédée VII, le Comte Rouge, changèrent souvent de propriétaires. Restés fiefs des Savoie, ils appartenirent notamment à la famille valdôtaine des Challant de 1385 à 1445. Après la conquête du Pays de Vaud, l'Etat de Fribourg devint le suzerain de Châtel en 1536 mais n'acquiesça la seigneurie et le château qu'en 1574. Ce dernier, subissant immédiatement d'importantes transformations dont on ne connaît pas la nature<sup>408</sup>, reçut alors le siège des baillis fribourgeois et dès 1848, du préfet du district de la Veveyse<sup>409</sup>. Le quadrilatère médiéval à une seule tour de plan rectangulaire est fortement remanié en diverses étapes qui sont pour l'instant peu claires, car aucune investigation archéologique n'a été conduite sur cet édifice<sup>410</sup>. La fonction primitive des divers corps de logis nous échappe pour l'instant. À l'intérieur des courtines médiévales, le corps de logis résidentiel, appuyé contre la courtine ouest, paraît avoir été reconstruit ou en tout cas transformé en 1638, d'après une date apposée sur le linteau d'une porte ; il s'est appuyé contre la grande tour quadrangulaire et a reçu en 1727, selon la date qui y est inscrite, son ample galerie-haute à poteaux reposant sur des piles carrées (fig. 869). Il est possible que celle-ci ait récupéré les supports des galeries qui ont précédé, formés d'une succession de fortes poutres fichées dans les murs (comme des consoles à trois corbeaux très allongés), conçus pour se passer à l'origine de poteaux.

**868.** Château de Gruyères, corps de logis sud, 1<sup>er</sup> étage. « Salon » de la fin des années 1760. Les lambris et le plafond à caissons ont reçu leurs peintures en 1848 par Jean-Baptiste Corot, Barthélemy Menn et Henri Baron. (Carte postale ancienne)

**869.** Château de Châtel-Saint-Denis, cour intérieure, l'imposante galerie placée devant le corps de logis ayant renfermé l'*aula* médiévale. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**871.** Château de Châtel-Saint-Denis, vers 1936, vue de l'ouest. Une unique et immense toiture recouvre l'ensemble des logis enfermés dans l'ancienne courtine médiévale ; elle se termine par une croupe au nord, au-dessus de la grande tour tronquée après 1758. Le logis de 1638 est ajouré seulement de deux baies à croisée ; il est terminé au nord par une tour-latrines saillante posée sur les anciennes lices, maintenant effondrées, sur lesquelles pousse actuellement une végétation anarchique préjudiciable à l'édifice. (SBC-FR)

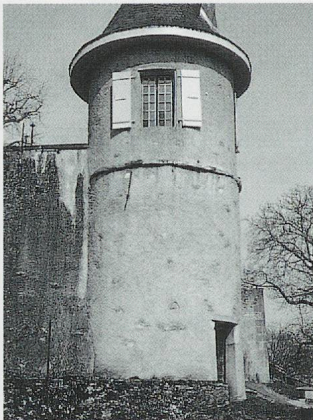
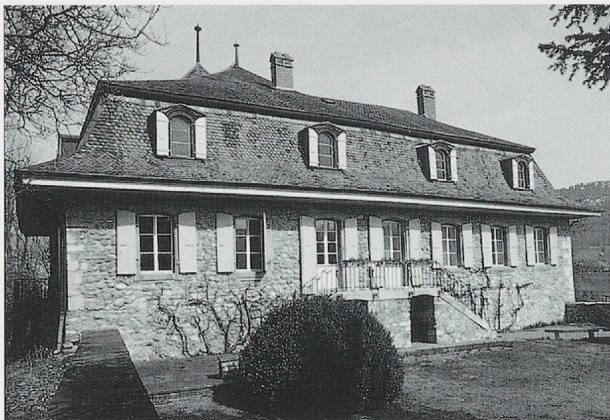


**870.** Le château de Châtel-Saint-Denis vers 1750, selon Jendrich et Masquelier, vue du sud-est. De droite à gauche, la grande tour avec les armes de Fribourg, l'étroit corps de logis construit dans ce qu'il faut interpréter comme l'ancienne courette de la grande tour, isolant cette dernière de l'*aula*, le grand corps de logis reconstruit en 1638(?), précédé de sa galerie à poteaux, le « nouveau château » de 1736 ayant remplacé un élément fortifié plus ancien, les jardins supérieurs entourés de l'enceinte à tours du XVI<sup>e</sup> siècle, les jardins inférieurs fermés d'une simple barrière en bois. Ces derniers se trouvent à l'emplacement d'un éventuel bourg de château. Dans ce cas, la configuration générale du site aurait été très proche de celui d'Arconciel.

871



L'incendie du 15 mai 1758 a entièrement consumé la toiture de la grande tour encore recouverte de tavillons mais a presque miraculeusement préservé le reste de l'édifice. Les réparations ont coûté 7500 livres environ, dépensées entre 1758 et 1763<sup>411</sup>. À cette occasion, la grande tour a été raccourcie et ramenée à la hauteur du corps de logis ouest (fig. 870, 871). L'impressionnante charpente de ce dernier, qu'il a fallu tout de même réhabiliter, a été prolongée sur la tour et se termine en croupe sur la courtine nord. En 1736, on élève contre la courtine sud un ample corps de logis de plan rectangulaire ; il a pris la place d'un élément fortifié (tour ?) sur l'aire de l'ancienne lice-barbacane méridionale en terrasse, zone fortifiée et habitée qui commandait l'accès au château, depuis la ville certainement. Sa façade principale, très sobre, est percée de sept fenêtres en arc surbaissé sous une élégante toiture à la Mansart (fig. 872). Il a certainement dû recevoir les nouveaux appartements du bailli ; le jardin qui le précède a pris place dans ce qu'il restait de cette ancienne lice. Pour la circonstance, on imagine que l'enceinte qui l'entourait a été quelque peu abaissée en simple mur-limite de propriété, alors que les deux tours circulaires de faible diamètre, placées aux angles, sont intégralement conservées, devenant des pavillons d'agrément. Le dispositif défensif originel qu'on perçoit là ne nous paraît pas antérieur au XV<sup>e</sup> siècle, et doit être assimilé aux enceintes basses qui entourent les châteaux-maisons fortes apparus dès cette époque, comme Avenches que l'on a décrit plus haut<sup>412</sup>. Les tours ne sauraient, à notre avis, remonter au XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 873). On signalera encore le portail d'entrée en plein cintre, remanié en 1785 et portant les armoiries du bailli Nicolas Ratzé, qui avait été directeur de la Fabrique de la collégiale Saint-Nicolas à Fribourg de 1772 à 1776. Enfin relevons la présence d'un grand tableau exécuté en 1770-1772 figurant l'armorial des baillis qui se sont succédé à Châtel-Saint-Denis. Il se trouve dans le vestibule d'entrée formant antichambre du pavillon de 1736, peut-être encore à son emplacement d'origine. À la diffé-



rence de celui d'Oron, on a continué ici à en remplir les cases vacantes jusqu'à aujourd'hui! Il ne reste actuellement que trois emplacements vides. On observe le même phénomène qu'en terre vaudoise: ce tableau a assurément remplacé une frise murale, peinte en 1720 encore par le peintre Heinrich Stöcklin<sup>413</sup>.

**872.** Château de Châtel-Saint-Denis, corps de logis de 1736, dit le « nouveau château », façade méridionale. Etat en 2002. Les valeurs horizontales sont privilégiées, caractéristique de l'architecture résidentielle de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'élévation de cette façade est bien moindre que celle du côté cour, ce qui s'explique par le fait que les jardins-terrasses sont très dominants. Les courtines sud et ouest ont dû s'installer au sommet d'une crête en forme de L, en partie creusée sur son versant oriental pour les caves des logis, dont le niveau est celui de la cour intérieure. Le tout n'est pas complètement horizontal mais présente une pente montante vers le nord, pour aboutir à la grande tour posée sur le point culminant. (D. de Raemy)

**873.** Château de Châtel-Saint-Denis, tour d'angle de l'enceinte protégeant les jardins supérieurs au sud du château. Etat en 2002. (D. de Raemy)

## Tous les sièges baillivaux ne sont pas des châteaux médiévaux: vers la définition d'une architecture administrative d'Etat

Dans le but de mieux comprendre les aménagements apparus au château d'Yverdon à la période bernoise, nous nous sommes intéressés jusqu'ici à la façon dont les anciennes forteresses, édifiées dans la période considérée par la première partie de notre étude (1230–1330), avaient été adaptées durant la période moderne en siège baillival, fonction inscrite dans l'immédiate continuité de celle de centre de châtellenie, prévalant à l'époque savoyarde. Seul le souverain, finalement, a changé. Cependant, tous les sièges baillivaux de LL.EE. en Pays de Vaud n'ont pas été des châteaux du XIII<sup>e</sup> siècle réaménagés à moindres frais. Afin de juger plus précisément de la portée de ces transformations, on va décrire rapidement comment cette fonction administrative s'est adaptée à d'autres édifices et surtout, dans les deux cas rares et intéressants de Rougemont et de Bonmont, comment elle a tenté de définir une architecture qui lui soit spécifique. En effet, les sièges baillivaux de Rougemont et de Bonmont sont des bâtiments complètement neufs, qui, de ce fait, reflètent parfaitement, à deux époques différentes, les conceptions de LL.EE. au sujet de leur résidence baillivale, puisque les structures préexistantes n'ont que peu ou pas du tout influencé les constructions nouvelles. Rougemont est le résultat de l'imposante campagne de constructions, conséquence du raffermissement de l'occupation bernoise en Pays de Vaud dans les années 1570 et 1580 consécutif au traité de Lausanne. Le siège baillival de Bonmont s'inscrit quant à lui dans les grands travaux de modernisation qui ont marqué les châteaux baillivaux autour de 1750, en une période prospère, de haute conjoncture.

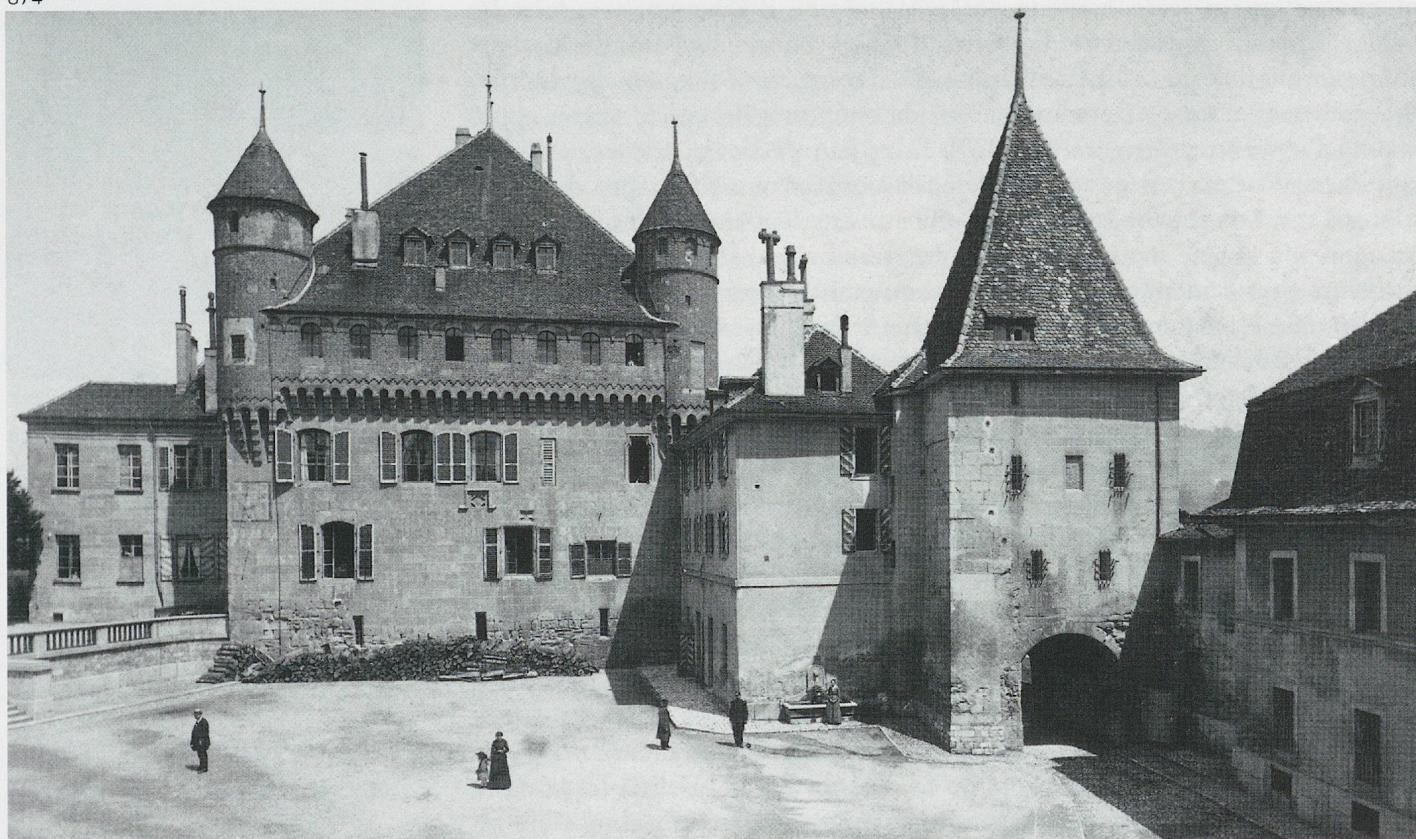
En préambule à la description de ces deux cas, il faut évoquer ici, mais sans nous y attarder, les sièges baillivaux qui ont récupéré des édifices autres que des châteaux-forts issus des conceptions du XIII<sup>e</sup> siècle. La grande tour-résidence Saint-Maire à Lausanne, du début du XV<sup>e</sup> siècle, commencée sous l'épiscopat de Guillaume de Menthonay mais poursuivie surtout sous le valdôtain Guillaume de Challant dans les années 1410–1420, a été choisie par LL.EE. comme siège de leur important bailliage de Lausanne. Comme ailleurs,

des travaux importants interviennent dans les années 1580. Les dispositions d'origine (cf. fig. 793) sont en gros conservées. Les salles de réception occupent l'étage inférieur alors que l'appartement privé du bailli s'étend dans l'étage supérieur. Les combles abritent un arsenal et les archives, alors que les prisons sont établies au sous-sol. En 1788–1789, l'architecte Gabriel Delagrangue donne davantage d'ampleur à une annexe accolée au temps de l'évêque Aymon de Montfalcon (1491–1571) contre la face ouest de l'édifice primitif pour aménager une cage d'escalier et un vestibule<sup>44</sup>, sorte de transposition d'esprit Louis XVI de la tour d'escalier circulaire ou polygonale qui a dominé durant les siècles précédents. Des fenêtres à linteau droit ou en arc surbaissé ont remplacé ici ou là, sans recherche d'ordonnance particulière, les anciennes baies gothiques, restituées au début du siècle dernier (fig. 874).

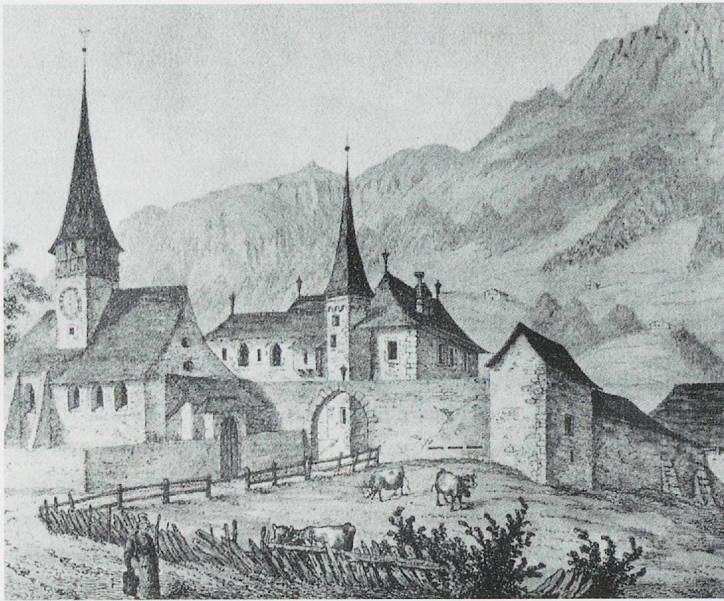
**874.** Château Saint-Maire avec la conciergerie et la porte du même nom à l'extrémité septentrionale de l'ancienne Cité épiscopale de Lausanne, état vers 1890, avant la restauration de 1898 par l'architecte Eugène Jost. La façade sud, non encore affublée du monument au major Davel, est dotée de fenêtres classiques à linteau droit ou en arc surbaissé, sans doute créées lors de l'importante campagne de travaux du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont transformé profondément cet édifice, à l'instar de la plupart des châteaux baillivaux du Pays de Vaud. (MHL, J. Jullien)

Il convient également de signaler les anciens domaines clunisiens de Payerne et de Romainmôtier, confisqués au moment de la Réforme au profit de LL.EE. qui en feront deux bailliages. À Romainmôtier, l'ensemble conventuel est détruit par étapes pour laisser place à des édifices plus fonctionnels pour le train de LL.EE. Le narthex de l'église est converti en grenier. Le bailli réside dans l'ancienne maison du prieur, des XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles, vaste tour quadrangulaire dont une partie enjambe le Nozon. À Payerne, une partie de l'ancienne église abbatiale est utilisée comme dépôt. L'aile sud des bâtiments conventuels est radicalement transformée par le tailleur de pierre/architecte Peter Ruffiner en 1640–1644 pour la résidence du bailli<sup>45</sup>, alors que l'aile orientale disparaîtra au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au profit d'un bâtiment scolaire.

874



■ **Rougemont** – L'ancien prieuré clunisien de Rougemont a été complètement détruit pour la construction du château baillival, dont les fondations ont été creusées en 1572 ou 1573, d'après les plans de celui qu'on pense être le concepteur de l'ensemble, l'architecte valsésien Uli Jordan<sup>46</sup>. LL.EE. se décident enfin «de faire du petit couvent de Rougemont une demeure imposante et bien protégée, à l'usage du bailli de Saanen<sup>47</sup>». L'édifice a été entouré

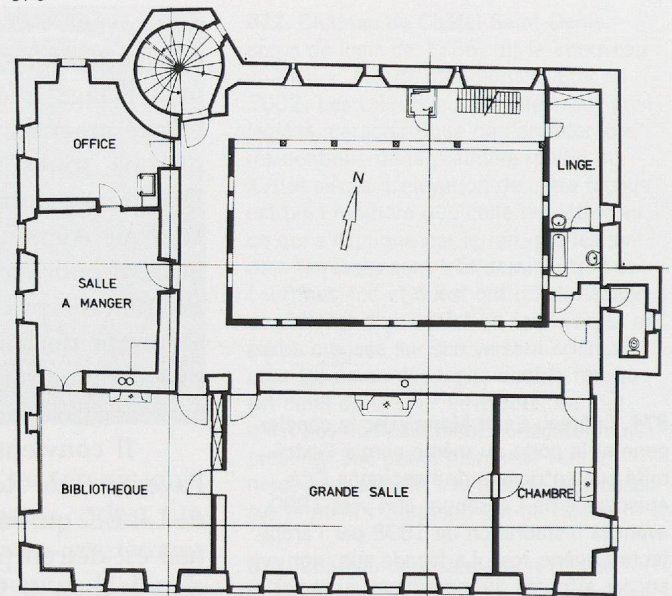


d'une enceinte extérieure, remplissant le même office que celle du château d'Avenches<sup>418</sup>, mais beaucoup plus basse (2,5 à 3 m) et moins fortifiée, sans crénelage ni chemin de ronde (fig. 875). Une seule tour existait à l'angle oriental de la terrasse supérieure sud que cette enceinte renferme en lui servant de mur de soutènement.

Le château lui-même a adopté un plan rectangulaire marqué par des murs-courtines d'égale hauteur dotés à l'origine d'échauguettes dans les angles, au nombre de quatre. Les corps de logis sont appuyés contre les deux courtines ouest et sud adoptant un plan en équerre, alors que les faces internes des courtines nord et est sont munies de simples galeries, le tout disposé autour d'une cour intérieure (fig. 876). Dans leur partie supérieure, ces galeries desservent un couronnement défensif ajouré d'une alternance de meurtrières à trous de serrure et de baies-créneaux en plein cintre dans la tradition inaugurée à Aigle, mais beaucoup plus sommaires, moins systématiques, d'ailleurs en grande partie disparues lors du grand chantier de 1755 (fig. 877). Cela montre sans doute que l'appareil défensif du château est devenu, déjà en cette fin du XVI<sup>e</sup> siècle, un élément presque secondaire: ce qui permet de conclure que la résidence baillivale de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle est conçue seulement pour se protéger des mouvements populaires ou de coups de mains de bandes de pillards.

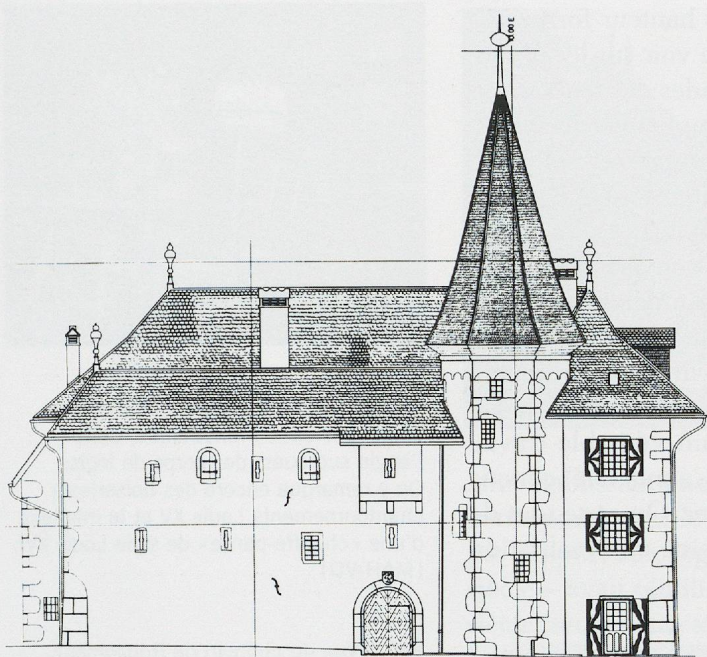
À ce propos, on peut se demander si les travaux défensifs des années 1570 et 1580 entrepris au château d'Yverdon n'auraient pas été moins importants s'ils n'avaient pas été inspirés par ce qui préexistait. Si le château de Morges n'avait été remanié qu'à cette période tardive, il n'est pas sûr qu'il eût pu recevoir son fameux couronnement d'artillerie. À l'appui de cette hypothèse, on constate que les baies-créneaux du couronnement du château d'Oron – site certes stratégiquement moins important que Morges – n'ont alors pas été remplacées par des meurtrières à trous de serrure. Il en va de même pour les châteaux baillivaux de LL.EE. de Fribourg, dont les couronnements à crénelage médiévaux sont maintenus, les canonnières n'étant en général percées que dans les parties basses.

Les dispositions générales de Rougemont, notamment sa cour intérieure à galeries de bois desservant les logis, ne vont pas sans rappeler les grands châteaux à cour intérieure issus du Moyen Âge, en particulier celui de Gruyères, reconstruit par le comte Louis en gros un siècle plus tôt<sup>419</sup>, ce qui n'est peut-être pas un hasard pour ce château de Rougemont, édifié en une région possédée par ce lignage jusqu'en 1550. Ce choix a-t-il été dicté par la volonté de LL.EE.

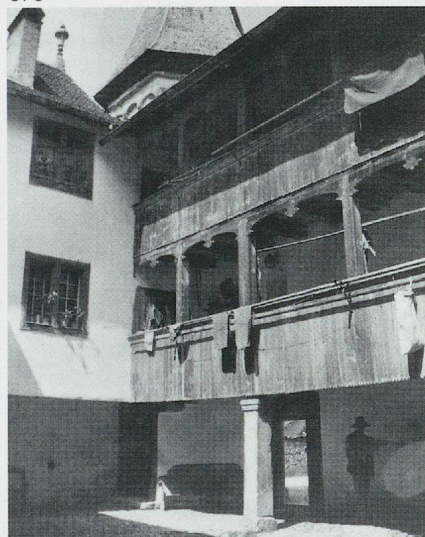


**875.** Rougemont. L'église et le château, vue du nord-ouest d'après une lithographie de Jean-François Wagner, vers 1840. L'ensemble castral, édifié à l'emplacement des bâtiments de l'ancien prieuré clunisien, est entouré d'une enceinte sur le tracé de laquelle ont été construites diverses dépendances et annexes. Dès l'origine certainement, l'appareil défensif de ce mur était peu marqué. (Bibliothèque nationale, Berne)

**876.** Château de Rougemont. Plan du premier étage. Echelle: 1 : 300. Etat après la restauration des années 1973–1974. La situation exacte des pièces d'origine est parfois hypothétique. Le rez-de-chaussée abritait une salle d'audience, dans l'angle sud-ouest probablement, une chambre pour les valets et une cuisine inférieure et ses dépendances. Au premier étage, soit le bel étage: une cuisine dans l'aile occidentale et quatre chambres dans l'aile sud. Au deuxième étage: un nombre identique de pièces, notamment une chambre des Bannerets et, à l'extrémité orientale, une *Schiltsaal*. (Claude Jaccottet)



878



**877.** Château de Rougemont. Elévation de la façade nord de l'entrée. Cette dernière, flanquée de la tour d'escalier, est protégée par une bretèche reposant sur trois consoles. Le chemin de ronde, desservi par les galeries en bois, est ouvert d'une alternance de meurtrières évasées en leur centre et de petites baies en plein cintre. Echelle: 1 : 300. (Claude Jaccottet)

**878.** Château de Rougemont, cour intérieure, vue vers l'entrée. Galeries sur piliers de pierre et poteaux de bois, ornées de planches découpées, état vers 1912. (MAH-VD)

d'inscrire la légitimité de leur suzeraineté dans une certaine continuité, cela afin de ne pas indisposer leurs nouveaux sujets plutôt favorables à leur ancien seigneur, dont la politique dispendieuse n'était sans doute pas sans retombées positives sur la région? Il est évidemment difficile de répondre. Après le départ de LL.EE. de Berne, les propriétaires privés des XIXe et XXe siècles ont en tout cas substitué la Grue à l'Ours, répondant certainement à un souhait de la population, assurément davantage antibernoise que positivement progruérienne<sup>420</sup>.

Les parentés existent également avec Avenches et Nyon, où Uly Jordan justement, dans son rôle d'architecte en chef, a peut-être été à l'origine de leur conception générale, ordonnée par LL.EE. elles-mêmes<sup>421</sup>. Cependant, au contraire de ces deux châteaux, la tour d'escalier n'est pas placée dans la cour intérieure mais sur le périmètre extérieur, flanquant à droite l'accès qu'elle peut ainsi contrôler. Cette tour joue le même rôle symbolique que la «tour du Bailli» du château de

Nyon, bien que dotée d'un appareil défensif plus réduit. La résidence se répartit sur trois niveaux. Au rez-de-chaussée sont logés les domestiques et s'abritent les dépendances, comme les fours et les dépôts. Les pièces nobles, privées et publiques, occupent deux étages. En 1572, les parois de la plupart des chambres sont simplement blanchies et peintes d'une couleur imitant la teinte de la pierre là où elles ne sont pas recouvertes par des boiseries.

Les travaux de 1755 sont considérables puisque les structures intérieures disparaissent complètement. On vide les corps de logis, on reconstruit même complètement les courtines sud, ouest et nord. Malgré l'importance de l'intervention, on n'ose pas créer une résidence entièrement nouvelle, dans les canons du XVIIIe siècle; ceux-ci se révèlent pourtant plus qu'ailleurs, surtout lorsqu'on entre dans la cour intérieure. Les galeries, qui étaient alors posées sur une colonnade de pierre formant portique au rez-de-chaussée, sont complétées sur le côté oriental avec la même ordonnance que celles de l'ouest pour suggérer une cour d'honneur classique flanquée de deux ailes, organisée selon une stricte symétrie. Les galeries deviennent de véritables corridors complètement fermés par un colombage dont la structure disparaît derrière un enduit uniforme masqué encore par une protection de tavillons. La façade principale, comportant trois axes de fenêtres sur deux niveaux, s'amplifie de deux faces latérales à deux axes<sup>422</sup>. Les baies, par leurs proportions très trapues, presque carrées, et par leur meneau central, se présentent toutefois comme un archaïsme curieux, sans doute par fidélité à ce qui a préexisté. La galerie nord, elle, complètement en bois peint en gris, est restée ouverte et ses deux coursières supérieures, festonnées de planches découpées allant d'un poteau à l'autre, ne sont pas sans rappeler la tradition du XVIIIe siècle fribourgeois observée à Bulle et à Châtel-Saint-Denis, et, plus loin, à Romont et à Estavayer (fig. 878).

L'occupation intérieure reste étendue sur trois niveaux; les espaces ne sont pas assez importants, contrairement aux grands châteaux médiévaux, pour privilégier le seul bel étage. Sans qu'on puisse situer exactement ces pièces, on peut indiquer que le rez-de-chaussée renferme notamment une salle d'audience, une chambre des valets et une cuisine avec ses dépendances. Au premier étage, on localise une cuisine et trois chambres chauffées, formant sans doute l'appartement privé du bailli, alors que le second, abritant notamment une chambre des bannerets et une *Schiltsaal*, est réservé à l'exercice de

l'administration. Toutes ces salles ont reçu des lambris de hauteur formés de simples panneaux Louis XV, d'après ce qu'on peut encore voir sur les photographies prises avant l'incendie de 1973 (fig. 879). Les façades des deux corps de logis sont ajourées par une imposante série de baies simplement rectangulaires réparties sur trois niveaux et que l'on a essayé d'organiser selon les canons de la symétrie régis par l'architecture classique, toutefois sans y parvenir complètement. L'apparat, la volonté d'en imposer se sont surtout concentrés dans la volumétrie et dans la finition des charpentes et couvertures ornées d'imposants épis de faîtage, de même que dans les portails aménagés dans le mur d'enceinte extérieure, et par l'Ours géant peint contre le mur oriental (fig. 880). Ces travaux, devisés au départ à 2550 couronnes environ (6375 livres), en ont finalement coûté plus de 12 000 (30 000 livres) à cause d'un grave incendie qui s'était déclaré en cours de chantier. Résultant d'un véritable travail d'architecte, la grande rénovation commencée en 1755 aurait été conçue d'après Monique Fontannaz par Ludwig Emanuel Zehender. On reste tout de même frappé par la force de l'héritage du passé, qui a freiné une réalisation complètement moderne.

880



L'adaptabilité des châteaux médiévaux aux exigences administratives nouvelles était jugée suffisante par LL.EE. pour qu'ils puissent conserver leur enveloppe, ce qui répondait également à des soucis d'économie. Si elles devaient se contenter de bâtiments de fonction restés tout de même hybrides, les grandes familles patriciennes fortunées se sont également offert des résidences dernier cri, apparues essentiellement en terrain vierge, soit en campagne, soit dans la proximité immédiate des centres urbains, conditionnés eux aussi par l'héritage médiéval.

Dans cette perspective, le château de *Coppet* représente *a contrario* un exceptionnel cas de métamorphose complète qu'il vaut la peine de mentionner ici, même s'il n'est pas baillival (cf. fig. 338-340). En effet, le quadrilatère de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle est devenu une ample et élégante résidence régie par les canons de l'architecture en vogue sous Louis XIII, mais achevée seulement après plusieurs chantiers, étalés sur plus d'un siècle. Les travaux commencent en 1602 sous le fameux François de Lesdiguières; ils se poursuivent sous Frédéric de Dohna, noble d'origine prussienne, au service de la maison d'Orange-Nassau, et son fils Alexandre, entre 1665 et 1690. En 1715-1726, la touche finale, considérable, est le fait de Jean-Jacques Hogguer, homme d'affaires et banquier à Lyon. On l'a déjà dit<sup>423</sup>, les corps de logis actuels ont été placés sur les lices médiévales, ce qui a permis de donner plus d'ampleur à la cour intérieure, devenue une vraie cour d'honneur (fig. 881), ouverte sur le parc étendu aux dépens des anciens fossés, qui ne disparaissent que lors des travaux de 1715. Cela au moment où l'aile nord-ouest est entièrement reconstruite en empiétant sur les lices; elle est terminée par son pavillon semi-circu-

879

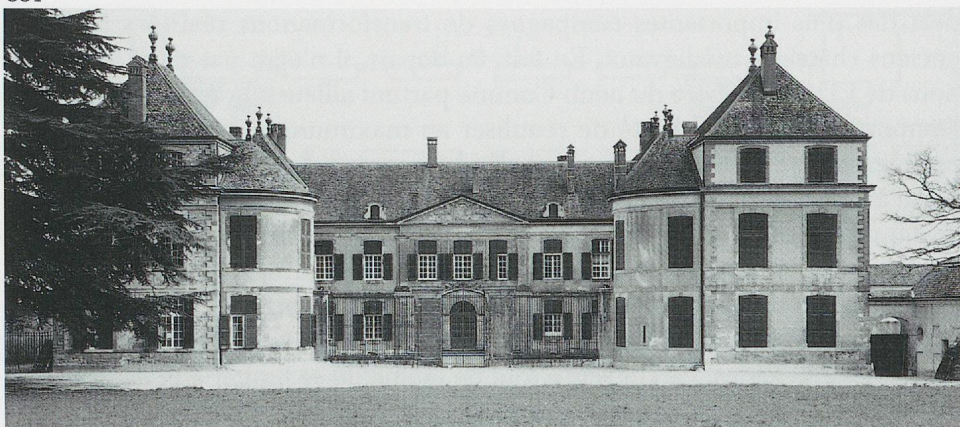


**879.** Château de Rougemont, premier étage, ancienne bibliothèque, dans l'angle sud-ouest des corps de logis. On y remarque encore des boiseries à chantournements Louis XV et le manteau d'une « chauffe-panse » de style Louis XVI. (MAH-VD)

**880.** «Vue du château de Rougemont. Résidence du baillif Bernois du Pays de Gesseney dessinée après Nature par M. Nicolas Gachet, baillif de Gesseney en 1791.» Ce bailli à la fibre artistique a pris le temps de croquer son siège baillival et le pays qui l'entoure. L'a-t-il fait par simple délassement ou au contraire à la gloire de ses maîtres, LL.EE. de Berne? (Musée du Vieux Pays d'Enhaut)

881. Château de Coppet dans son aspect actuel, postérieur aux travaux de 1715–1726, vue sur la cour depuis les jardins, à l'occident. (Cl. Bornand)

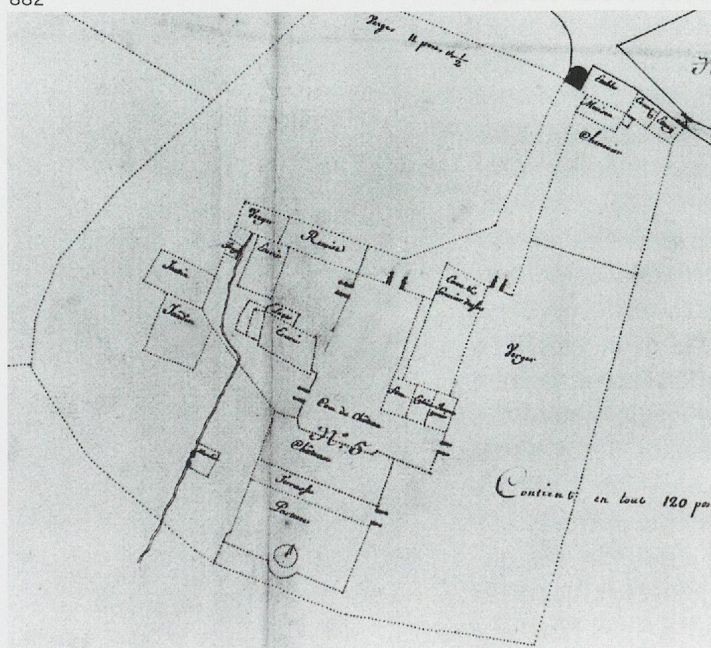
881



laire établissant une parfaite symétrie avec celui plus ancien de l'aile sud-ouest correspondante; le pavillon, qui avait servi de modèle – certes une curiosité par rapport aux règles de l'architecture classique française de la fin du XVIIIe siècle – avait réutilisé les restes de la grande tour circulaire de la fin du XIIIe siècle, seule concession, avec le plan d'ensemble tout de même, faite aux dispositions médiévales. Grâce aux travaux de 1715, le château ne donne en tout cas plus l'impression d'être un bâtiment hybride, il est même une réussite architecturale incontestable, répondant aux canons esthétiques alors en vogue. Pour en arriver là, il a fallu la volonté et l'argent d'un brasseur d'affaires, un peu « nouveau riche », un peu parvenu, plus sensible aux effets de mode et à l'ostentation qu'à la pérennité d'un pouvoir dont se souciaient surtout LL.EE., et que les anciens châteaux hérités du Moyen Âge reflétaient encore parfaitement<sup>424</sup>.

882. Bonmont, ancienne abbaye cistercienne et siège baillival, selon un plan de 1746, peu après l'édification du château. L'avant-cour à l'ouest du château est bordée d'un côté par l'ancienne église qui abrite alors une chapelle allemande, un four, une cave et des greniers au-dessus, de l'autre par diverses remises et écuries; elle est complètement fermée. On y accède par un seul portail, celui de l'ouest; les trois autres donnent dans les dépendances (écuries, vergers), elles aussi closes. À l'est s'étendent une terrasse et un jardin d'agrément ponctué par un jet d'eau. (ACV/GB 230/b, pp. 53-54, R. Gindroz)

882



■ **Bonmont** – Après le départ des cisterciens en 1536, l'abbaye de Bonmont (fig. 882) reste un vaste domaine agricole de plus de 80 hectares avec un ensemble de droits (sur les rivières notamment) administrés par un « gouverneur » dépendant du bailli de Nyon jusqu'en 1711, année où ce domaine accède au rang de bailliage. Alors qu'elles vont sèchement refuser en 1742 une construction nouvelle à Oron puisque le château était jugé transformable à moindres frais, LL.EE. décident en 1739 la création d'une résidence et d'une administration pour le nouveau bailliage, même si depuis 1711, l'ancienne hôtellerie-hôpital d'origine cistercienne, installée à l'est de l'ensemble conventuel, accueillait le bailli et était dès lors appelée, fort suggestivement, le « château »<sup>425</sup>.

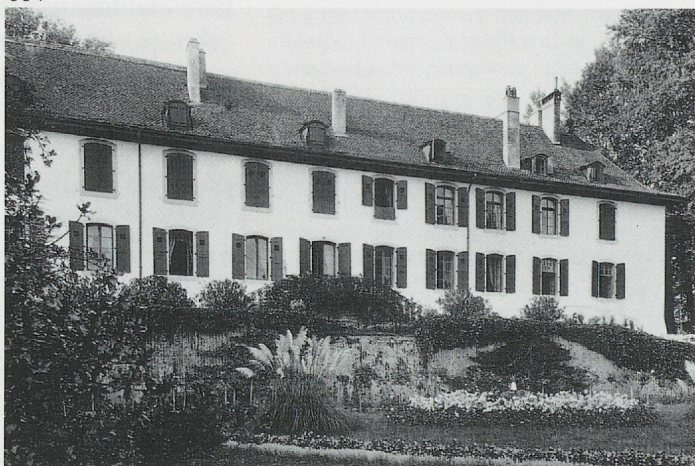
Le nouvel édifice, construit rapidement entre 1739 et 1743, a été ainsi le seul réalisé *ex nihilo* au XVIIIe siècle en terre vaudoise pour loger un bailli et son appareil agro-administratif. Pour l'instant, ce bâtiment, qui a été transformé à plusieurs reprises au cours du XXe siècle, est mal connu. Il serait intéressant de l'étudier, car c'est la seule demeure baillivale vaudoise à n'avoir pas dû intégrer des structures plus anciennes, si ce n'est qu'il a repris en partie les fondations de l'ancien hôpital démoli. La nouvelle construction est réalisée sur des plans et sous la direction d'Albrecht Stürler, l'architecte le plus en vogue à Berne même dans les années 1740. De 1739 à 1743, sa présence est requise sur le chantier plus de 100 jours par année<sup>426</sup>. L'opération, avec la démolition des bâtiments conventuels, l'agrandissement du grenier et la création d'une chapelle allemande dans l'ancienne église même, ainsi que l'érection de nouvelles dépendances, revient à plus de 38 400 livres<sup>427</sup>: la somme dépensée se situe bien au-

delà des plus importantes campagnes de transformations réalisées dans les anciens châteaux médiévaux. En fait, au départ, il n'était pas dans les intentions de LL.EE. de faire du neuf. Comme partout ailleurs, le souci d'économie l'emportait, avec la volonté de réutiliser au maximum ce qui préexistait. Le premier projet de Stürler reprenait donc largement les structures anciennes, jusqu'à conserver une partie de la charpente de l'édifice, et aussi certainement les murs la soutenant, ce qui indique que le plan de la future construction restait très tributaire de l'ancienne. Mais l'état de cette dernière s'étant révélé très mauvais au cours des travaux, Stürler fut obligé de demander 10 200 livres en sus du devis initial de 22 300 francs<sup>428</sup>. S'il s'est ainsi libéré de la contrainte des anciennes élévations, l'architecte a tout de même dû se limiter aux proportions de l'ancien hôpital, notamment à sa relative étroitesse.

883



884

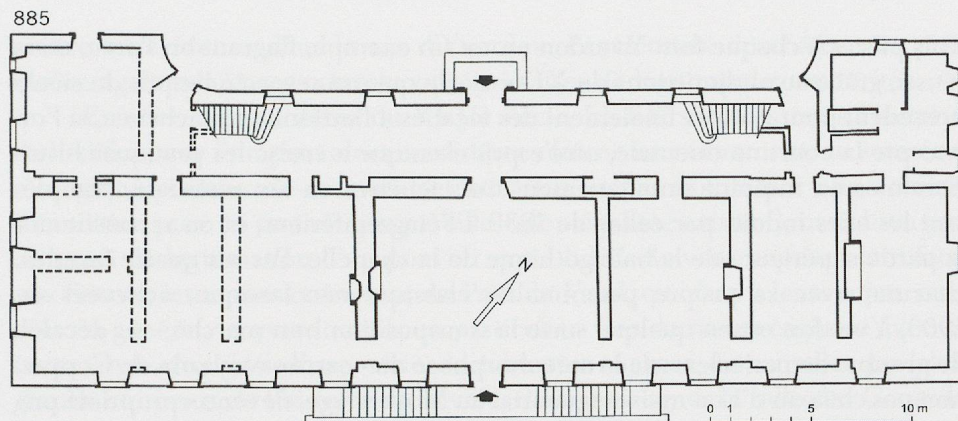


Le bâtiment neuf est très allongé et comporte un rez-de-chaussée et un étage sur un sous-sol non complètement enterré du côté jardin, car le terrain est en pente. Sa façade sur cour est terminée par deux avant-corps latéraux, peu animés; chacun ne comporte en effet qu'un seul axe, et se trouve relié à la partie centrale de la façade par deux pans incurvés dans lesquels s'ouvrent les accès de service (fig. 883). Cette partie centrale de la façade, en retrait et très étirée, comporte cinq baies dont celle d'axe n'est marquée que par une modeste porte d'entrée soulignée d'un simple fronton triangulaire. L'ensemble de ce front ferme la perspective de l'arrivée par l'ouest; il est précédé en effet d'une avant-cour, aménagée à l'emplacement des bâtiments conventuels qui ont été démolis, et définie par l'église et les annexes, ces dernières dissimulant les avant-corps latéraux. Cette particularité donne l'impression au visiteur arrivant de l'ouest que la cour est davantage fermée qu'elle ne l'est en réalité. Trois baies du même type ajouraient chaque niveau des faces latérales. Côté jardin, la façade, implantée sur une terrasse, est parfaitement rectiligne, scandée par deux longues rangées de 11 fenêtres à sobre encadrement en arc surbaissé (fig. 884), la baie centrale du rez-de-chaussée a été remplacée par une porte donnant sur un perron permettant de descendre sur la terrasse, précédée d'un parterre agrémenté à l'origine d'un jet d'eau et de deux tonnelles. Hormis les angles à la modénature très sobre, aucun soubassement, aucune chaîne, aucun cordon, aucun entablement de pierre de taille n'orne les façades. Les encadrements des fenêtres ne comportent aucun décor. Cette sobriété contraste singulièrement avec ce que Stürler réalise en ville de Berne (Erlacherhof, Stiftgebäude) ou avec les châteaux de cette même période, édifiés à l'usage privé de l'aristocratie vaudoise, bernoise ou étrangère, tels que Coppet, Crans ou Prangins pour ne citer que les exemples géographiquement les plus proches.

**883.** Château de Bonmont, façade occidentale côté avant-cour, état en 2002. (D. de Raemy)

**884.** Château de Bonmont, façade orientale côté terrasse et jardin, vers 1920 avant les grandes transformations du XXe siècle qui ont modifié la partie centrale de la façade. (ACV, AMH, photo Kern)

885. Château de Bonmont, relevé au niveau du rez-de-chaussée, établi en 1972 par L. Ferrari. (ACV, AMH; ajout des structures disparues: D. de Raemy; mise au net: F. Wadsack)



L'organisation intérieure montre non pas le traditionnel et profond vestibule central faisant office d'escalier d'honneur alors en vigueur – la faible profondeur de l'édifice aurait rendu son aménagement malaisé – mais un long corridor terminé à chacune de ses extrémités par un escalier posé sur un couloir permettant à la domesticité et aux commis d'accéder aux locaux de service ou administratifs desservis par leur propre escalier qui dédouble celui du corridor (fig. 885). Il faudrait une étude approfondie du château actuel, confrontée aux sources, pour tenter de déterminer la fonction originelle des diverses pièces, toutes éclairées au sud hormis celles des ailes latérales. Le local le plus vaste est au centre de l'édifice, dans l'axe des deux portes; les surfaces diminuent ensuite plus l'on s'approche des côtés; il en allait sans doute de même pour l'importance relative de leur fonction. D'emblée, on pense que la partie officielle et administrative se trouvait au rez-de-chaussée et l'appartement baillival à l'étage, mais peut-être notre vision des choses est-elle trop rigide et il faudrait alors imaginer ces deux entités formant des ensembles moins contrastés. Les liaisons entre les belles pièces se faisaient à la «Versailles» par des portes nobles placées en enfilade contre la façade et par celles de service dans le mur du corridor.

La description de ce siège baillival de Bonmont, bien que succincte, permet néanmoins de dresser des parallèles avec ce qu'il advient au XVIII<sup>e</sup> siècle des résidences baillivales des châteaux médiévaux: celles-ci sont en effet placées dans des corps de bâtiment en général peu profonds, qui se dotent alors de corridors, et se contentent du strict nécessaire. Les fenêtres, uniformément à linteau droit ou à arc surbaissé, ne s'enrichissent d'aucun décor; mais dans la plupart des cas et au contraire de Bonmont, elles ne peuvent respecter de stricte symétrie ni même imposer un rythme. De plus elles n'apparaissent souvent qu'au coup par coup, au gré des besoins. A fortiori, l'articulation des façades par des chaînes et des cordons sculptés est inconcevable, eu égard à l'irrégularité des volumes préexistants, en particulier dans les châteaux à la géométrie et aux corps de logis non orthogonaux, et où les divers pans de courtine ne peuvent être traités de façon autonome quand ils ne sont pas clairement distingués par un ouvrage de flanquement, comme à Morat, à Lucens ou à Oron, ce dernier pourtant l'objet de transformations radicales en 1747–1749, supervisées par Albrecht Stürler justement. Les baies apparaissent alors un peu comme des anecdotes, en quelque sorte noyées dans d'immenses surfaces de maçonnerie. Les grands châteaux réguliers géométriques permettent pourtant des solutions plus aisées, mais les interventions sont souvent progressives et n'impliquent que rarement une façade dans sa globalité. Le grand remaniement en 1760–1765 de la façade sur cour du grand corps de logis nord du château d'Estavayer serait à ce titre un cas unique.

En général, l'apparition des baies est subordonnée aux nouveaux besoins, qui restent tributaires des structures préexistantes. Les fenêtres sont créées au coup par coup en des étapes de travaux souvent limitées à deux ou

trois pièces à chaque fois. Yverdon en est un exemple flagrant on l'a vu, mais réussi, grâce aux adjonctions du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont respecté l'esprit du siècle précédent pour donner finalement des façades à l'ordonnance achevée, si l'on excepte la courtine orientale, où l'esprit classique a croisé les pratiques historicisantes en insérant simultanément trois fenêtres en arc surbaissé, complétant les axes induits par celles de 1838 à l'étage inférieur, et en reconstituant la partie supérieure de la baie gothique de la chapelle. Par ses quatre façades, chacune avec sa propre personnalité classique-néoclassique, achevées en 1903, Yverdon est en quelque sorte la transposition bon marché – et décalée de presque deux siècles – de la métamorphose du « carré savoyard » de Coppet, non pas château d'Etat mais seigneurial au Moyen Âge, devenu « propriété privée » à l'époque moderne, où l'on ne s'est pas contenté de changer des fenêtres et des cloisons, mais les corps de logis eux-mêmes. Un équilibre plus convaincant entre façades à la nouvelle mode et volumétrie générale de l'édifice transformé surgit dans les sièges baillivaux aménagés non pas dans de vastes châteaux mais dans d'anciennes maisons fortes, dont le volume habitable correspond mieux aux besoins réels de l'édilité bernoise. Nyon à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Avenches et Rougemont au XVIII<sup>e</sup> siècle en sont de bons exemples. Il faut remarquer aussi que LL.EE. de Fribourg ont remanié avec davantage d'audace que celles de Berne les grands châteaux médiévaux pour y loger leurs baillis. Tous ces châteaux disposent en effet soit d'un corps de logis pratiquement neuf (Morat, Romont, Rue, Châtel-Saint-Denis et Surpierre), soit d'un bâtiment profondément transformé, visant à une certaine unité architecturale (cours intérieures d'Estavayer et de Bulle). Les châteaux de Gruyères et Vuissens sont l'exception, mais ils venaient d'être déjà fortement remaniés au moment où ils sont devenus propriété de Fribourg.

Si l'on revient en terre vaudoise, Bonmont, seule résidence baillivale intégralement reconstruite au siècle des Lumières, présente une architecture conçue pour s'adapter totalement à cette fonction, car c'est une architecture très affranchie des structures préexistantes. Par les rapprochements que nous venons de suggérer avec les anciens châteaux, Bonmont pourrait être considéré comme un modèle presque idéal ou normatif, en tout cas resté unique, d'une résidence administrative de LL.EE. en Pays de Vaud au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>429</sup>.

Nous nous sommes contentés ici d'un survol général qui permette de mieux mettre en perspective les destinées architecturales du château d'Yverdon. Il faudrait approfondir l'étude et surtout l'étendre à l'ensemble du territoire bernois et aussi au système hiérarchique de l'administration bernoise dans sa globalité.

## Conclusion

■ **Evaluation de la prééminence symbolique du château médiéval annexé par LL.EE. de Berne, le cas d'Yverdon** – Si LL.EE. de Berne et de Fribourg ne construisent que peu de nouveaux édifices pour installer les baillis, c'est qu'il était particulièrement important de s'installer dans les châteaux de l'ancien souverain parti ou chassé. Pour la population sujette, ces derniers étaient toujours la manifestation architecturale suprême du pouvoir de l'Etat. Il ne s'agit donc pas de les détruire, mais au contraire de les réhabiliter, démonstration concrète de l'exercice du pouvoir: c'est bien à quoi se sont empressées LL.EE. immédiatement après la conquête, en rétablissant les châteaux d'Yverdon et de Morges, très délabrés, car délaissés depuis les guerres de Bourgogne par les Savoie qui ont manqué de moyens. On a pu le

mettre en évidence dans le cas d'Yverdon, l'ancienneté du château va permettre également à ses nouveaux propriétaires de légitimer leur autorité.

En effet, déjà au début du XVII<sup>e</sup> siècle, LL.EE. s'intéressent à l'histoire de l'édifice, que l'on peut alors considérer comme un monument, au sens étymologique premier de ce mot. Cet intérêt n'est pas suscité par une volonté d'érudition pure (si tant est que pareille volonté puisse exister!), mais bien par un souci de légitimation d'un pouvoir que LL.EE. doivent imposer, tant face aux Savoie, les anciens suzerains du Pays de Vaud, que face à leurs sujets vaudois en général, et yverdonnois en particulier. Ces derniers réagiront avec la commande en 1646 d'une série de tableaux chargés de rappeler les plus grands moments de l'histoire de la ville, destinés à orner la salle des Conseils de l'hôtel de ville, qui abrite l'autorité communale (fig. XXIV-, XXV-, XXVII-, XXVIII-886).

En 1605, le Fribourgeois François Guillimann publie son *Histoire de la maison de Habsbourg (Habsburgiaca)*, où pour la première fois apparaît l'affirmation que la ville d'Yverdon aurait été fondée par Conrad de Zähringen, ce que cet auteur répète dans son *De rebus Helvetiorum* de 1608, à l'article qu'il consacre à Yverdon. Ce propos allait connaître une longue fortune puisque des ouvrages scolaires officiels s'en faisaient encore l'écho jusque dans les années 1950. Dans les années 1960, les élèves des écoles catholiques d'Yverdon, dirigées certes surtout par des Fribourgeois, retenaient encore que Berchtold V de Zähringen avait édifié le château en 1190. Dans la dernière édition du *Petit Robert II, Dictionnaire universel des noms propres*, on lit aussi que «la ville fut fondée par les ducs de Zähringen et que le château [a été] construit en 1259 par Pierre II de Savoie sur un édifice du XII<sup>e</sup> siècle». Les historiens de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont eu d'abord à démontrer le caractère erroné de cette tradition historique<sup>430</sup>.

Cette légende a en fait une origine fondamentalement politique. En effet, si cette surévaluation de l'importance des Zähringen en Pays de Vaud a connu un tel succès, c'est qu'elle a servi la propagande du souverain bernois, qui avait fort à lutter en ce début de XVII<sup>e</sup> siècle contre les prétentions de la Maison de Savoie sur les terres vaudoises. En 1613, obéissant aux ordres de LL.EE., et en particulier de l'avoyer Albrecht Manuel, anti-savoyard convaincu, le bailli d'Yverdon Franz Güder commande au peintre et verrier Hans Jacob Dünz de représenter les armoiries du duc Berchtold IV de Zähringen sur la façade du château dominant la Place du Marché. Les intentions sont explicites: il s'agit de montrer aux nombreux Bourguignons et Savoyards qui fréquentent le marché d'Yverdon l'importance passée de la Maison de Zähringen en terre romande. Pour cela, on s'appuie sur le fait que Berchtold IV a été seigneur de Vaud et de la «petite Bourgogne» et l'avoué des évêchés de Genève, Sion et Lausanne<sup>431</sup>. Ces données, antérieures à Guillimann, et d'ailleurs largement répandues dans les Chroniques des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, mieux étayées historiquement (voir le traité de 1152, qui accordait en effet à Berchtold IV un pouvoir important en Pays de Vaud), ont constitué le terreau de la légende de la fondation d'Yverdon. Très concrètement, LL.EE. affirmaient l'antériorité de leur souveraineté, ravie par les Savoie, en suggérant aux étrangers de passage, et subsidiairement à leurs sujets d'Yverdon, qui avait été le véritable constructeur du château, leur résidence baillivale. À son tour, Abraham Ruchat, respectueux de l'autorité en place, écrit dans ses *Délices de la Suisse* parues en 1714: «Conrad de Zeringen le bâtit de neuf dans le XII<sup>e</sup> siècle, et Pierre de Savoie le répara dans le XIII<sup>e</sup>.»<sup>432</sup>

En 1646, les autorités d'Yverdon achèvent l'ornementation de leur salle des Conseils. Elles décident de commander au peintre comtois Cleradius Dangin une série de tableaux dont huit sont conservés et quatre représentent la ville d'Yverdon, prise chaque fois d'un point de vue différent (selon les

quatre points cardinaux). Le Conseil ordonne au peintre «que l'incendie et bruslement de la ville y sera dépeinte avecq autres des plus rares histoires que l'on pourra trouver». Davantage qu'une simple série de «vedute», c'est bien un programme historique que l'on confie au peintre (fig. 886). Les tableaux escamotent les Zähringen, complètement absents, et accentuent au contraire le rôle de Pierre de Savoie puisqu'on voit qu'il a conquis la ville par famine en 1260 et qu'il a édifié le château en 1261. Ces données ont été tirées des *Chroniques du Pays de Vaud*, imprimées pour la première fois à Lyon en 1614. Il n'est peut-être pas indifférent de relever que leur éditeur, Laurent da Monti Bourboni, a exercé son art de médecin et chirurgien à Yverdon entre 1618 et 1620. Il y est venu avec l'appui d'un proche, l'imprimeur genevois installé à Yverdon, Pyrame de Candolle<sup>433</sup>. Ces chroniques sont inscrites dans la tradition hagiographique et historiographique savoyarde dont un des premiers jalons est la *Chronique de Cabaret*, rédigée sous Amédée VIII en 1420; elle rapporte la glorieuse conquête du Pays de Vaud par Pierre de Savoie en 1260 et affirme qu'il fit ensuite bâtir à Yverdon «un moult biau chastel sur la rivièrre de la Thoyle (la Thièle)». Il ne s'agit donc plus de simples réparations de la prétendue forteresse zähringienne qui aurait préexisté.

On voit ainsi qu'on s'intéresse déjà à la dimension historique du château, qui est l'enjeu d'un débat politique: il s'agit de légitimer la suzeraineté de LL.EE. sur la ville d'Yverdon, ou alors de mettre en évidence l'autonomie communale en déclarant que son actuel propriétaire a en quelque sorte ravi le château à son bâtisseur, donc à son légitime possesseur. Pour autant, les autorités d'Yverdon ne s'affichaient pas véritablement pro-savoyardes, car, en conformité avec ces chroniques, elles font peindre un tableau illustrant la fondation de la ville. Celle-ci est située bien auparavant, en 430 sous l'autorité d'un chef Vandale, Obrodanus. Contrairement à LL.EE. de Berne et aux Savoie, ces deux Etats bien réels qui se sont disputé la suzeraineté du Pays de Vaud, Obrodanus le Vandale fait alors partie d'une histoire oubliée et idéalisée: personne n'a le souvenir qu'il aurait été un oppresseur. Dans l'esprit des autorités communales du début du XVIIe siècle, Obrodanus est le chef fondateur auquel la ville s'identifie, puisque elle lui aurait emprunté son nom, Eburodunum<sup>435</sup>. Le tableau de la fondation de la ville est des quatre le seul qui ne représente pas un contexte guerrier. Il figure au contraire une sorte d'âge d'or où les gens d'Yverdon vivent paisiblement; ils sont en train d'édifier non seulement leur ville mais surtout le château, que Dangin a d'ailleurs peint au premier plan. Voilà donc désigné le légitime propriétaire du château, accaparé ensuite par les Savoie, et les descendants des Zähringen, LL.EE. de Berne, devenu ainsi l'instrument de leur pouvoir. L'étude de ces tableaux permet de conclure, nous semble-t-il, que ce pouvoir était tout de même ressenti, certes très allusivement, comme illégitime et oppressif, générateur de temps calamiteux, puisque les Savoie ont affamé la ville, et les Suisses, alias les «turcos» – quintessence de la barbarie en ce milieu du XVIIe siècle – l'ont ensuite incendiée<sup>436</sup>.

En conclusion, on peut comprendre que LL.EE. aient trouvé inutile de construire à neuf leurs sièges baillivaux: les anciens châteaux étaient des symboles puissants de légitimité du pouvoir. La population sujette les craignait, les paysans ne les aimaient guère. La preuve en est tout entière contenue dans ce proverbe vaudois de la fin de l'Ancien régime qui disait justement qu'il n'y avait pas plus «crouïe ombro que l'ombro d'on tsati», d'ombre plus mauvaise que celle d'un château<sup>437</sup>. Les hautes couches de la société s'y précipitent au contraire pour faire la cour au bailli, entretenir leurs relations, assurer la marche de leurs affaires.